

Consultez-nous pour vos décorations et tous vos problèmes de peintures



**CENTRE DE LA COULEUR**  
G. Ménard et L. Bibeau  
proprio  
845, rue des Cascades, St-Hyacinthe  
Tél. : PR. 3-1912



M. GEORGES CAOUCETTE,  
... candidat au siège no 1  
du quartier no 1



M. FERNAND MAILHOT,  
... candidat au siège no 2  
du quartier no 1

### DANS LA REGION

#### Construction d'un viaduc de \$477,048 à la Présentation

Le ministre provincial de la voirie, l'hon. Bernard Pinard, a annoncé que le gouvernement avait adjugé un contrat au montant de \$477,048 pour la construction d'un viaduc dans le comté de Saint-Hyacinthe. Ce viaduc sera aménagé dans l'axe de la route transcanadienne à l'intersection du chemin du Grand Rang, à La Présentation.

Les travaux de construction du viaduc ont été confiés à la firme Royalmount Construction Ltd. le plus bas soumissionnaire.

L'hon. Pinard a également annoncé que d'importants travaux de voirie seront aussi exécutés sur quatre chantiers à travers la province.

#### Une grange rasée au sol par un incendie

Un désastreux incendie a ravagé les bâtiments de la ferme de M. Marcel Poirier. On attribue l'incendie à un court-circuit qui s'est produit vers 9 heures et qui enflamma rapidement les récoltes qui étaient entreposées. Quelques instants plus tard, le feu faisait tellement rage qu'on dut appeler les pompiers dont l'intervention s'avéra inutile car ils ne disposaient que de 500 gallons d'eau. Les flammes ravagèrent rapidement le bâtiment ne laissant debout qu'un silo.

M. Morier a subi des pertes de \$15,000 qui ne sont pas couvertes par les assurances; il révéla que la construction de ce bâtiment ne datait pas de trois ans. La ferme de M. Morier est située au ruisseau Barré à Marieville.

#### Reprise des activités des Filles d'Isabelle

Les filles d'Isabelle d'Upton ont recommencé leurs activités de la saison, mercredi le 20 septembre. Elles disposent maintenant d'un nouveau local dans l'hôtel de ville. Les échevins Henri L'Écuyer et Florent Beaugrand souhaitèrent la bienvenue aux dames présentes.

M. Beaugrand prit la parole et entretint ses auditrices du rôle d'échevin et des activités du conseil municipal. M. L'Écuyer traita des loisirs et de leur développement futur dans la paroisse.

Les invitées prirent ensuite un vin d'honneur, signèrent le livre d'or et visitèrent l'hôtel de ville sous la direction de MM. Beaugrand et L'Écuyer.

#### Couronnement de reines damistes

Samedi, le 6 octobre sera la journée des dames à Saint-Charles. M. Adrien Messier, damiste très reconnu organise dans l'après-midi un grand concours en vue de l'obtention de la COUPE DES DAMISTES DU CIRCUIT PROVINCIAL. Tous les damistes de talent sont invités à participer à ce concours et à faire valoir leur habileté.

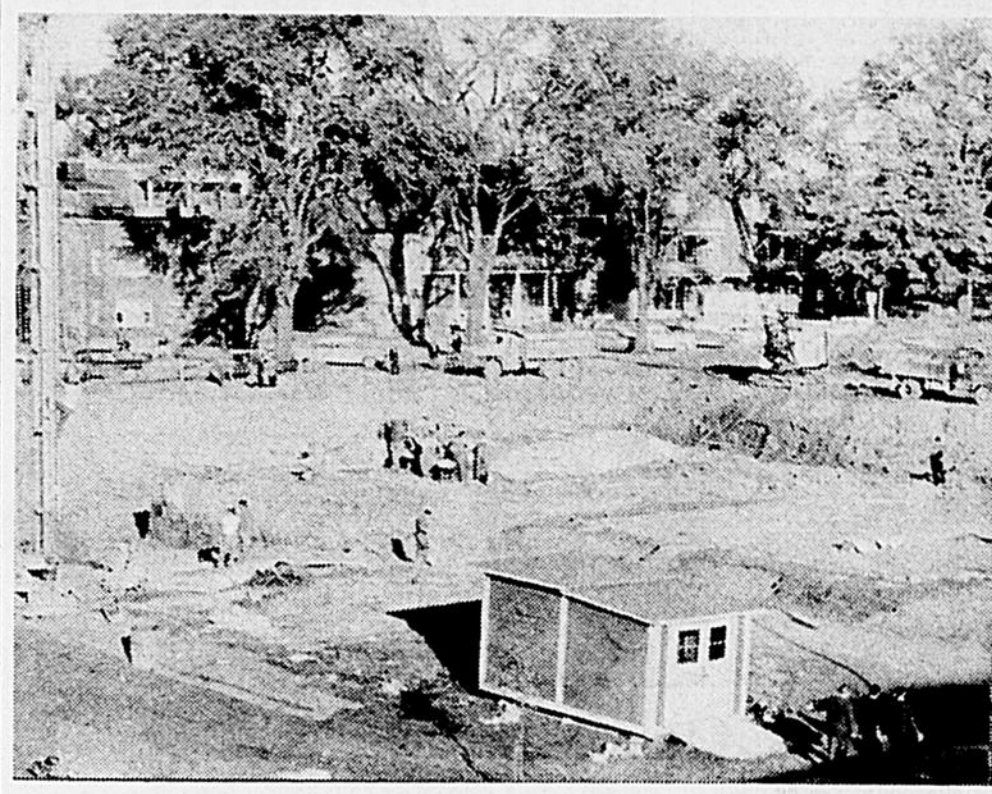
La soirée sera consacrée au couronnement de deux reines damistes, ce sont Mmes Micheline Fréneau de Saint-Alexandre et Mlle Monique Bruyère de Montréal. Mlle Rachel Bousquet, reine des loisirs de Saint-Charles remettra aux reines leur sceptre. Il y aura ensuite une danse au son de la musique d'un orchestre renommé.

Tous les damistes et les personnes intéressées par ce sport d'intelligence sont invités à participer à cette grande journée provinciale de dames.

**CENTRAL AUTO ELECTRIC Reg.**  
6-12-24 volts  
Démarrateurs - Générateurs  
Regulateurs - Alternateurs  
Dégriviers (Whiper) électriques  
Moteurs de chauffage  
Vente de pompes à gaz électriques et de batteries "Hart."  
758, des Cascades  
PR. 4-6266 - PR. 4-6336

En marge des prochaines élections municipales

# Une lutte est officielle aux deux sièges du quartier no 1



#### La CSN locale projette de s'agrandir

Le Conseil des syndicats nationaux, à Saint-Hyacinthe, a formé un comité de cinq membres pour étudier un projet de construction ou d'achat d'un édifice par la CSN locale.

Les membres de ce comité sont MM. Hervé Ménard, René Lafleur, Olivier Gauvin, Roger Bergeron et Laurent Bernatchez, de Saint-Hyacinthe.

Le comité devra faire ses recommandations au Conseil des syndicats nationaux d'ici le 3 février 1963.

La CSN occupe présentement un local, situé au 1695, rue Marguerite-Bourgeois, propriété de l'évêché de Saint-Hyacinthe.

Le local actuel est maintenant trop petit pour répondre aux besoins du Conseil des syndicats nationaux, qui groupe 15 syndicats comptant 3,600 membres.

#### M. Jean-Paul Beaudry président d'élection dans le clé de Bagot

SAINT-PIE (DNC) — M. Jean-Paul Beaudry, de Saint-Pie, a été nommé au poste de président d'élection dans le comté de Bagot. Mardi, le 25 septembre, il recevait la confirmation de cette nouvelle dans un télégramme que lui avait fait parvenir M. François Drouin, président général des élections du 14 novembre.

M. Beaudry est courtier en assurances et cette nouvelle fonction, quoiqu'elle soit de courte durée prendra une bonne partie de son temps. Il aura à voir aux listes d'électeurs, aux polls et au personnel requis pour le jour de votation.

Inaugurés il y a moins de trois semaines par le ministre des Travaux publics, les travaux du futur Palais de justice vont bon train. Des équipes d'ouvriers travaillent fébrilement à l'excavation puisque le fongage des pieux est pratiquement terminé. Les architectes prévoient d'ailleurs que les formes pour recevoir le ciment seront en place en moins de deux mois.

#### En confirmant sa candidature "Je ferai une campagne des plus actives..." — M. René Saint-Pierre

M. René Saint-Pierre, ministre des Travaux publics, dans le cabinet provincial, s'est indigné des propos tenus lors du ralliement des militants de l'Union nationale, à Amqui, dimanche, à l'effet qu'il songerait à quitter l'arène politique et que, par conséquent, il ne briguerait pas les suffrages à l'élection du 14 novembre.

Le député du comté de Saint-Hyacinthe, interrogé à cet effet, a déclaré en termes non équivoques, qu'il n'a jamais pensé à se retirer de la lutte. "Les rumeurs qui circulent en ce sens, a-t-il dit, sont des inventions de toute pièce, issues de quelques imaginations surchauffées de mes adversaires politiques, qui tentent par ce moyen déloyal, de créer de la confusion dans l'esprit des contribuables."

En poursuivant, M. Saint-Pierre a catégoriquement affirmé qu'il se portait de nouveau candidat libéral dans le comté de Saint-Hyacinthe et qu'il avait l'assurance, au départ, du support enthousiaste de la population qui lui a donné d'écrasantes majorités en 1956 et 1960. "Je représente le comté de Saint-Hyacinthe à la législature avec fierté et je continuerai de le faire, jusqu'à la limite de mon énergie," a précisé le ministre. Loin de penser à se retirer des affaires publiques, je songe, au contraire, à faire une campagne des plus actives pour apporter ma contribution et mon appui à la politique d'émancipation de ce progrès que le gouvernement du premier ministre Lesage a instauré dans le Québec.

"Je crois, à mon sens, qu'il s'agit de la meilleure réponse aux divagations des éléments rétrogrades et des petits politiques de l'Union nationale qui n'ont rien d'autre à offrir à la population que des rumeurs et du dépit, a conclu M. Saint-Pierre."

A lire en page 4  
Les positions de l'Union... par JEAN-GUY BRODEUR

#### M. L.-P. Bergeron serait candidat à la mairie?

Deux citoyens de Saint-Hyacinthe ont officiellement fait connaître leurs intentions de briguer les suffrages à la prochaine élection municipale qui sera tenue le 16 octobre. Il s'agit de M. Georges Caouette, du 8030, rue Vidal, dans la paroisse Assomption, et de M. Fernand Mailhot, du 8445, St-Maurice, résidant dans la même paroisse.

Ces deux candidats feront la lutte dans le quartier en contestant respectivement les sièges occupés présentement par M. Denis St-Martin et M. Antonio Moreau.

D'autre part, on apprend de sources officieuses que deux autres conseillers, notamment ceux du quartier no 2, auraient de l'opposition au scrutin du 16 octobre. Plusieurs noms ont été rapportés à cet effet, mais, on ignore exactement quel siège particulier ils convoitent. Toutefois, le principe semble acquis qu'il y aura élection aux deux sièges actuellement détenus par les échevins Marcel Gosselin et Jean-Marie Lorange.

Interrogé, M. Bergeron n'a pu fournir aucune décision officielle ou encore dénier les suppositions. On prétend cependant dans les milieux de l'Administration municipale qu'il aurait été sollicité par un groupe de citoyens.

Effectivement, M. Bergeron n'a pu fournir aucune décision officielle ou encore dénier les suppositions. On prétend cependant dans les milieux de l'Administration municipale qu'il aurait été sollicité par un groupe de citoyens.

Effectivement, M. Bergeron n'a pu fournir aucune décision officielle ou encore dénier les suppositions. On prétend cependant dans les milieux de l'Administration municipale qu'il aurait été sollicité par un groupe de citoyens.

Effectivement, M. Bergeron n'a pu fournir aucune décision officielle ou encore dénier les suppositions. On prétend cependant dans les milieux de l'Administration municipale qu'il aurait été sollicité par un groupe de citoyens.

Effectivement, M. Bergeron n'a pu fournir aucune décision officielle ou encore dénier les suppositions. On prétend cependant dans les milieux de l'Administration municipale qu'il aurait été sollicité par un groupe de citoyens.

Effectivement, M. Bergeron n'a pu fournir aucune décision officielle ou encore dénier les suppositions. On prétend cependant dans les milieux de l'Administration municipale qu'il aurait été sollicité par un groupe de citoyens.

Effectivement, M. Bergeron n'a pu fournir aucune décision officielle ou encore dénier les suppositions. On prétend cependant dans les milieux de l'Administration municipale qu'il aurait été sollicité par un groupe de citoyens.

Effectivement, M. Bergeron n'a pu fournir aucune décision officielle ou encore dénier les suppositions. On prétend cependant dans les milieux de l'Administration municipale qu'il aurait été sollicité par un groupe de citoyens.

Effectivement, M. Bergeron n'a pu fournir aucune décision officielle ou encore dénier les suppositions. On prétend cependant dans les milieux de l'Administration municipale qu'il aurait été sollicité par un groupe de citoyens.

Effectivement, M. Bergeron n'a pu fournir aucune décision officielle ou encore dénier les suppositions. On prétend cependant dans les milieux de l'Administration municipale qu'il aurait été sollicité par un groupe de citoyens.

Effectivement, M. Bergeron n'a pu fournir aucune décision officielle ou encore dénier les suppositions. On prétend cependant dans les milieux de l'Administration municipale qu'il aurait été sollicité par un groupe de citoyens.

Effectivement, M. Bergeron n'a pu fournir aucune décision officielle ou encore dénier les suppositions. On prétend cependant dans les milieux de l'Administration municipale qu'il aurait été sollicité par un groupe de citoyens.

Effectivement, M. Bergeron n'a pu fournir aucune décision officielle ou encore dénier les suppositions. On prétend cependant dans les milieux de l'Administration municipale qu'il aurait été sollicité par un groupe de citoyens.

Effectivement, M. Bergeron n'a pu fournir aucune décision officielle ou encore dénier les suppositions. On prétend cependant dans les milieux de l'Administration municipale qu'il aurait été sollicité par un groupe de citoyens.

Effectivement, M. Bergeron n'a pu fournir aucune décision officielle ou encore dénier les suppositions. On prétend cependant dans les milieux de l'Administration municipale qu'il aurait été sollicité par un groupe de citoyens.

Effectivement, M. Bergeron n'a pu fournir aucune décision officielle ou encore dénier les suppositions. On prétend cependant dans les milieux de l'Administration municipale qu'il aurait été sollicité par un groupe de citoyens.

Effectivement, M. Bergeron n'a pu fournir aucune décision officielle ou encore dénier les suppositions. On prétend cependant dans les milieux de l'Administration municipale qu'il aurait été sollicité par un groupe de citoyens.

#### A Saint-Hyacinthe

### Une Chambre de Jeune Commerce sera fondée

Une poignée de maskoutains dynamiques ont jeté les bases de fondation d'une Chambre de commerce des jeunes, à Saint-Hyacinthe. Les instigateurs de ce projet sont MM. René Palardy, Paul Ménard, René Maurice, Marcel Chagnon, Réjean Robert, Guy Drouin et René Daigneault.

Les promoteurs du Jeune Commerce ont rencontré l'appui du maire Jacques Lafontaine et de M. Benoît Benoit, président du comité des "dix" de la Fédération du Jeune Commerce.

La réunion de fondation de la nouvelle chambre aura lieu le 3 octobre dans l'édifice de la Générale de commerce, situé au 2450, rue Girouard.

La Chambre de commerce des jeunes remplacera un organisme semblable, qui a existé entre 1932 et 1950 et qui comptait une centaine de membres.

Le maire Lafontaine a dit que cette chambre favorisera les membres du Jeune Commerce et aussi la population de Saint-Hyacinthe. La chambre donnera des cours à ses membres et présentera des mémoires aux corps publics, a-t-il ajouté.

De son côté, M. Benoît a expliqué qu'il était très favorable à la fondation du Jeune Commerce parce que les jeunes citoyens de Saint-Hyacinthe pourront en bénéficier et rendre des services appréciables.

Dans la paroisse Saint-Sacrement

#### Formation d'une Association de parents-maîtres

La Société Saint-Jean-Baptiste du Bourg-Joli, vient de mettre sur pied, une Association de parents-maîtres. Cette association a été approuvée à l'unanimité par une assemblée de parents qui s'était groupée à l'école Saint-Sacrement.

M. Maurice Goulet, le conférencier invité, a souligné l'importance d'une telle association pour promouvoir l'éducation des enfants et pour assurer une collaboration constante entre les parents et les maîtres.

Cet organisme permettra aux parents et professeurs de se réunir de trois à cinq fois par année en vue de discuter des problèmes scolaires et d'essayer de trouver une solution adéquate.

Au cours de la réunion, il y eut élection de dix conseillers. Ce sont MM. Fernand Hélie, Fabien Cordeau, Roger Frappier, Roland Bédard, Maurice Lafrenaye, Raoul Saint-Cyr, Mmes Roland Bibeau, Fernand Céré, Charles-Léon Lussier et Roland Provencal. Mlle Louise Ricard et M. Robitaille représenteront les professeurs.

Des bandits ont aussi volé un camion du Pacifique Canadien, remis au 590, rue Saint-Louis, à Saint-Joseph, au cours de la nuit de lundi à mardi.

Non satisfaits, ils ont volé une centaine de pneus et une douzaine de batteries évalués à \$2,000 et propriété du Garage Morrissette, ou était remise le camion du PC.

Les voleurs ont ensuite transporté les pneus et les batteries à une destination inconnue pour le moment et ils ont abandonné le véhicule de trois tonnes près d'Upton, en prenant soin de briser l'indicateur de millage.

Enfin, les voleurs ont emporté quatre chaises évaluées à \$30 et propriété de M. Georges Millette, demeurant au 2475, rue Page, à Saint-Hyacinthe.

maintenant situé au 1005 Laframboise, tél. PR. 4-8822

**HEBERT**

**BUFFET FROID**

... dans une chaude atmosphère, tous les dimanches de 5 h. à 8 h. p.m., à l'étage supérieur du restaurant Nouveau Chanteclair.

La salle à manger du rez-de-chaussée vous offre également les menus français et chinois. Si vous n'aimez pas attendre, faites vos réservations à PR. 4-8354.

**NOUVEAU Chanteclair RESTAURANT - BAR**

## Rumeurs de ma ville

A l'annonce des élections provinciales, le 14 novembre, l'organisation bleue du comté est devenue rumeur de confusion. Pris au dépourvu, les militants de l'U.N. se cherchent désespérément un candidat. Ce dernier, a-t-on appris, devra consentir, avant la lutte (si elle y a), à perdre pratiquement son dépôt... Malgré la perspective d'une défaite, plusieurs noms ont déjà été mentionnés. Aucun, cependant, n'a osé confirmer les bruits qui circulent. Ce demande beaucoup de réflexion, paraît-il, car la popularité du député actuel atteint des proportions très vastes.

listes, l'habitude reste maitressée du réflexe et nombreux sont les conducteurs qui ont emprunté les sens uniques à l'envers, sans trop s'en rendre compte. En fait, un de ceux-là, voulant à tout prix respecter les règlements, se trouva soulager en débouchant rue Concorde pour sortir de la ville. Imaginez sa déconfiture en voyant que le pont était fermé pour réparations...

Les jeunes filles de St-Hyacinthe, en mal de maris, ont été souverainement déçues de voir leurs intentions mises à jour dans un article-reportage éloquent, publié récemment dans un hebdomadaire provincial de la métropole. Aux dires de certains, notre si jolie cité maskoutaine manquerait de relief et d'intérêt. C'est une excuse toute trouvée, bien qu'elle affirment, à grands cris, avoir été mal interprétées. Le pire, c'est que les garçons commentent déjà à les affubler du qualificatif de "snobs" comme le sous-entend le reportage. Et, dire qu'elles s'ingénient à fuir les racontars...

Parlant d'élections, les contribuables auront le loisir de manifester leurs préférences à maintes reprises puisque les dates du 16 octobre et du 14 novembre sont déjà retenues pour les scrutins municipal et provincial. Des rumeurs, qui tendent à se préciser, à la suite des propos du chef de l'Opposition fédérale, laissent supposer, de plus, que des élections générales sont probables avant la fin de l'année. Dans les couloirs du Parlement canadien, on chuchote même la possibilité d'un scrutin entre le 13 et le 21 décembre. Voilà, ceux qui aiment voter pourront le faire à répétition, sans passer de "télégraphe"...

Selon toute apparence, plusieurs candidats viendront sur

les rangs lors des prochaines élections municipales de la Cité de St-Hyacinthe. On parle actuellement d'une lutte très serrée à plusieurs sièges, y compris à celui du maire. Depuis des années, la gestion des affaires locales avait un retentissement plutôt restreint, mais, la conscience populaire se réveille, l'intérêt grandit de plus en plus, au point que le président d'élection et ses aides seront probablement débordés de travail pour trouver le personnel nécessaire à la tenue du scrutin. Voilà une bonne occasion qui s'adresse particulièrement aux chômeurs saisonniers...

LE MOT DE LA FIN — Nous agissons toujours comme si le confort et le luxe étaient essentiels à notre existence, alors qu'il suffit, pour être réellement heureux, de trouver quelque chose qui nous intéresse passionnément. (Charles Kingsley)

**SPORTS**

Les Rangers de Saint-Hyacinthe commenceront leur entraînement dimanche (en page 15)

Pour Caritas diocésaine

M. Bernard Vincent, président de la section "paroisses"

M. Bernard Vincent, commerçant bien connu de Saint-Hyacinthe, a été nommé président de la section des "paroisses" pour la 7e campagne des charités diocésaines.

Caritas Saint-Hyacinthe s'est dit heureuse de présenter à la population M. Vincent, président de Acme Automobile Ltd., comme membre et officier actif dans la campagne des charités diocésaines, qui se tiendra le 4 novembre.

M. Bernard Vincent a accepté de prendre la direction de la section des paroisses lors de la campagne de souscription.

Cette section met en branle chaque année quelque 5.000 bénévoles sous la présidence d'un organisateur général, aidé par 11 présidents régionaux et 30 présidents d'arrondissement qui sont supportés par 106 présidents paroissiaux et comités exécutifs qui se chargent de trouver le nombre suffisant de sollicitateurs pour conduire à bien cette campagne.

M. Vincent est né le 23 juillet 1915 et est père d'une fille mariée.

Commerçant bien connu, M. Bernard Vincent s'est signalé dans tout le diocèse par ses nombreuses activités sociales.

Il est un des fondateurs et anciens présidents de la section de la JOC du diocèse, ancien président de la Ligue du Sacré-Coeur, ex-président local, régional et administrateur provincial des Chambres de commerce.

M. Vincent est actuellement chevalier de Colomb (ex-grand chevalier), membre du club Richelieu, membre du club de golf de Beloeil, du club nautique de Beloeil et président de l'Association des retraités de Beloeil.

Sur le plan des affaires, M. Vincent est directeur provincial et président régional de l'Association des garagistes et



M. Bernard Vincent

particulièrement bénéficiera de son enthousiasme, de son dévouement et de son sens pratique de l'organisation.

L'objectif de la campagne de Caritas Saint-Hyacinthe a été fixé cette année à \$214,705.

119 élèves en médecine vétérinaire

Cent-dix-neuf étudiants se sont inscrits à l'École de médecine vétérinaire de la province de Québec, située à Saint-Hyacinthe, pour l'année académique 1962-1963.

Les étudiants qui suivent des cours à cette institution, affiliée à l'Université de Montréal, sont répartis comme suit: 17 en 4e année, 28 en 3e année, 22 en 2e année, 28 en 1ère année et 24 en pré-vétérinaire.

Deux étudiants ont été admises cette année en pré-vétérinaire, ce qui porte à quatre le nombre des étudiantes.

Des 30 nouveaux élèves inscrits à l'École de médecine vétérinaire, un seul demeure dans la région. Il s'agit de M. Roland Seyer, de Saint-Hyacinthe.

Aucun changement n'a été apporté au personnel enseignant de l'institution.

Le Dr Jean Picard est toujours aux études à l'Université de Cornell, à Ithaca, New York, où il prépare une maîtrise en sciences.

Tout en continuant à enseigner, le Dr Jacques Nantel rédige une thèse en vue d'obtenir une maîtrise en sciences de l'Université de Montréal.

Enfin, le Dr Olivier Garon, chef du service des sciences fondamentales, poursuit à l'Université de Montréal des études et des travaux de recherches en vue de l'obtention d'un Ph. D., de même que le Dr Denis Mongeau.

A LA COURSE AUX \$

Mme M. Gadbois se mérite \$35.

La gagnante de l'avant-dernier concours de la "Course aux dollars" est Mme Marcel Gadbois, du 954 Saint-Louis. Elle s'est mérité la somme de \$35.00. Les autres personnes qui ont vu leurs lettres retenir sont Mmes Simone Larocque, du 8275 Ledoux; Solange Carr, du 25 chemin Saint-Dominique; Alphonse Guilbault, du 400 Concorde; André Bernard, du 360 Saint-Luc; Mmes Rachel Ledoux, du 480 Brodeur; Thérèse Claude, du 3080 Saint-Pierre et Mlle Aline Chabot, du 2080 Saint-Patrice.

Toutes les personnes présentes reçoivent un souvenir de M. G. Michon à l'occasion de la rénovation de sa buanderie. Il y eut en plus tirage de quinze prix de présence gracieusement offerts par M. G. Michon. Nous connaissons la semaine prochaine la gagnante du prix de \$500.00.

M. J.-C. Pagé parlera aux Lacordaire

M. Jean-Charles Pagé, auteur de deux volumes bien connus, sera le conférencier invité au ralliement diocésain de la Jeunesse Lacordaire, qui aura lieu dimanche à l'école Casavant, à Saint-Hyacinthe.

Le sujet de l'exposé de M. Pagé sera "Sobriété et travail". Les participants discuteront ensuite ce sujet en équipe.

Après la messe et le repas communautaires, il y aura séance plénière. Le ralliement se terminera par une partie récréative.

Le comité responsable de cette manifestation est composé de M. Réjean Lussier, de l'abbé Richard Côté, M. Lucien Robichaud et de Mlles Claire LaVoie, Julienne Charland ainsi que Yolande Vermette.



Des nominations récentes de nouveaux chefs scouts

Le commissaire diocésain adjoint des scouts catholiques pour le secteur de Saint-Hyacinthe, M. Guy Gaulin, a annoncé la nomination des nouveaux chefs scouts des unités de son secteur.

Le secteur de Saint-Hyacinthe comprend les unités scoutées de Saint-Hyacinthe et, depuis deux semaines, celles de St-Hilaire, Beloeil et Acton Vale.

Voici maintenant la liste des nouveaux chefs scouts:

Meute la Cathédrale: chef Régis Langelier, Troupe la Cathédrale: chef Gabriel Mongeau, Aumônier: abbé Marc-Aimé Loisel.

Meute Notre-Dame-du-Rosaire: chef Michel Lussier, Troupe Notre-Dame-du-Rosaire: chef Jacques Labrèche, Aumônier: rev. père Thomas-Marie Demers, o.p.

Meute la Providence: cheftaine Nicole Philie, Troupe la Providence: chef Michel Gilbert, Aumônier: abbé Hervé Proulx.

Meute Hôtel-Dieu: chef Michel Sicotte, Meute Bourgjoie: cheftaine Lise Hallé, Aumônier: abbé Léon Racine.

Unité Commandos: chef Denis Millier, Aumônier: abbé Marc-Aimé Loisel, Troupe de Beloeil: chef Roel Poirier, Aumônier: abbé Roland Pelletier.

Meute Saint-Hilaire: chef Michel Pilonneau, Troupe Saint-Hilaire: chef Fernand Archambault, Aumônier: a b b Charles-A. Saint-Jean.

Meute Acton Vale: chef Jean-Guy Pelletier, Troupe Acton Vale: chef Jean-Luc Roy, Aumônier: abbé Jean-Marie Gilbert.

Dirigeants de la JECF à Montréal

Un groupe de dirigeants diocésains de la JECF se rendront à Montréal en fin de semaine pour participer à une rencontre nationale, où se fera un retour sur la tenue des camps de formation durant l'été.

Ce retour sera d'autant plus précieux que le mouvement a adopté l'été dernier une nouvelle formule pour ces camps.

Le diocèse de Saint-Hyacinthe sera représenté à cette rencontre par l'abbé Paul Dery, M. Guy Lafleur et Mlles Marie-Paule Migneault, Cécile Lecours, Micheline Bergeron et Marie Leveillé.

Saint-Denis SAINT-DENIS (DNC) — Marie-Yvette-Sylvie, née le 13 septembre et baptisée le 15, est la fille de M. et Mme Jean-Claude Jalbert, Parrain et marraine: M. et Mme Omer Jalbert, porteuse, Mme Irène Lajoie, Marie-Lucienne-Sylvie née le 29 août et baptisée le deux septembre, est la fille de M. et Mme Gérard Desrosiers (Micheline Petit). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Marcel Desrosiers, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Lucien Morin.

la fille de M. et Mme Claude grands-parents du nouveau-né. Vigeant, Parrain et marraine, Porteuse, Mme Jacques-Aimé M. et Mme Orias Charron, Lajoie.

LAURENT PION ENTREPRENEUR POSEUR, TUILE et PRELARTS Spécialité: Tapis mur à mur sans braquettes 7835, rue Bernard Tél. PR. 3-0091 ST-HYACINTHE

ÉPARGNER... c'est bien... INVESTIR... c'est mieux! LES PLACEMENTS COLLECTIFS INC. vous aident à mieux investir! BUREAUX À: MONTRÉAL, QUÉBEC, ST-HYACINTHE, ST-JÉRÔME, SHERBROOKE, TROIS-RIVIÈRES.

O'Keefe Ale advertisement with image of a man and a bottle of beer. Text: 'O qu'y fait bon se la couler douce!' La chasse — au pays du Québec! Quelle détente de se retrouver libre, dans le calme de la forêt. Le soir venu, quel plaisir de pouvoir revivre les péripéties de la journée, et de savourer une bonne bière O'Keefe, brassée avec le houblon sans graines qui lui assure une douceur naturelle. buvez O'Keefe... la bière Douce!

une voiture du tonnerre



Hardtop 2 portes Galaxie 500/XL — l'une des superbes voitures de fabrication Ford construites au Canada

Du nouveau!... La Galaxie 1963 est marquée au coin du magnifique style Thunderbird, avec sa silhouette élanée, sa superbe manabilité et ses somptueux intérieurs (offrant le volant articulé facultatif). Cette année, il y a une nouvelle Galaxie économique dans la série Ford "300", qui vous assure le confort et la qualité d'une grosse voiture à un prix plus bas que jamais. Et la Galaxie vous offre le roulement le plus doux, le plus silencieux qu'on puisse trouver, grâce à la nouvelle suspension "Silent Ride".



Le nouvel intérieur comprend une colonne de direction concentrique de style Thunderbird avec le sensationnel volant articulé... un nouveau tableau de bord... et de luxueux capitonnages vinyle et tissu.

Le choix de moteurs comprend cinq célèbres moteurs Galaxie, depuis l'économique six-cyl. Mileage Maker de 138 CV jusqu'au puissant V8 406 Thunderbird à 6 diffuseurs et de 405 CV aux performances ultra-élevées.

LA FORD GALAXIE 1963

FORD YAMASKA AUTOMOBILE INC. 3005, rue Dessauls Tél. PR. 4-6491 St-Hyacinthe



ALORS VOUS DEVEZ ÊTRE

Ambitieux, bien éveillé. Vous aimez la vie. C'est difficile de vous décourager. Si vous ne pouvez pas atteindre une personne au téléphone — vous irez même jusqu'à lui écrire!... en inscrivant naturellement: L'adresse postale complète et correcte de votre correspondant. Votre propre nom et votre adresse de retour dans le coin supérieur, à gauche. ET LE NUMÉRO DE LA ZONE POSTALE. SI VOUS ÉCRIVEZ À QUÉBEC, MONTRÉAL, OTTAWA, TORONTO, WINNIPEG, OU VANCOUVER. Aidez-nous à accélérer votre courrier — consultez les pages jaunes de votre annuaire de téléphone pour renseignements postaux complets.



**ANDRÉ BLANCHARD, C.A.**  
Comptable agréé  
Édifice La Survivance — Suite 101  
Tél.: Bur.: PR. 4-7271 — Rés.: PR. 3-2636  
SAINT-HYACINTHE

**A la recherche d'une vache égarée, il passe la nuit en montagne**  
M. Gérard Desroches, de St-Paul d'Abbotsford, a perdu son chemin en cherchant la brebis perdue de son troupeau... de vaches. Ce jeune homme, voyant la noirceur gagner rapidement la partie est de la montagne St-Paul, préféra passer la nuit dans une cabane à sucre plutôt que de regagner à tâtons sa demeure. Notre coureur de montagne regagna son domicile le lendemain à la plus grande satisfaction de sa famille qui commençait à s'inquiéter de son absence.

## La mort a fait deux victimes au cours du dernier week-end



### FINS TRAGIQUES ATTRIBUABLES A LA ROUTE ET A UN INCENDIE

Deux personnes de la région de Saint-Hyacinthe ont péri de mort violente au cours du dernier week-end. Un père de huit enfants a été tué instantanément après avoir été happé par une automobile et un adolescent est mort dans un incendie.

Les victimes ont été identifiées comme étant M. Nestor Lefebvre, âgé de 58 ans et domicilié au 290 boulevard Laurier, à Sainte-Rosalie, et Maurice Gendron, âgé de 17 ans et demeurant à Saint-Antoine-sur-Richelieu.

### Inauguration des nouveaux cours de technologie

Les professeurs et les 20 élèves de l'Institut de technologie agricole de Saint-Hyacinthe se sont réunis pour l'ouverture officielle du nouveau cours de technologie agricole.

On sait qu'à Saint-Hyacinthe, ce nouveau cours débute dans les locaux de l'École de laiterie, en attendant la construction et l'aménagement du nouvel institut.

Ces cours, tel qu'organisé, est tout à fait nouveau dans la Province et même au Canada. Sa création avait été recommandée par le Comité Régis à la demande du ministère de l'Agriculture, qui avait étudié pendant plus d'un an, le problème de l'enseignement agricole et technique dans la province.

Le but de ces études est de former des techniciens qui d'une part auront suffisamment de connaissances théoriques pour comprendre la technique qu'ils auront à appliquer ou à faire appliquer, d'autre part suffisamment d'entraînement pratique dans la spécialité.

L'Institut de Saint-Hyacinthe accepte pour cette première année seulement les étudiants qui veulent se spécialiser en technologie laitière. Le programme de cette première année comporte principalement les matières scientifiques, quelques matières de culture générale et également un certain nombre d'heures consacrées à l'introduction des techniques agricoles. Le cours complet est d'une durée de trois ans. L'orientation vers la spécialisation se fera en deuxième année, tandis que la troisième année sera consacrée presque totalement à la spécialité choisie par l'élève. Les cours seront donnés en partie par les professeurs réguliers de l'École de laiterie, par quelques professeurs attachés jusqu'au printemps dernier à l'Institut agronomique d'Oka et par un certain nombre de spécialistes chargés de cours.

Lors de l'inauguration, M. Robert Dumais, directeur par intérim de l'École de laiterie, a souhaité la bienvenue aux nouveaux étudiants et leur a prodigué les conseils appropriés.

M. Lefebvre a perdu la vie de façon tragique, samedi soir, alors qu'il a été renversé par une automobile, en tentant de traverser la route no 9, entre Saint-Basile et Beloeil.

M. Lefebvre a été tué sur le coup et son corps a été transporté à la morgue. Les constatations d'usage ont été faites par la Sûreté provinciale.

Quant à Maurice Gendron, il a perdu la vie au cours d'un incendie, qui a détruit une maison, située au 5934 rue Louis-Hémon, à Montréal, de bonne heure samedi matin.

La victime était en visite avec son père dans la métropole et ils avaient loué une chambre pour la nuit dans la maison qui a été ravagée par les flammes.

La police n'a pas rapporté d'autre mort violente dans la région de Saint-Hyacinthe au cours du week-end.

### Des stages d'études pour la Jeunesse étudiante catholique

Les dirigeants de la Jeunesse étudiante catholique pour le diocèse de Saint-Hyacinthe tiendront au cours des prochaines fins de semaine des stages d'études pour orienter leur action et leur organisation durant le premier semestre.

L'équipe féminine se réunira les 6 et 7 octobre prochain. Cette équipe se compose de Milles Marie-Paule Mignault, Cécile Lecours, Lise Lasnier pour le secteur des jeunes, de Marie Leveillé, Micheline Bergeron, Gilberte Chicoine pour le secteur secondaire, et de Hélène Boulais pour le secteur classique.

Du côté des garçons, MM. Guy Lafleur, Louis Vadeboncoeur, Benoit Rivest et Claude Desautels se sont rencontrés les 22 et 23 septembre dernier, à Contrecoeur.

Les dirigeants diocésains de la JEC ont prévu leur calendrier de visites dans le diocèse, les études à inscrire aux réunions du comité diocésain du mouvement, le travail à faire auprès des éducateurs laïques, etc.



### Qualifications de plusieurs membres du 6e Bataillon

Le lieutenant-colonel C.A. Roy, commandant du 6e bataillon, a présidé lundi la reprise de l'entraînement, à l'arsenal militaire du boulevard Laframboise. Précédé de son adjoint, le capitaine J.-L. Laparé, et du sergent-major régimentaire Maurice Petit, le lieutenant-colonel Roy fit l'inspection des troupes, en compagnie du major E.-N. Martel, commandant en second.

Des certificats furent ensuite remis à des membres de l'Unité de milice locale qui ont complété avec succès différents cours. Se qualifient caporaux: M. De-Guise, M. Beauregard et G. Lagacé, qui ont passé avec succès les cours de sous-officier junior. Les caporaux G. Petit et Roger Bourgault ont suivi le cours de sous-officier senior, tandis que les sergents Henry et Racine, et le caporal Bourgault se présentent au cours de mécanicien-conducteur. Paul-Yves Racine et Marcel Beauregard se qualifient comme commis d'administration, groupe 1.

Au premier soir de l'entraînement, on comptait quelque 110 membres réguliers, plus une trentaine de recrues, intéressés à suivre les cours qui seront donnés dans les prochaines semaines. Ces cours sont fixés aux lundis et mercredis, de huit à dix heures du soir, et les citoyens de 16 ans et plus qui désirent s'y inscrire n'ont qu'à se présenter à l'arsenal militaire les soirs d'entraînement. Le chef instructeur, cette année, est le major Robert Collette.

### Liste des gagnants chez R. Bousquet

Voici la liste des gagnants qui se sont mérités des prix chez Roland Bousquet, le 20 septembre dernier.

MM. Leo Morron, 4200, rue Garneau; Normand Laroche, 445, rue Fontaine; Paul Tanguy, 2054 rue Moreau; Emile Dupont, 160, rue Concorde; Gérard Comeau, 1195, rue Marguerite-Bourgeois; Roméo Péloquin, boul. Laurier; J.-B. LeMoine, 5445 rue Maillet; Jules Jodoin, 620, rue Bazinet; Réjean Martin, 460, rue Saint-Michel; Aimé Arsenaull, Saint-Ours; Robert Blanchette, La Présentation; L.-P. Girard, r.r. no 1, Saint-Pie; Mmes Obrian, 225 boul. Laflamme; German, 2465, rue Nelson, et Mlle Lagacé, 660, rue Hôtel-Dieu.

### Un cycliste est légèrement blessé dans un accident

Un cycliste a été légèrement blessé mardi soir alors qu'il a été renversé par une automobile à l'intersection des rues Sainte-Anne et Dessaulles, à Saint-Hyacinthe.

Le blessé a été identifié comme étant Claude Riendeau, âgé de 17 ans et domicilié au 190, rue Lemire, à Saint-Joseph.

L'adolescent a été transporté à l'hôpital Saint-Charles, où il a été traité pour de multiples coupures à la figure et des contusions à un genou.

Claude Riendeau a été heurté par une automobile conduite par M. Gaston Duchesneau, âgé de 31 ans et demeurant à Saint-Dominique. L'accident s'est produit à 7h. de la soirée.

### Un accusé qui devra attendre en prison...

Jacques Corbeil, de Baie Misisquoi, a été condamné à demeurer en prison jusqu'au 3 octobre prochain par le juge Victor Chabot en cours des sessions de la paix, à Saint-Hyacinthe.

Le conseil central de l'Association professionnelle catholique des voyageurs de commerce a tenu son assemblée à Saint-Hyacinthe. Après la réunion, les membres de l'A.P.C.V. ont été reçus à l'Hôtel-de-Ville pour la signature du livre d'or. On aperçoit dans l'ordre, l'abbé Bertrand Lemoine, aumônier, le maire Lafontaine, le Père Dollard Morin, conseiller, M. Georges Labbé, président de la section locale, et M. Yvon Jacob, président général.

### Le juge Chabot impose plusieurs sentences pour facultés affaiblies

Le comédien montréalais Maurice Gauvin a été condamné à \$100 d'amende et aux frais et son permis de conduire a été révoqué pour trois mois.

Gauvin, qui a comparu devant le juge Victor Chabot en cours des sessions de la paix, à Saint-Hyacinthe, s'était reconnu coupable de facultés affaiblies au volant, le 16 septembre dernier, à Sainte-Monique.

### Le Donjon présentera deux pièces

Le théâtre du Donjon, à Saint-Hyacinthe, présentera un nouveau spectacle à partir du samedi, 6 octobre prochain.

Les pièces à l'affiche seront "Poil de carotte", une comédie réaliste de Jules Renard, et "La dernière heure d'Harrison Fish", un drame moderne basé sur le style de la tragédie grecque de Juan José Arréola.

Des représentations de ces oeuvres théâtrales seront aussi données au Donjon les jeudis, samedis et dimanches, à 8 h. 30 de la soirée.

L'entrée du théâtre du Donjon est libre.

De plus, la population est invitée à assister au Donjon à une exposition présentée par le sculpteur montréalais Jean-Marie Larouche.

### PRETS PAR TELEPHONE

\$50. À \$5,000.  
APPELÉZ EUGENE BIBEAU  
PR. 3-2524  
5018, ROBERT COLLETTE, PR. 3-9355  
Si vous ne pouvez venir au bureau, notre représentant ira vers vous.  
COMMUNITY FINANCE  
CORP.  
491 ST. FRANÇOIS, ST. HYACINTHE

Les GOURMETS fréquentent La Pute Chaumière  
A votre service 24 heures par jour.

Les nouveaux règlements de circulation sont en vigueur depuis mardi matin dans la Cité de Saint-Hyacinthe. Les automobilistes qui emprunteront désormais les rues du centre commercial de la ville n'éprouveront aucune difficulté à circuler avec un peu de bonne volonté. Des indications précises et visibles sont disposées à la vue pour indiquer les changements, comme le démontre ici un employé de la Cité qui vient de terminer le posage d'un panneau caractéristique.

**ALCOOLIQUE ANONYMES**  
Si vous voulez boire, c'est votre affaire  
Si vous voulez arrêter de boire, c'est notre affaire.  
Tél. PR. 4-5008 jno

Pour vos travaux de réparation, ou construction de sous-sol, garage et maison etc.,  
Voyez  
**BEAUDRY CONSTRUCTION ENR.**  
Contracteur à l'heure ou à contrat  
Estimé gratuite  
505, Brodeur PR. 3-9256 La Providence

**RINA KETTY**

SAMEDI SOIR LE 6 OCT. '62 EN VEDETTE

**JEAN DUCEPPE**  
Fameux comédien. Vedette de la télévision, de la radio, de la scène et du cabaret.

DANSE: Tous les soirs avec deux orchestres et artiste invité.  
SPECTACLES: Deux spectacles tous les samedis soirs:  
10.30 p.m. et 12.30 a.m.  
(Minuit et 30 minutes).  
TOUS LES DIMANCHES: ANDRÉ MORIN A L'ORGUE

**HÔTEL Ottawa SAINT-HYACINTHE**  
Place du Marché Tél. PR. 4-5351

**SAMEDI LE 29 SEPT. '62**  
SPECTACLE EXCELLENT

METTANT EN VEDETTE:  
**RINA KETTY**  
Le grande dame de la chanson.  
Étoile des disques, du cinéma, et de la télévision.

**PIERRETTE BEAUCHAMP**  
Jolie et populaire chanteuse et dynamique animatrice.

**JOEL DENIS**  
Chanteur fantaisiste de grande réputation.

**MARLYN TAYLOR**  
Charmante et scintillante danseuse de genre.

**RAY LALIBERTÉ** **GUY GINGRAS**  
Et son Orchestre Et son Ensemble

DEUX ORCHESTRES TOUS LES SOIRS POUR LA DANSE  
MUSIQUE CONTINUELLE DE 9.00 P.M. A LA FERMETURE

Vendredi soir le 28 sept. '62  
**SPOT DANCES**  
N'oubliez pas le tirage de notre GROS LOT tous les vendredis

CETTE SEMAINE  
**\$150.**  
A GAGNER

*Nous vous offrons*

## DES OBLIGATIONS 6%

de

# L'HÔPITAL ST-LUC

(A MONTREAL)

dont le paiement en capital et intérêt est garanti par le transport d'une subvention du gouvernement de la

## PROVINCE de QUEBEC

à même le fonds consolidé du revenu.

Datées du 1er octobre 1962  
échéant de 1973 à 1982

En coupures de \$500. et \$1000.

Au prix de 100. et l'intérêt couru, pour rapporter 6.00%

AUTRES RENSEIGNEMENTS FOURNIS SUR DEMANDE

## DESJARDINS COUTURE Inc.

Membres "Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières du Canada"

1626, rue des Cascades SAINT-HYACINTHE PR. 4-5316-17  
132 ouest, rue Saint-Jacques MONTREAL VI. 7-7977-78

Autour et alentour

Editorial

par Jean-Guy Brodeur

Les positions de l'Union nationale: un "bluff" à la Johnson

La campagne électorale est amorcée dans la province. Le chef de l'Union nationale, Me Daniel Johnson, a précisé les positions de son parti et la politique qu'il entend soumettre à la population du Québec, dans un long discours inaugural prononcé dimanche dernier, dans la Matapédia.

Dans tous les milieux, même chez les libéraux, on s'attendait généralement à l'élaboration de réformes significatives du nouveau proclamé à maintes reprises par les militants de l'Union nationale et particulièrement par le groupe Jean-Jacques Bertrand.

Mais, c'est le contraire qui s'est produit. Les mesures proposées par le député de Bagot démontrent que son parti, loin d'avoir renouvelé ses structures et sa pensée, n'a aucunement évolué depuis la défaite de juin 1960 malgré toutes les prétentions et les affirmations tapageuses.

Il s'ensuit que l'Union nationale et son chef ont été pris au dépourvu à l'annonce d'un scrutin général sur le sujet de l'étatisation des ressources hydroélectriques. Au lieu de prendre des positions énergiques, M. Johnson a refusé le débat en suggérant des demi-mesures, en promettant d'étatiser la compagnie du pouvoir du Bas Saint-Laurent et la Northern Quebec Power et aussi tenir un référendum sur la procédure à suivre à l'endroit des neuf autres compagnies dont le puissant groupe Shawinigan.

En retardant volontairement l'intégration des compagnies d'électricité, M. Johnson tente de s'attirer la sympathie des financiers et bien plus, le support indéfectible de leur caisse rondelette, gonflée en majeure partie par l'exploitation du patrimoine de gens du Québec. Il s'agit en définitive d'un comportement purement électoral.

Dans son discours inaugural, le chef de l'Opposition n'a pas manqué de courtoiser la population en lui promettant de hausser le

montant des exemptions de l'impôt provincial. Cette tangente, caractéristique de la politique de l'Union nationale ne s'avère, elle non plus, aucunement sérieuse ni adaptée aux besoins actuels de la nation. On croirait que M. Johnson veut créer de la diversion pour cacher sa propre faiblesse et celle de son parti en face des problèmes d'envergure qui agitent l'opinion publique et l'intérêt du peuple.

Comme toujours, M. Johnson montre un visage de politicien au lieu de revêtir les responsabilités qui lui incombent comme chef d'une faction politique. C'est facile de promettre mais, encore faut-il qu'une situation économique prospère compense, soutienne et surtout permette l'application de ces mêmes promesses. Il est facile, dès lors, de peser la valeur réelle des idées et des principes en cause.

Les observateurs politiques ne sont pas loin de conclure que le chef de l'Union nationale se présente à l'électorat en "bluffant" magistralement. En somme, aucun des problèmes essentiels de la province n'a retenu sérieusement son attention: éducation, voirie, bénéfices sociaux, ressources naturelles, etc.

Où située la compétence de M. Johnson et celle de l'Union nationale dans toutes ces promesses, ces compromis, ces hésitations? Plusieurs répondront et j'en suis, l'Union nationale et ses dirigeants logent encore à la même enseigne qui identifia le favoritisme et le patronage systématiques aux moeurs politiques du Québec, il n'y a pas si longtemps. Il est évident que la soif du pouvoir pour l'Union nationale prévaut sur l'intérêt du peuple de la province. En deux ans, la hantise de perdre définitivement "l'assiette au beurre" les a tellement absorbés, qu'ils n'ont pas eu le temps de faire le nettoyage et de se tremper dans le nouveau climat démocratique qui règne dans le Québec depuis la victoire libérale.

Une maîtresse femme: la mère de Mme de Staël

On peut constater, à l'heure actuelle encore, que Mme de Staël n'a pas fini de susciter des passions autour d'elle. Morte depuis un siècle et demi, elle a continué à exercer son pouvoir sur ses biographes. Seul, J. Christopher Herold semble avoir échappé à cette attirance et, tout au long de son important ouvrage consacré à Germaine Necker de Staël (Plon, éd.) qu'il suit à travers ses multiples activités — amour, politique, littérature — s'étendant sur un demi-siècle (1766-1817), on sent qu'il s'arme d'ironie pour se soustraire à l'empire de son modèle.

Par contre, l'auteur de Germaine Necker de Staël a connu une petite mésaventure au cours de ses travaux préparatoires. Il a rencontré la mère de Mme de Staël et il s'est laissé séduire par cette étonnante Suzanne Curchod qui, au mois de décembre 1764, accepta de prendre pour époux le financier Jacques Necker, ce qui fit dire à quelqu'un qui les connaissait bien tous les deux: "Ils s'ennuieront tellement ensemble que cela leur fera une occupation."

A vrai dire, ce mariage était le couronnement d'une "opération" savamment menée par

l'empêcher de se relever, si bien qu'on fut obligé d'appeler un domestique à l'aide. Pourtant, même à vingt ans, ses joues rouges, sa bouche minuscule et les poches sous les yeux n'étaient pas faites pour inspirer la passion...

"L'affaire" se serait cependant conclue à la satisfaction des deux parties, sans le père Gibbon qui, ayant rappelé son fils en Angleterre, n'eût pas beaucoup de mal à le convaincre qu'il fallait renoncer à ses projets. Il n'est pas certain que Suzanne Curchod éprouva autre chose que du dépit.

Si La Fontaine avait connu cette jeune personne, peut-être aurait-il été amené à donner une fin moins morale à sa fable du héros "au long bec emmanché d'un long cou"...

par Georges HENDRIX

une jeune femme qui aurait pu en remonter aux plus habiles en matière de stratégie matrimoniale. Il n'est pas possible d'ignorer qu'elle était belle et qu'elle appréciait à son juste prix la valeur de cet atout; mais elle était pauvre et il semble bien qu'elle ait décidé, dès l'abord, qu'une femme jeune, belle, instruite (latin, grec, mathématiques, sciences naturelles, clavecin, violon, peinture) n'épouserait qu'un homme capable de lui apporter ce qui pourrait couronner tant de dons réunis: la considération que peut apporter une solide fortune.

A vingt ans, elle rencontre un jeune homme dont elle a tracé le "portrait": "Il a de beaux cheveux, la main jolie et l'air d'une personne de condition. Sa physionomie est si spirituelle et singulière que je ne connais personne qui lui ressemble. (...) Son esprit varie prodigieusement."

Traduction par l'auteur de Germaine Necker de Staël: "Physiquement, personne n'était moins fait pour assumer un rôle romantique qu'Edward Gibbon (car il s'agit bien, en l'occurrence, du futur historien de l'Histoire de la décadence et de la chute de l'Empire Romain). Sans doute, à vingt ans, il n'était pas encore grotesque. Une miniature de lui, à cet âge, montre une version plus jeune du triple menton et visage de bébé à bajoues, immortalisé vingt-deux ans plus tard par Sir Joshua Reynolds; le nez est encore clairement discernable et les joues, bien que déjà phénoménales, n'ont pas encore atteint la rotundité des dernières années. Il n'avait pas non plus acquis cette corpulence légendaire qui, un jour où il était tombé sur ses genoux pour courtoiser une dame, devait

gou. ernante. Elle y rencontra Jacques Necker, qui cherchait à se marier, mais qui ne venait pas à bout pour la gouvernante, mais bien pour la maîtresse de maison; mais le soupçon ennuyait tellement Mme de Vermeux qu'il arriva ainsi fréquemment "qu'elle s'échappait, sous quelque prétexte, et laissait Necker seul avec la gouvernante..."

"Ainsi, conclut Christopher J. Herold, commença un mariage qui fut une œuvre de vertu et de félicité."

L'union de Suzanne Curchod et de Jacques Necker dura trente ans. Quand elle mourut, son mari exécuta fidèlement les dispositions que sa femme avait prévues: "un mausolée pour elle et son mari devait être construit sur leur propriété de Coppet; là elle devait être conservée dans un bassin de pierre rempli d'aleool, assez large pour recevoir elle et son mari dans le même état de marinade. Necker devait avoir la clef de la tombe et lui rendre visite régulièrement. Après la mort de Necker, la tombe devait être murée."

Leur fille, Mme de Staël, n'appréciait guère ces curieuses dispositions. "Peut-être ne savez-vous pas, écrivait-elle à Meister, que ma mère a donné des ordres si singuliers, si extraordinaires, sur les différentes manières de l'embaumer, de la conserver, de la placer sous une glace dans l'esprit-de-vin, que si, comme elle croyait, les traits de son visage eussent été parfaitement conservés, mon malheureux père eût passé sa vie à la contempler..."

Et elle concluait, logiquement: "Ce n'est pas comme cela que j'entends le besoin de n'être pas oubliée..."

OPINION DES AUTRES

Sur l'étatisation de l'électricité La Fédération des SSJB se retire du débat...

La récente tournure des événements dans le débat sur la nationalisation de l'électricité place la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec dans une situation à ce point délicate qu'elle se sent obligée de se retirer désormais du débat. C'est ce que vient de déclarer le Dr Marcel Frenette, m.v., président de la Fédération.

Lorsque les Saint-Jean-Baptiste s'étaient prononcées en faveur de la nationalisation, à l'issue de leur congrès provincial de juin dernier, on n'avait pas manqué de souligner en plusieurs milieux que leur intervention allait contribuer à dépolitiser le débat. En ce sens que la nationalisation devenait dès lors un impératif national plutôt qu'un objectif politique. Dans notre mouvement, a continué le Dr Frenette, nous nous sommes toujours efforcés de travailler en dehors et au-dessus de la politique. Nous en avons fait un principe. Avec ce résultat que nous nous sentons forcés de nous abstenir de participer au débat à partir du jour où celui-ci se transforme en objectif électoral.

La position de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste est d'autant plus difficile, en matière de nationalisation, que depuis un certain temps la lutte opposait manifestement le peuple du Québec aux intérêts financiers qui le dominent et lui sont étrangers. En décidant de se retirer pour des motifs de neutralité politique, la Saint-Jean-Baptiste ne voudrait pas se donner l'air d'abdicquer devant la finance, laquelle ne s'abstiendra vraisemblablement pas pour le seul plaisir de se donner bon ne conscience.

En d'autres mots, la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste n'avait pas craint de s'attaquer à des adversaires beaucoup plus puissants qu'elle. Elle serait encore prête à lutter jusqu'au bout, tant elle est consciente que le sort du Canada français doit se jouer dans cette partie.

Les principes qui nous ont amenés à engager la bataille de la nationalisation sont toujours valables à nos yeux, conclut le Dr Frenette, et nous serions disposés à les défendre encore. Malheureusement, nous ne pouvons plus les utiliser, car si nous continuons de croire au projet de nationalisation et à le souhaiter de toutes nos forces, il n'est pas en notre pouvoir d'appuyer par là un parti politique et par le fait même, d'avoir l'air de s'opposer à son concurrent.

Pourquoi une censure

Constatons d'abord que "l'autorité civile est gravement tenue à sauvegarder la morale publique, basée sur la loi naturelle qui, selon la Sainte Ecriture, est écrite dans tous les cœurs" (Pie XII, Miranda prorsus). L'Etat, selon le même pape, doit veiller et intervenir pour défendre les valeurs élémentaires et les biens supérieurs de la société civile.

Il en résulte alors que l'Etat qui a pour mission de promouvoir le bien commun, doit veiller à ce que les divers organes de diffusion (cinéma, radio, télévision, journaux, etc.), n'en sapent pas les fondements en incitant les gens au mal, en nourrissant leurs bas instincts et en attisant leurs passions. Au contraire, il doit favoriser le progrès moral et même s'intéresser au bien-être spirituel de ses ressortissants.

Par la censure, l'Etat autorise des personnes compétentes à protéger et à encourager cette moralité publique. La censure revêt donc une importance capitale. C'est le mécanisme d'auto-défense qui permettra à une société de réagir plus vite et plus sûrement le bien commun à l'intérieur de son territoire. D'où sa nécessité.



au courant de ce qui se passe à Saint-Hyacinthe et dans la région si vous ne lisez pas LE CLAIRON MASKOUTAIN régulièrement. Abonnez-vous en envoyant un chèque de trois dollars (\$3.00).

SAINT-HYACINTHE

Enfin, la Cité présentera une résolution au congrès

Le conseil de la Cité de Saint-Hyacinthe a finalement décidé de passer à l'offensive et de soumettre aux travaux du prochain congrès de l'Union des municipalités, en présentant une résolution objective.

Le maire Jacques Lafontaine qui avait soulevé la question d'une meilleure

répartition des octrois gouvernementaux entre les cités et villes et les municipalités, a saisi le conseil de ses intentions et ce dernier délèguera quelques-uns de ses membres aux délibérations de fin de semaine, à Québec.

On sait que les agglomérations qui comptent une population inférieure à 7,000 âmes, jouissent de privilèges spéciaux se traduisant par des octrois plus généreux dans différents domaines tandis que les centres plus peuplés doivent recourir au système de taxation pour boucler leur budget.

En fait, la résolution veut que les argentés confiés aux petites municipalités soient mieux répartis en partant du principe que les octrois formés à même les taxes et impôts des contribuables soient distribués également.

Voici le texte de la résolution que présentera la Cité au congrès:

Attendu que les municipalités ayant une population de moins de 7,000 âmes bénéficient d'octroi et d'avantages du gouvernement provincial pour travaux de pavage de rues,

pour la construction de conduites d'égouts et d'aqueduc, l'achat d'appareils à incendie, etc.

Attendu que les dites municipalités peuvent maintenir leur taux de taxes à un niveau inférieur à celui des municipalités plus importantes;

Attendu que de ce fait, lorsque les municipalités avantagées par le gouvernement sont situées dans la même agglomération que des cités et villes de plus de 7,000 âmes, il y a plus d'intérêt pour les gens à s'établir dans les petites municipalités; Attendu que les cités et villes éprouvent de plus en plus de difficultés à équilibrer leur budget;

Il est résolu que la Cité de Saint-Hyacinthe prie l'Union des municipalités de demander aux autorités de la province de consentir les mêmes octrois et avantages à toutes les municipalités de la province.

Il va sans dire que les citoyens de Saint-Hyacinthe doivent faire l'unanimité avec leurs représentants relativement à cette requête pleinement justifiée.

J.-G. B.

RÉFLEXION

27 SEPT.

Vous m'appellez Maître et Seigneur, et vous dites bien, car je le suis. Si donc je vous ai lavé les pieds, moi le Seigneur et le Maître, vous aussi vous devez vous laver les pieds les uns aux autres.

(Jn 13, 13-14)

Textes choisis par la Société catholique de la Bible.

Sur la scène politique

Québec

La déclaration du Premier

Le problème de la nationalisation de l'électricité a trouvé son dénouement, mercredi 19 septembre alors que le Premier ministre du Québec, de concert avec son cabinet, a décidé d'en appeler au peuple sur la question. A cet effet, voici la déclaration intégrale du chef libéral, à cette occasion:

Le gouvernement a décidé de demander au peuple du Québec un mandat pérenne pour unifier les réseaux d'électricité de la province. Une telle unification exige, à notre avis, la nationalisation de toute société commerciale dont la fin propre est de produire et de distribuer l'électricité.

Voici exactement le mandat sollicité. Dès la prochaine session, nous proposerons les mesures permettant de nationaliser, par l'entremise de l'Hydro-Québec, les entreprises électriques suivantes:

The Shawinigan Water and Power Company; La Compagnie d'électricité Shawinigan; Québec Power Company; Com-

pagne Québec Power; Southern Canada Power Company Limited; St. Maurice Power Corporation; Gatineau Power Company; Compagnie d'électricité Gatineau; Lower St. Lawrence Power Company; La Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent; La Compagnie Électrique du Saguenay; Northern Quebec Power Company Limited; Électrique de Mont-Laurier, Ltée; Électrique de Ferme-Neuve Ltée; et La Compagnie Électrique de La-Sarre Ltée.

Les employés de ces entreprises deviendront des employés de l'Hydro-Québec, et ne perdront ni leur rang ni leurs droits acquis.

Les actionnaires de ces mêmes entreprises recevront une juste compensation — fixée en tenant rigoureusement compte de leurs intérêts légitimes comme aussi de ceux des contribuables québécois. Cette compensation restera soumise à l'arbitrage décisif des tribunaux.

Inutile d'ajouter que le gouvernement ne se lancera pas

dans une politique générale de nationalisation. L'unique souci du gouvernement, c'est de donner à l'Hydro une aile à la mesure des besoins et des espoirs du Québec.

La nationalisation donnera, tout d'abord, les résultats suivants:

- 1) Dans les territoires nationalisés, les tarifs domestiques et commerciaux seront rajustés de façon à supprimer la confusion et les injustices flagrantes qui règnent présentement. Bref, non seulement plus qu'il ne paie maintenant — mais un grand nombre d'usagers verront leur compte diminuer.
2) Dans son travail de développement et de décentralisation économique, le gouvernement pourra compter sur une puissante Hydro — devenue vraiment capable de mener à bien une politique rationnelle et dynamique de tarifs industriels.
3) On entendra des centaines de 25 à 60 périodes (cycles) l'électricité en Abitibi, et

de moderniser les structures électriques dans le Bas-du-fleuve et en Gaspésie. Du coup, on permet un nouveau départ à deux grandes régions trop longtemps négligées.

L'Hydro assumera le paiement, sur la base courante, de toutes les taxes municipales et scolaires des entreprises nationalisées. De plus, dans toutes les municipalités où elle possède actuellement des biens, l'Hydro paiera à l'avenir les taxes municipales et scolaires, non plus seulement sur les fonds de terre et les bâtiments, mais aussi sur tous ses immeubles, sauf les centrales et barrages.

L'Hydro fera face sans difficulté à ces dépenses et au financement de la nationalisation elle-même, grâce à son expansion normale et aux revenus additionnels provenant de ses nouveaux territoires. Sans compter, évidemment, que l'Hydro pourra garder chez nous les quelque quinze millions de dollars que les compagnies versent présentement à l'impôt fédéral, chaque année.

Avant longuement examiné et discuté le problème, le gouvernement est persuadé que la nationalisation de l'électricité est une grande et fructueuse affaire, non seulement pour le bien-être matériel du Québec, mais tout autant pour la santé sociale et l'avenir national du Canada français.

Vu l'ampleur et la complexité de la tâche, il ne nous paraît pas convenable de l'entreprendre sans la soumettre d'abord au jugement de l'opinion publique en sollicitant un mandat explicite.

C'est pourquoi, sa propre décision prise, le gouvernement n'hésite pas à mettre son existence en jeu. Il le fait en toute confiance, sûr que chaque citoyen sera heureux de saisir cette occasion sans précédent de participer à un tournant historique. C'est au peuple du Québec de décider s'il doit prendre entre ses mains, librement et fièrement, la première et la plus importante de toutes les clés d'une économie moderne.

Nous avons donc prié Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de dissoudre les Chambres et d'ordonner que des élections générales soient tenues le 14 novembre prochain.

ministre sur l'étatisation

### M. Saint-Pierre a parlé à des congressistes

L'hon. René Saint-Pierre, député de Saint-Hyacinthe et ministre des travaux publics, a adressé la parole au congrès provincial des garagistes et détaillants d'essence du Québec, à Brossard, le 24 septembre.

Outre l'hon. Saint-Pierre, trois hommes d'affaires de la région de Saint-Hyacinthe ont assisté aux assises de ce congrès. Il s'agit de MM. Bernard Vincent, Georges Ménard et Gérard Chicoine.

Membre de la Fédération du détail et des services, un groupement qui réunit quelque 3.600 détaillants en affaires à leur propre compte, et membre de la Fédération des métiers de l'industrie automobile au Canada, l'Association des garagistes et détaillants d'essence compte 23 sections régionales bien organisées dans la province.

### Nouveau conseil au C.E.C.

M. Gabriel Hébert a été élu à l'unanimité président du Cercle d'éducation civique de Saint-Hyacinthe, qui a repris ses activités pour une sixième année consecutive.

Les autres membres du bureau de direction du cercle sont MM. Jacques Pothier, vice-président, Claude Borduas, secrétaire et Jean Frappier, trésorier.

M. Pierre Béland agira encore cette année comme publiciste du Cercle d'éducation civique de Saint-Hyacinthe.

Le journal "La Hune", organe officiel du C.E.C. sera dirigé par M. Jacques Brodeur, qui sera secondé par M. Jean Charrier.

Le thème, qui sera étudié cette année par les membres du C.E.C. sera "Administration municipale et provinciale". Plusieurs conférenciers seront invités par le cercle pour traiter de ce thème.

### Un meeting important pour l'ACC

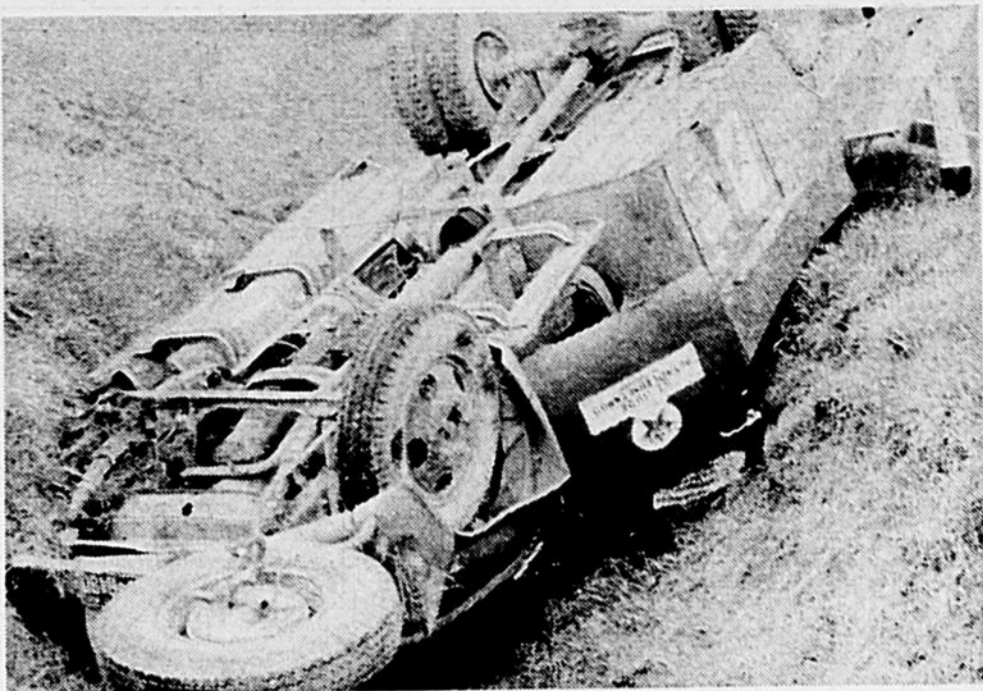
L'Action catholique canadienne tiendra la réunion de son comité consultatif des diocèses les 29 et 30 septembre à la maison Saint-Vincent Ferrier, à Douville.

Me Renaud Chappelaine, président de l'Action catholique canadienne, présidera la rencontre.

En plus de la présentation du rapport des activités de l'ACC durant 1961-62 et de son programme de travail pour l'année en cours, les participants auront à définir les tâches spécifiques qui incombent à l'Action catholique diocésaine face à l'éducation.

Cette étude sera le prolongement d'une rencontre nationale des comités diocésains d'Action catholique, tenue à la maison Montmorency en mai dernier.

La délégation du diocèse de Saint-Hyacinthe à la réunion de fin de semaine sera composée de M. Lucien Beaugregard, président, du chanoine Gaston Hains, aumônier, de Mlle Monique Paquin et de M. Jacques Meunier, secrétaires.



Un accident spectaculaire survenu non loin de Saint-Hyacinthe, a causé de lourds dommages à un camion-citerne, propriété de St-Jude Petroleum. Le conducteur qui n'a pas été identifié, n'a heureusement souffert d'aucune blessure bien que le camion ait capoté dans le fossé.

### LES COURS DE L'A.P.C.V. débiteront le 13 octobre

La section de Saint-Hyacinthe de l'Association professionnelle des voyageurs de commerce, annonce que les cours de vente de l'A.P.C.V., se donneront à Saint-Hyacinthe même, le samedi après-midi, à compter du 13 octobre 1962.

Ces cours, échelonnés sur deux années, suivront le même programme que ceux qui se donnent depuis plusieurs années à Montréal et Québec, et plus récemment à Sherbrooke et Granby.

La Faculté de Commerce de l'Université de Sherbrooke collaborera à ces cours de vente en fournissant les professeurs et en aidant à l'organisation, par son secrétaire, M. Benoit Letendre.

Parmi les professeurs désignés, on remarque M. Claude Pichette, professeur de carrière à la Faculté de Commerce, en "économie politique", le Dr Rosario Cousineau, Ph. D., Vice-doyen de la Faculté de Com-

### Le programme des activités de la semaine jociste

L'ouverture de la semaine nationale des jeunes travailleurs se fera dimanche le 30 septembre.

Le thème à l'étude porte sur les "LOISIRS, TEMPS LIBRES, TEMPS D'EQUILIBRE". Une enquête faite récemment dans plusieurs villes du Québec, nous fait voir que les jeunes sont passifs pendant leurs temps libres car très peu participent aux sports et aux organisations locales. Par contre, les jeunes sont exploités par les loisirs commercialisés. Ces deux constatations nous amènent à une conclusion peu agréable: les jeunes gaspillent et leur temps et leur argent.

Devant ce problème, la JOC se récrie contre l'exploitation et la mauvaise organisation des loisirs et elle lance le slogan: "Pour ne pas se faire organiser, on s'organise". Tous les jeunes sont invités à se joindre aux autres travailleurs pendant la Semaine Nationale de la Jeunesse Ouvrière.

A ce propos, voici le programme de la semaine:

Dimanche: ouverture par une messe à la cathédrale à 10h.15 suivie d'un déjeuner aux fêtes.

Durant la semaine, il y aura des veillées dans presque toutes les paroisses.

Lundi: à 8 heures à la cathédrale; Mardi: à 8 heures à Saint-Joseph et au Christ-Roi; Mercredi: à 8 heures au Saint-Sacrement. Jeudi se tiendra le grand meeting fédéral où auront lieu les éliminatoires de chaque paroisse et où un gagnant sera déterminé pour représenter Saint-Hyacinthe au grand Loisirama à Montréal.

La clôture de cette semaine se fera à Montréal, dimanche le sept octobre à l'Oratoire Saint-Joseph. Dans l'après-midi aura lieu le grand Loisirama 62 à l'aréna Maurice Richard.

Pour réservations appeler à PR. 4-7167 ou s'adresser à 1895 Girouard.

### "LA CITE DE SAINT-HYACINTHE est étouffée dans ses bornes"

M. L.-P. BERGERON

L'échevin Louis-Paul Bergeron a déclaré que la ville de Saint-Hyacinthe "est étouffée par ses bornes" et qu'il y aurait lieu de doubler pratiquement la superficie de son territoire.

M. Bergeron, qui est président du comité d'urbanisme, a révélé que Saint-Hyacinthe songeait à annexer des parties de terrains des municipalités de Saint-Thomas d'Aquin, Saint-Hyacinthe-le-Confesseur et Sainte-Rosalie.

L'échevin Bergeron a affirmé que la ville de Saint-Hyacinthe avait besoin de terrains en vue de développements industriels et résidentiels ainsi que pour l'aménagement éventuel d'un aéroport.

Le président du comité d'urbanisme a recommandé au conseil municipal récemment la formation d'un comité pour étudier toutes les questions relatives à l'annexion de parties des municipalités limitrophes.

Ce comité sera éventuellement formé à la prochaine assemblée du conseil et il présenterait un rapport au mois de décembre.

Selon M. Bergeron, ce comité aurait pour fonction d'étudier la délimitation des territoires, les taux d'achat et toutes les questions relatives à l'annexion.

Le président du comité d'urbanisme a dit que la ville avait un grand besoin de terrains industriels pour assurer son développement.

En ce qui concerne les terrains résidentiels, M. Bergeron veut qu'ils soient à prix modiques pour permettre aux ouvriers de Saint-Hyacinthe de bénéficier des prêts de la Société centrale d'hypothèques et de logements.

M. Bergeron a terminé en disant que les développements en-

visages doivent être faits de façon rationnelle et basés sur l'économie municipale.

### Dr JULES MORIN

Examen de la vue — Lunettes — Verres incassables

Spécialiste Certifié  
Yeux — Oreilles — Nez — Gorge (Amygdales)  
— Examen du fond de l'oeil —

— CONSULTATIONS TOUS LES JOURS —

Domicile: 2905, rue Girouard — Tél.: PR. 4-7077  
1625, rue St-Antoine Tél.: PR. 4-6622 St-Hyacinthe

### Sainte-Madeleine

SAINTE-MADELEINE (DNC) — M. et Mme Jean Francoeur et leur famille, M. et Mme Séguin et leurs fils, M. Paul Francoeur de Montréal et M. et Mme Ferdinand de Saint-Lambert ont rendu visite à M. et Mme Gaudias Francoeur.

### BÉTON 'Ready-Mix'

SERVICE — QUALITE  
Mélanges réguliers et spéciaux

Appelez l'interurbain et demandez

ZEnith 1-7720  
(Pas de frais d'interurbain)

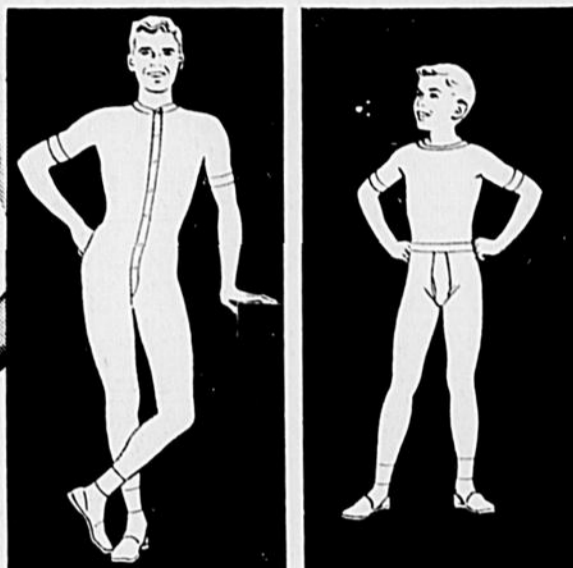
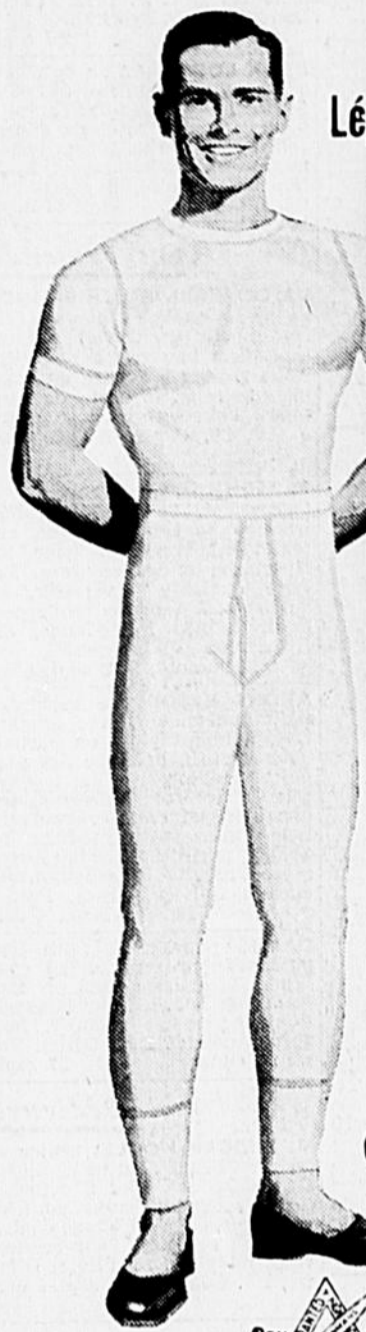
Richelieu Ready Mix Inc.

St-Hilaire

Tél. FOrest 7-7262



### Légers et confortables pour l'hiver



Si vos caleçons courts et vos gilets ne vous protègent pas suffisamment du froid—essayez les Sous-Vêtements Penmans en TRICOT de coton à CÔTES. Ils offrent une protection supplémentaire pour l'hiver—ni trop lourds ni trop légers—ils sont parfaits pour les hivers doux. En coton léger, les Penmans s'ajustent confortablement et ne se déforment pas, même après de nombreux lavages.

# Penmans

SOUS-VÊTEMENTS  
EN TRICOT DE COTON À CÔTES

Disponibles pour garçons, jeunes hommes et adultes, en Maillots à encolure ronde et à manches courtes avec Caleçons à ceinture élastique—et Combinaisons à manches courtes.

IL EST AVANTAGUEUX DE RECHERCHER L'ÉTIQUETTE PENMANS

# fière et fringante



La Squire Fairlane—l'une des superbes voitures de fabrication Ford construites au Canada

### Voici les actualités Ford . . . Ford présente un

bijou de wagonnette Fairlane pour 1963 ainsi qu'un tout nouveau coupé sport hardtop Fairlane avec ces sièges baquets dont tous les sportifs raffolent! La nouvelle Fairlane est fière et fringante avec sa nouvelle grille, ses nouveaux tissus, ses nouveaux intérieurs aux teintes assorties. Et grâce à la célèbre qualité Ford, vous ferez, dans des conditions normales, 6.000 milles entre les changements d'huile et de filtre et les graissages partiels, et 36.000 milles entre les graissages complets de châssis. Neuf nouveaux modèles au choix.



La hardtop 2 portes Fairlane 500—ravissante nouvelle venue de la série Fairlane



Sedan 4 portes Fairlane 500—ce qu'il y a de mieux en fait de confort et de commodité

Les intérieurs sont somptueux—avec des capitonnages en riche vinyle durable et tissus aux lignes armées, et un tableau de bord nouveau. Quant aux moteurs, la Fairlane vous offre au choix, l'économique six-cyl. Fairlane et les V8 Challenger "221" et "260".

Certaines caractéristiques illustrées ou mentionnées sont disponibles moyennant supplément.

# LA FORD FAIRLANE '63



YAMASKA AUTOMOBILE INC.

3005, rue Dessaulles Tél. PR. 4-6491  
St-Hyacinthe

### Dactylographes

- VENDUS
- LOUÉS
- REPARÉS



GROS et DETAIL —  
Voyez le UNDERWOOD  
entièrement nouveau

A. Létourneau

Ltée  
497 HOTEL-DIEU  
Tél.: PR. 3-9644  
Saint-Hyacinthe

### Avez-vous goûté?



le rye de qualité à un prix populaire

# Les annonces classées

## A vendre

**A ST-HYACINTHE**, rue des Cascades, restaurant "light-lunch". Propriété hiver et été à Roxton. Propriété de deux logis, rue des Cascades. Maison mobile d'un à six appartements, chauffage central, eau chaude. A vendre ou à échanger, terrain de 140,000 pi. car., rue Yamaska. Téléphoneur à: PR. 3-1551. St-Hyacinthe, Mobile Home, rue Yamaska, St-Hyacinthe-Anne. 2 août

**PROPRIÉTÉ** neuve de 517 appartements, payable \$62,50 par mois. Pour renseignements, téléphoner à PR. 4-7198.

**PPAFF - Grand spécial du mois!** Machine PFAFF entièrement automatique, sur meuble secrétaire, spécial \$269.95; semi-automatique, \$240.95; modèle régulier, sur meuble secrétaire, \$149. Nous réparons toutes marques de machines à coudre avec service garanti. S'adresser au Centre de couture PFAFF, 134, boulevard Ste-Rosalie (G. Breton, prop.), voisin du Magasin Larivière, tél. PR. 3-3842. 6 sept.

**DEUX FRIGIDAIRES** pour épicerie, bière et liqueurs, six portes, en bonne condition. S'adresser à 3171 rue Sciotte, Saint-Hyacinthe, tél. PR. 4-4807.

**BUNGALOW** de 5 pièces, situé à 520, rue St-Clément, La Providence. Pour informations, s'adresser à: Albéric Dion, 980, rue St-Charles, La Providence, tél. PR. 4-6932. JNO

**MOTEURS** à prix d'économie, avec garantie, remanufacturés, Chevrolet, Ford, Dodge, Plymouth, 6 et 8 cyl. Moteurs industriels, pour tracteurs de toutes marques. Plusieurs sont prêts pour livraison. Nous exécutons aussi tout ouvrage d'atelier mécanique, Deshaies Automobile, 3095, rue Notre-Dame, St-Hyacinthe, tél. PR. 4-5932. 13-20-27 sept.

**POELE A BOIS** de marque Belanger, émaillé, chauffant avec ou sans brûleur. Aussi deux brûleurs presque neufs, Barils de 50 et 100 gallons. Evier avec robinets. Le tout à sacrifier. S'adresser à 1540 rue Saint-Pierre, Saint-Joseph, tél. PR. 4-4186.

**POELE** électrique avec réchaud, de marque Guernsey. Aussi laveuse Connor, en très bon état. S'adresser à 2168 rue Bourdages, Saint-Hyacinthe, tél. PR. 4-7441.

irh,Car-1 27 sept-4 oct.

**ROULOTTE** à patates frites, sur roues, bien située, grand terrain de stationnement, prix raisonnable. Téléphoneur à PR. 2-2444.

**BOULANGERIE** avec camions et propriété; magasin général; station de gaz; épicerie avec logis; deux terrains 50' x 100'. Plusieurs terres, une échangeable, et plusieurs propriétés échangeables. S'adresser à Ovi-la Laporte, 450 Hôtel-Dieu, Saint-Hyacinthe, tél. PR. 4-3456.

**REFRIGERATEUR**; poêle à l'huile. S'adresser à: 3600 boul. Laurier, Douville, tél. PR. 3-2839.

**GRAND** restaurant avec propriété et logement de sept appartements. Bon chiffre d'affaires. Cause: maladie. S'adresser à: Georges Bouthot, Roxton Falls, Cte Shefford, de 3 heures à 10 heures de l'après-midi seulement. 27 sept-4 oct.

**BELLES** pommes McIntosh, Fameuse, Saint-Laurent, à \$0.50 le minot, à prendre dans un verger de 200 pommiers. S'adresser à Lucien Lépine, rang St-Edouard, près du village Saint-Liboire, Co. Bagot, tél.: 90.

**FOURNAISE** à l'huile, de planche, bonne condition. Poêle électrique, émaillé blanc, quatre ronds, fourneau, combine. S'adresser à: 8025 rue Yamaska, Saint-Hyacinthe.

**PROPRIÉTÉ** à vendre située à 1080-1090 rue Laframboise, St-Hyacinthe, peut rapporter 12% net par année. Téléphoneur le jour seulement à PR. 4-3953. JNO

**EXERCYCLE**, bicyclette à gymnastique pour faire maigrir ou tenir en bonne santé. Prix: \$400. S'adresser à: 684 rue Sainte-Marie, Saint-Hyacinthe, tél.: PR. 3-1708.

**POELE** électrique combiné bois et charbon, en fonte, de marque Enterprise, modèle 1958, excellente condition. Téléphoneur à PR. 2-2426.

**PROPRIÉTÉ** de 5 pièces, située à 2860, rue Sciotte, St-Hyacinthe. Pour informations, s'adresser à: Guy Girouard, 1290, rue St-Pierre, La Providence, tél. PR. 3-9430. JNO

**POELE A GAZ**, blanc, 4 ronds, 30" de largeur, presque neuf. Aussi, fournaise à partir de \$25, en parfait ordre. Réfrigérateurs et laveuses avec garantie, à partir de \$35 et plus. S'adresser à: 2645, rue Sciotte, St-Hyacinthe, tél. PR. 4-7489. 13 sept.

**POELE** électrique: tapis de salon, 12' x 14'; 2 matelas à ressorts, 48"; set de chambre complet, en arborite, gris; table de cuisine, dessus en arborite; stores vénitiens de toutes grandeurs; divan en cuirette verte, très propre. Aucune offre raisonnable refusée. Téléphoneur à: PR. 3-9968. 27 sept.

## A vendre

**STORES VENITIENS**, draperies, sommiers, matelas, etc. Le tout presque neuf. Téléphoneur à: St-Hyacinthe, PR. 4-7636. 27 sept.

**GROSSE SCIE** à découper, "Beaver" avec moteur et banc, prête à marcher, 1425, rue Frontenac, municipalité de Douville, St-Hyacinthe, tél. PR. 3-0090. 27 sept.

**RESTAURANT** Maurice Bar-B-Q, Octave Bolduc, prop., situé à 1325, rue des Cascades, St-Hyacinthe. Raison de vente: mortalité. Bonnes conditions. Possession immédiate. S'adresser à: Mme Octave Bolduc, 395, rue Brodeur, La Providence, tél. PR. 4-4639. 27 sept.

**MAISON** de quatre logis, 2600, rue Cartier, St-Hyacinthe. Terrain vacant, prêt à bâtir. Maison 4 logis, à 585, rue Champlain, St-Joseph, Chrysler, '57, 4 portes, en bon ordre. S'adresser à: Conrad Laflamme, 795, rue Desmarais, St-Joseph. 27 sept.

**LOCAL**, espace attrayant, situé au centre des affaires, chauffé, dans une bâtisse neuve. Téléphoneur à: PR. 4-6429, demandeur M. Archambault ou PR. 4-5065, demandeur M. Lalonde. JNO

**LOGIS** de 6 pièces, très bien situés, chauffage central, avec garage et solarium, libre immédiatement. S'adresser à: 578, rue Girouard, St-Hyacinthe. 23 août

**BUREAU SPACIEUX** pour professionnel, au homme d'affaires, situé Place du Marché. Téléphoneur à: PR. 4-5146. JNO

**GARAGE** ou local à louer, espace de 24 x 34 pieds, avec porte de 10 x 12 de hauteur, rue Desaulniers, St-Hyacinthe. S'adresser à: 2605, rue Turcot, St-Hyacinthe, tél. PR. 3-9876. 30 août

**LOCAL**, 2 pièces, chauffé. S'adresser à: Lise Michon, 735, rue Ste-Anne, St-Hyacinthe. JNO

**LOGIS** de sept pièces, condition modeste, salle de bain, électricité 110V. Prix: \$40. Téléphoneur à PR. 4-7741. 13 septembre JNO

**LOGIS** de cinq grandes pièces, très moderne, planchers de bois franc, réservoir à eau chaude, site résidentiel, situé rue Laroque. S'adresser à 755 rue Laroque, Saint-Hyacinthe.

**LOGIS** modernes de 3 apps et demi, chauffés, situés dans le plus beau site de la municipalité de Douville, St-Hyacinthe, près de l'église, pour personnes désirant être tranquilles, prix: \$55 et \$80 par mois. S'adresser à: J.-P. Biron, 320, rue Champlain, St-Joseph, tél. PR. 4-6918. JNO

**LOGIS** neuf de trois pièces, rez-de-chaussée, à 1300, rue Centrale, Saint-Joseph. Téléphoneur le jour à PR. 3-0616 ou le soir à PR. 3-0744. JNO

**VILLA BEAUSEJOUR**, belle chambre et pension pour personnes âgées. S'adresser à Mme L. Morin, 30 Richelieu, Bellecôté station.

**LOGEMENTS** modernes, dans une maison neuve, 4 pièces, chauffage central à l'eau chaude, thermostats individuels, antenne de TV communautaire, équipés pour recevoir laveuse et sècheuse, nombreux garde-robes et armoires, situés au centre de la ville, en proximité des églises et des écoles, prêts à occuper immédiatement. S'adresser à: Léo Desrosiers, tél. PR. 4-7741 ou PR. 4-4469. JNO

**GRANDE CHAMBRE** meublée, dans famille tranquille, privilège de faire la cuisine, grand réfrigérateur, voisin de l'église. Téléphoneur à PR. 3-9843.

**LOGEMENT** de quatre appartements, solarium, douche et eau chaude, 220V. S'adresser à 274 rue Brodeur, Saint-Hyacinthe, tél.: PR. 3-9090.

**LOGIS NEUF** de quatre pièces avec eau chaude, fan, installation de la laveuse et sècheuse, situé rue Saint-Luc, à Saint-Joseph. Libre pour le 1er novembre, prix: \$50, par mois. Téléphoneur à PR. 3-0840.

**LOGEMENT** de cinq pièces à Sainte-Madeleine, 2ième étage, 220V. Libre le 1er octobre. S'adresser à Mme J.A. Cordeau, tél.: PR. 3-9090.

**APPARTEMENT** de deux pièces, chambre, cuisine et toilette, meublé ou non. S'adresser aux Appartements Gagnon, 2470 St-Iva-Clapin, Saint-Hyacinthe, tél.: PR. 3-1693. JNO

**LOGIS** de cinq pièces, moderne, rue Saint-Louis, à Saint-Joseph. Libre le 1er octobre. Téléphoneur à PR. 3-2026.

**GARAGE** pour une automobile. Aussi à vendre deux sets de chaînes pour camion. S'adresser à: 345 rue Saint-Augustin, La Providence, tél.: PR. 3-9948.

**BUREAU**, situé Place du Marché. S'adresser à M. Laurent Sylvestre, tél.: PR. 4-6448. 27 sept-4 oct.

**APPARTEMENTS** de 2, 3 et 4 pièces, meublés ou non. Accepterai couple, avec références. S'adresser aux Appartements Plante (autrefois Appartements Boucher), nouvelle administration, 3175, rue Sciotte, St-Hyacinthe, tél. PR. 4-4807. 27 sept.

## A louer

**LOGIS** de 6 grandes pièces, moderne, au 2e étage. Libre le 1er novembre. Téléphoneur à: PR. 4-7828. 27 sept.

**DEUX CHAMBRES**, pour hommes seulement. S'adresser, après 5 heures p.m., à: 1172, rue St-Dominique, St-Hyacinthe. 27 sept.

**DEUX LOGIS** dont un de 5 pièces, au 1er étage, rue St-Louis, St-Joseph-sur-Yamaska; l'autre, 2 pièces, chauffé, 2e étage, Bourg-Joli, St-Hyacinthe. Libres le 1er novembre. S'adresser à: 2355, rue Laframboise, St-Hyacinthe, tél. PR. 4-4813. 27 sept.

**On demande**  
**LA COMPAGNIE UTILEX INC.**, demande quelques hommes sérieux pour un travail intéressant dans la vente à domicile. Nous payons à salaire ou commission selon le choix du candidat. Pour information, écrire à C.P. 39, Cap-de-la-Madeleine, JNO

**PERSONNE** pour ouvrage à l'année, de 25 à 45 ans, instruction 5e année et plus, automobile nécessaire, pour St-Hyacinthe et les environs. Salaire enviable. S'adresser, le vendredi, à 1 heure de l'après-midi, à 2985 Notre-Dame, St-Hyacinthe. 23-30 août, 6-12 septembre

**AVONS BESOIN** de représentants dynamiques, avec automobile, à temps plein ou partiel, pour vente à domicile des produits sanitaires et à lessive, dans chaque maison. Pourcentage intéressant, produits et qualité garantis. Territoire protégé. Produits Richelieu, 5394, chemin St-Roch, Tracy, P.Q. 13-20-27 sept., 4 oct.

**DAMES** pouvant se faire jusqu'à \$26 par semaine en courant à la maison, dans ses moments de loisirs. Pour informations, écrire à: Bunny's, Box 7010, Adelaide Post Office, Toronto, Ontario. 27 sept.

**M. LUDGER HOULE**, pédicure, sera à l'Hôtel Ottawa, à St-Hyacinthe, les 8 et 9 octobre, pour traitements sans douleur des pieds, cors, durillons, ongles incarnés et épais. Pour rendez-vous, téléphonez à l'Hôtel Ottawa, PR. 4-5351. 27 sept-4 oct.

**Autos à vendre**  
**SPECIAUX DE LA SEMAINE!**  
1961—Hillman, sedan, automatique.  
1960—Cadillac, hard top, deux portes, tout équipé.  
1959—Hillman sedan.  
1957—Ford Fairlane, quatre portes, sedan, tout équipé.  
1957—Chevrolet, deux portes, sedan.  
1957—Cadillac, sedan, accidenté, tout équipé.  
1957—Morris panel.  
1956—Ford sedan V8.  
1955—Chevrolet, sedan, très propre.  
1955—International genre Bell Téléphone.  
1954—Cadillac hard top, tout équipé.  
1954—Pontiac, sedan, radio.  
1954—Monarch, sedan, tout équipé.  
1953—Pontiac, sedan, radio.  
S'adresser à Garage Fugère Engg., 995 rue Saint-Louis, St-Joseph, tél.: PR. 4-4424.

**DODGE** Royal, '55, 4 portes, en bonne condition. Pour informations, s'adresser à: Rembourrage Maska, 2456, rue Lafontaine, St-Hyacinthe, tél. PR. 3-1930. 20 sept.

**ENCAN** mercredi le 3 octobre 1962 à midi chez M. Joseph Bérrard, Grand rang, St-Thomas d'Acquin. Détails: 75 voitures à lait passées à l'épreuve du sang test fédéral, dont 16 vaches Holstein enregistrées, il y a 16 vaches d'autonne et 6 taures du printemps, 1 jument de 1,500 lbs, saillie, tracteur Ford 53, reconstruite avec pelle, charue Willard, tracteur M.H. no 22 avec niveleuse, bouleverseur à betterave, roulettes 12x12, faucheuse M.H. 7 pieds, lieuse Mc, 7 pieds en bon état, sleigh, épandeur Jutras et Frost-Wood, lieuse à bête d'Inde John Deere toute neuve, ensileur Papex, épandeur à engrais, voiture M.H. 600x16 16 pieds, voiture 825x20, 18 pieds capacité 20 tonnes, voiture 700x20, 17 pieds, batteuse Forano 20x30 avec soigneur, bouleverseur à betterave, souleveur à betterave, rouleau de bois, herse à ressort 2 panneaux, semence 11 disques combinée, banc de scie Forano, bois de service, arracheuse Mc, à patates, fileur M.H., 4 branches, 12 arpent de bête d'Inde sur le champ, tas de fumier, congélateur Admiral 100 lbs, réservoir à gaz 200 gallons, bouteille avec panier de 108 boîtes, balance de 650 lbs, réservoir, pompe à chaux, chargeur Mc, 35 tonnes de foin, paille, ensilage, bouleverseur à bête d'Inde, hache-légume, Frigidaire 8 bidons, trapeuse DeLaval, Bulb Tank Cherry-Burrell 21 bidons, chaudières, bidons, remorque à 2 roues, 15 chassis de couche, moulange, 2,500 lbs d'avoine, Garry, scie mécanique 7 forces Pionnier, un peu de ménage de maison; poêle de cuisine, set de cuisine, set de salon. La terre est vendue. Venez en foule! Cantine sur les lieux. Conditions: Argent comptant. A.E. St-Laurent, encanteur bilingue, St-Simon de Bagot, tél.: 45.

## Pédicure

**Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation**  
Province de Québec  
Genie Rural  
Service du Drainage

## SOUSSIONS

Le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation demande des soumissions pour les travaux suivants:  
A—Projet no 10764-9-623. Travaux de drainage dans le cours d'eau "Beuregard et branches" en la municipalité de St-Eugène dans le comté de Drummond, et en les municipalités des Paroisses de Ste-Hélène et de St-Nazaire d'Acton, dans le comté de Bagot. L'enveloppe de soumission devra porter la mention "Soumission pour contrat no 10-764-9-623".  
B—Projet no 11371-10-623. Travaux de drainage dans le cours d'eau appelé "Troisième Rivière du Pot-au-Beurre et Branches" en la municipalité de St-Robert, comté de Richelieu, et en la municipalité de la Paroisse de St-Michel d'Yamaska, comté de Yamaska. L'enveloppe de soumission devra porter la mention "Soumission pour contrat no 11-371-10-623".  
Un exemplaire des plans, devis et formule de soumission pourra être obtenu en s'adressant au directeur du Service du Drainage, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, Bureau 413, immeuble D, Hôtel du Gouvernement, Québec, et en versant la somme de \$10, sous forme de chèque visé ou de mandat à l'ordre du ministre des Finances. Ce montant ne sera pas remboursé.  
Seuls ont droit de soumissionner les personnes, sociétés, compagnies ou corporations agissant comme entrepreneurs généraux et ayant leur principale place d'affaires dans la Région no 9 (Yamaska-St-François-Bois-Francs), soit les districts électoraux d'Arthabaska, Bagot, Nicolet, Drummond, Richelieu, St-Hyacinthe et Yamaska.  
Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (Bid Bond) équivalent à 10% du montant total de la soumission.  
Les soumissions devront être adressées au sous-ministre associé de l'Agriculture et de la Colonisation, Bureau D-617, Hôtel du Gouvernement, Québec, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 2 heures 30 p.m., heure avancée de l'Est, le 10 octobre 1962, et pour être ouvertes publiquement au même endroit, à la même heure et le même jour.  
Les soumissions devront être envoyées sous enveloppe cachetée fournie à cet effet.  
Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.  
Roméo LALANDE, sous-ministre associé

## ENCAN

**ENCAN** samedi le 29 septembre 1962, à 1 heures chez M. Théofred Côté, Village de St-Hugues, Co. Bagot. Ameublement de maison au complet tout neuf qui en vaut la peine, set de cuisine, poêle Belanger Castel au bois et à l'électricité, Frigidaire Westinghouse, tonomatique, 2 lazy-boy, téléviseur G.E., 21 pouce, laveuse Easy, 2 draps de chambre de 5 morceaux, set de salon tout neuf, piano, draperies, cadres, set de boudoir, tables, stores vénitiens, horloge, lampes, fournaise à l'huile, set de chambre, lits jumeaux, matelas, sommiers, bureaux, Cou-Cou, vaisselle, armoires, radio, poêle à bois, lingerie de maison, tondeuse à gazon, remorque à 2 roues, outils de jardins. Attention: La terre est vendue, ça en vaut la peine. A.E. St-Laurent, encanteur, St-Simon de Bagot, tél.: 45.

## AVIS

**JE SOUSSIN** Georges Bachand déclare n'être responsable d'aucunes dettes contractées en mon nom par mon épouse, Mme Cécile Graton-Bachand, sans une autorisation signée de ma main. Georges Bachand 13-20-27 septembre

## AVIS

**VENTES A L'ENCHERE DES ECOLES DE STE-ROSALIE**  
La Commission scolaire du village de Ste-Rosalie vendra, le samedi 6 octobre 1962, quatre maisons d'écoles, avec terrains, sans garantie de mesures et de titres, exception faite de l'école No 4.  
La vente à l'enchère commencera à 1 h. 30 p.m., à l'école du 2e Rang, pour se continuer ensuite à l'école des 3e, 4e et 5e Rang.  
Sera vendu aussi: 4 fournaises à charbon, 1 réservoir de 250 gallons et 1 de 300 gallons.  
Le tout vendu payable comptant lors de la vente.  
Pour renseignements, s'adresser à: G.-E. Frégeau, sec. 82, rue Centre, Ste-Rosalie. Ste-Rosalie, le 25 sept. 1962.

**ENCAN** chez M. Ephrem Picotin, 2ième rang de Drummondville, à 15 arpent de la route Trans-Canada, le samedi 29 septembre à 12h30. Seront vendus: 5 vaches à lait croisées; 2 taures 1 1/2 an; 1 bouc 1 1/2 an; 1 veau, 7 mois; tracteur Ford '54; charrieuse; tracteur; rateau; lieuse; chargeur; wagon double sur pneus; herse à roulettes; herse à ressorts; 4 bidons à lait; 2,000' de bois de sciage; 200 piquets; batterie de clôture électrique; 25 tonnes de foin pressé. Toute la marchandise du hangar; une partie du ménage de la maison. La terre est vendue. Marcel Lambert, encanteur licencé, Saint-Germain, Cte Drummond, tél. 395-4409.

**ENCAN** à commission, tous les jeudis soir, de chaque semaine, à 1105, rue Crévier, La Providence, Saint-Hyacinthe. Les personnes qui désirent faire vendre ou acheter des articles divers, tels que meubles, etc., doivent s'adresser, le jeudi soir seulement, à compter de 7 heures, à 1105, rue Crévier, La Providence. — Pour informations, veuillez vous adresser, le jour ou le soir, à M. Dorés Lapière, encanteur licencé, 2082, rue Laframboise, Saint-Hyacinthe, tél. PR. 3-1025 ou PR. 3-2993. JNO

**ENCAN** à commission, tous les jeudis soir, de chaque semaine, à 1105, rue Crévier, La Providence, Saint-Hyacinthe, tél. PR. 4-6886. JNO

**MODISTE** diplômé, robes, manteaux, costumes. S'adresser à 560 rue Saint-Michel, La Providence, tél.: PR. 4-7773.

**Pouppinière de Saint-Hilaire**  
Mme M. Pieyns, garde-enfants de la naissance jusqu'à un an. Bonnes références. S'adresser à: 15, rue Desrochers, Saint-Hilaire, tél. FO 7-6761. JNO

**LE MOUILLAGE DE LIT**  
Soulagé sans médicament  
Garanti efficace  
Informations gratuites  
Ecrivez:  
**REFLEX SYSTEM ENRG.**  
117, ST-MICHEL  
Cité Jacques-Cartier  
L.C. 27 9

**AVON**  
offre une carrière à toute femme voulant un commerce à elle.  
Ecrivez à  
**PAULINE DESRANLEAU**  
C.P. 46, St-Hyacinthe.

**Les offres d'emplois**  
Avec la collaboration du Service national de Placement, à Saint-Hyacinthe, et à titre de service au public, "LE CLAIRON" publie chaque semaine les offres d'emplois enregistrés au bureau local de placement.  
**HOMMES**  
Chef cuisinier.  
Commis-Livreur.  
Préposé aux pièces d'autos (Bilingue)  
1 ferblantier.  
Des mouleurs de fonderie.  
**FEMMES**  
Commis de bureau.  
Des domestiques.  
Des couturières avec ou sans expérience.  
Des filles de table.  
Paireuse.  
Journalières dans conscrverie.  
Plusieurs offres d'emplois dans le domaine administratif et professionnel sont aussi disponibles.  
S'adresser au:  
**Service National de Placement**  
1871 Des Cascades, St-Hyacinthe, Que.  
Tél. PR. 4-6839

## Notice of Sale

Notice is hereby given that on the fifteen of October, nineteen hundred and sixty-two at eleven o'clock in the morning, Me Gilles Morier, notary at St-Hyacinthe, undersigned, shall proceed at 2555 Bourdages Street in the City of St-Hyacinthe, to the sale of the immoveable property belonging to Maurice, Colette, Lynne, Joanne and Jean Cordeau, minors children of Jean Marcel Cordeau, deceased, known and described as follows:  
That certain emplacement situated in the city of St-Hyacinthe, fronting on Bourdages Street, being the whole of lot number NINE HUNDRED AND TWENTY FOUR (No 924) and a strip of land measuring six feet and four inches in width, English Measure, to be taken on the SOUTH EAST side of lot number NINE HUNDRED AND TWENTY FIVE (No 925 Pt) of the Official Plan and Book of Reference of the Parish of St-Hyacinthe, said emplacement measuring seventy feet in width by one hundred and twenty-seven feet and six inches in depth, the whole English Measure and more or less, bounded in front by said Bourdages Street, in rear by lot No 1005 and part of lot No 1004, on the South-East side by lot No 923 and on the North-West side by the residue of said lot No 925 and comprising said unacadastered part of land situated between said lots Nos 924 and 925 and said lots Nos 1005 and 1004, on the same width.  
For conditions of sale, apply to the undersigned. Given at St-Hyacinthe, on September the 25th 1962.  
Gilles MORIN, Notary.  
Room 305, Edifice La Survivance 1555 Girouard St-Hyacinthe, Tél. PR. 4-7282.

## AVIS

**AVIS**  
Notice is hereby given that on the fifteen of October, nineteen hundred and sixty-two at eleven o'clock in the morning, Me Gilles Morier, notary at St-Hyacinthe, undersigned, shall proceed at 2555 Bourdages Street in the City of St-Hyacinthe, to the sale of the immoveable property belonging to Maurice, Colette, Lynne, Joanne and Jean Cordeau, minors children of Jean Marcel Cordeau, deceased, known and described as follows:  
That certain emplacement situated in the city of St-Hyacinthe, fronting on Bourdages Street, being the whole of lot number NINE HUNDRED AND TWENTY FOUR (No 924) and a strip of land measuring six feet and four inches in width, English Measure, to be taken on the SOUTH EAST side of lot number NINE HUNDRED AND TWENTY FIVE (No 925 Pt) of the Official Plan and Book of Reference of the Parish of St-Hyacinthe, said emplacement measuring seventy feet in width by one hundred and twenty-seven feet and six inches in depth, the whole English Measure and more or less, bounded in front by said Bourdages Street, in rear by lot No 1005 and part of lot No 1004, on the South-East side by lot No 923 and on the North-West side by the residue of said lot No 925 and comprising said unacadastered part of land situated between said lots Nos 924 and 925 and said lots Nos 1005 and 1004, on the same width.  
For conditions of sale, apply to the undersigned. Given at St-Hyacinthe, on September the 25th 1962.  
Gilles MORIN, Notary.  
Room 305, Edifice La Survivance 1555 Girouard St-Hyacinthe, Tél. PR. 4-7282.

**AVIS** est donné qu'en vertu d'un jugement de l'honorable juge François Caron, l'un des juges de la Cour Supérieure pour le district de St-Hyacinthe, en date du 18 septembre 1962, il sera procédé par le notaire soussigné, au numéro 2555 de la rue Bourdages, en la cité de St-Hyacinthe, le 15 octobre mil neuf cent soixante-deux, à onze heures de l'avant-midi, à la vente, à l'enchère et adjudication d'un immeuble situé en la cité de St-Hyacinthe, sur la rue Bourdages, connu et désigné comme étant le lot NEUF CENT VINGT-QUATRE (924) et une lisière de terrain de six pieds et quatre pouces de largeur mesure anglaise, à être prise sur le côté sud-est du lot numéro NEUF CENT VINGT-CINQ (Pte 925) du cadastre officiel de la Paroisse Notre-Dame de St-Hyacinthe, ledit immeuble mesurant soixante-dix pieds de largeur sur cent vingt-six pieds et six pouces de profondeur, le tout mesure anglaise et plus ou moins, borné en front par la rue Bourdages, en profondeur par le lot 1005 et partie du lot 1004, au sud-est par le lot 923 et au nord-ouest par le résidu du lot 924 et comprenant la lisière de terrain non cadastrée située entre les lots 924 et 925 et les lots 1005 et 1004 de même largeur, avec toutes les bâtisses y érigées et notamment une maison à logement unique portant le numéro civique 2555 de la rue Bourdages; ledit immeuble appartenant à Maurice, Colette, Lynne, Joanne et Jean Cordeau, enfants mineurs de feu Jean-Marcel Cordeau.  
Pour les conditions, s'adresser au notaire soussigné. Donné à St-Hyacinthe, ce 25 septembre 1962.  
Gilles MORIN, notaire.  
Suite 305 Edifice La Survivance 1555 Girouard St-Hyacinthe Tél. PR. 4-7282

**AVIS** est donné qu'en vertu d'un jugement de l'honorable juge François Caron, l'un des juges de la Cour Supérieure pour le district de St-Hyacinthe, en date du 18 septembre 1962, il sera procédé par le notaire soussigné, au numéro 2555 de la rue Bourdages, en la cité de St-Hyacinthe, le 15 octobre mil neuf cent soixante-deux, à onze heures de l'avant-midi, à la vente, à l'enchère et adjudication d'un immeuble situé en la cité de St-Hyacinthe, sur la rue Bourdages, connu et désigné comme étant le lot NEUF CENT VINGT-QUATRE (924) et une lisière de terrain de six pieds et quatre pouces de largeur mesure anglaise, à être prise sur le côté sud-est du lot numéro NEUF CENT VINGT-CINQ (Pte 925) du cadastre officiel de la Paroisse Notre-Dame de St-Hyacinthe, ledit immeuble mesurant soixante-dix pieds de largeur sur cent vingt-six pieds et six pouces de profondeur, le tout mesure anglaise et plus ou moins, borné en front par la rue Bourdages, en profondeur par le lot 1005 et partie du lot 1004, au sud-est par le lot 923 et au nord-ouest par le résidu du lot 924 et comprenant la lisière de terrain non cadastrée située entre les lots 924 et 925 et les lots 1005 et 1004 de même largeur, avec toutes les bâtisses y érigées et notamment une maison à logement unique portant le numéro civique 2555 de la rue Bourdages; ledit immeuble appartenant à Maurice, Colette, Lynne, Joanne et Jean Cordeau, enfants mineurs de feu Jean-Marcel Cordeau.  
Pour les conditions, s'adresser au notaire soussigné. Donné à St-Hyacinthe, ce 25 septembre 1962.  
Gilles MORIN, notaire.  
Suite 305 Edifice La Survivance 1555 Girouard St-Hyacinthe Tél. PR. 4-7282

**AVIS** est donné qu'en vertu d'un jugement de l'honorable juge François Caron, l'un des juges de la Cour Supérieure pour le district de St-Hyacinthe, en date du 18 septembre 1962, il sera procédé par le notaire soussigné, au numéro 2555 de la rue Bourdages, en la cité de St-Hyacinthe, le 15 octobre mil neuf cent soixante-deux, à onze heures de l'avant-midi, à la vente, à l'enchère et adjudication d'un immeuble situé en la cité de St-Hyacinthe, sur la rue Bourdages, connu et désigné comme étant le lot NEUF CENT VINGT-QUATRE (924) et une lisière de terrain de six pieds et quatre pouces de largeur mesure anglaise, à être prise sur le côté sud-est du lot numéro NEUF CENT VINGT-CINQ (Pte 925) du cadastre officiel de la Paroisse Notre-Dame de St-Hyacinthe, ledit immeuble mesurant soixante-dix pieds de largeur sur cent vingt-six pieds et six pouces de profondeur, le tout mesure anglaise et plus ou moins, borné en front par la rue Bourdages, en profondeur par le lot 1005 et partie du lot 1004, au sud-est par le lot 923 et au nord-ouest par le résidu du lot 924 et comprenant la lisière de terrain non cadastrée située entre les lots 924 et 925 et les lots 1005 et 1004 de même largeur



## Un festival JMC qui est destiné à tous les élèves

Les Jeunesses Musicales de Saint-Hyacinthe ont décidé de renouveler leur Festival-concours, cette année encore. S'inspirant des "Directives méthodologiques du programme des Ecoles secondaires de la Province", elles veulent étendre leur concours à tous les élèves en le consacrant exclusivement à tous les ensembles vocaux : groupes scolaires, Ecoles normales, Instituts familiaux, Collèges classiques, Sociétés chorales et Choeurs d'église.

Le concours s'étend de la 2e à la 12e année pour les écoles primaires et secondaires. Les Ecoles normales, Instituts familiaux et Collège classiques disposent de trois programmes différents; enfin, les Choeurs d'église et les Sociétés chorales sont groupés en voix égales de femmes, voix égales d'hommes et voix mixtes.

Les organisateurs de ce concours espèrent que tous les directeurs d'écoles et de chorales encourageront cette initiative des Jeunesses musicales et qu'ils pourront compter sur un minimum de cent groupes à Saint-Hyacinthe.

Ces concours permettent aux jeunes de prendre contact avec

le public et ils leur fournissent l'avantage de la compétition. De plus l'éducation qu'ils recevront en se préparant au Festival leur apportera un enrichissement musical et leur "apprendra à poser leur voix, si ce n'est pas pour chanter, ce sera au moins pour bien parler, la voix étant le premier et le plus nécessaire des instruments."

### Les infirmières se rencontreront à Sorel, samedi

L'assemblée annuelle des infirmières licenciées du district no 4, comprenant les comtés de Saint-Hyacinthe, Bagot, Rouville, Richelieu, Verchères et Chambly, aura lieu le samedi, 29 septembre, à 1h. de l'après-midi, à Sorel. Les infirmières pourront se rendre à Sorel en automobile ou par autobus. Le départ par autobus aura lieu à 1h. de l'après-midi, à l'hôpital Saint-Charles, à Saint-Hyacinthe. Le prix du billet par autobus sera de \$1.50.

Les infirmières prendront connaissance dans l'après-midi des rapports des activités pour 1961-1962. Il y aura ensuite un voyage en bateau et un souper. Le retour s'effectuera à 7h.30 de la soirée.

### Défense de faire brûler des feuilles dans Saint-Hyacinthe

Le service des incendies de Saint-Hyacinthe a demandé à la population de ne pas faire brûler les feuilles mortes, qui ont déjà commencé à tomber des arbres.

Les maskoutains peuvent se débarrasser de ces feuilles mortes en les mettant aux vidanges ou en allant les porter à l'incinérateur municipal.

Un règlement municipal défend aux citoyens de faire brûler des feuilles mortes ou autres choses dans les limites de la ville.

### CHANGEMENT D'ADRESSE

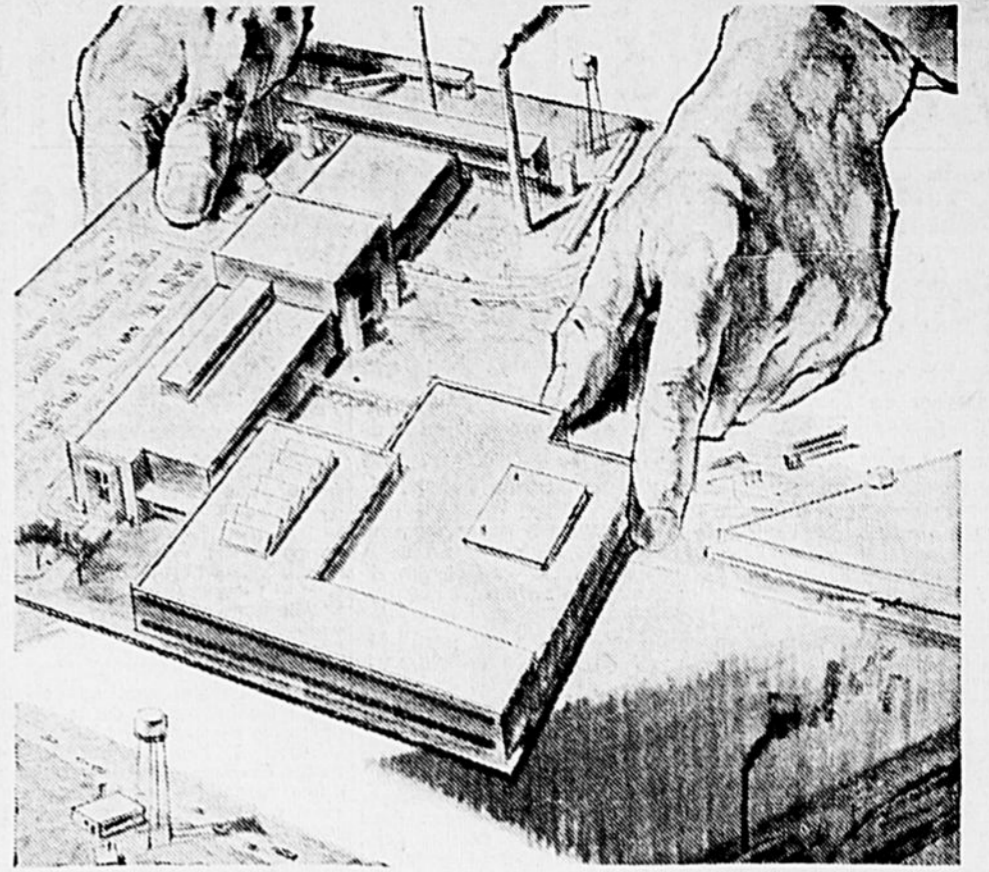
Clients et amis

Il me fait plaisir d'annoncer qu'à compter du 1er octobre prochain mon bureau occupera des nouveaux locaux situés à

2285, RUE GIROUARD — SAINT-HYACINTHE

JACQUES R. GAUTHIER, C.A.

Comptable agréé



## VOUS PARTICIPEZ À TOUT CE QUI SE FAIT AU CANADA lorsque vous avez de l'assurance-vie

Étonnant? Peut-être, mais c'est pourtant vrai. Comme la plupart des gens, vous avez probablement toujours considéré votre assurance-vie comme une protection pour votre famille, comme une précieuse garantie si vous avez un besoin urgent de contracter un emprunt, comme un fonds de pension pour plus tard, ou comme un moyen efficace d'épargner régulièrement.

Mais en réalité, vos primes d'assurance-vie sont plus qu'un placement visant à garantir votre sécurité et celle de votre famille. Elles constituent un placement dans l'économie du Canada; elles contribuent à sa croissance et aident à faire de notre pays un endroit où l'on est toujours plus heureux de vivre.

A ce jour, NEUF MILLIARDS DE

DOLLARS d'épargne sous forme d'assurance-vie sont investis dans les grandes entreprises canadiennes par l'entremise d'obligations, d'actions et d'hypothèques.

Ces capitaux aident à financer des entreprises d'envergure dans tout le pays: écoles, centres commerciaux, ponts, routes, maisons, immeubles d'appartements et de bureaux, écoles, usines, ateliers, centrales d'énergie électrique, etc. Autant de réalisations qui, à leur tour, créent de l'emploi.

Le revenu de ces placements vous est directement profitable parce qu'il contribue à réduire les primes d'assurance-vie que vous, de même que neuf millions d'autres Canadiens, devez payer.

LES COMPAGNIES D'ASSURANCE-VIE AU CANADA

### Transactions immobilières

Lot vacant appartenant à René Michon (localité) St-Tho. d'Aquin, vendu à Joseph Rivard pour la somme de \$1,000.00.

Lot désaffecté appartenant à Les Commissaires d'écoles (localité) La Présentation, vendu à Alfred Bazinet pour la somme de \$27,500.00.

Emplacement appartenant à Arsène Garand Inc. (localité) Cité de St-Hya., vendu à Martin & Jacques Simoneau pour la somme de \$27,500.00.

Immeuble appartenant à Adrien Messier (localité) St-Charles-sur-Richelieu, vendu à Emile Jacques pour la somme de \$40,000.00.

Terrain désaffecté appartenant à Les Commissaires d'écoles, La Prés. (localité) La Présentation, vendu à Joseph Montigny, pour la somme de \$1,294.00.

Terrain désaffecté appartenant à Les Commissaires d'écoles La Prés., (localité) La Présentation, vendu à Armand Blanchette pour la somme de \$540.

Terrain désaffecté appartenant à Les Comm. écoles La Prés., (localité) La Présentation, vendu à Raymond Frédette pour la somme de \$500.00.

Terrain désaffecté appartenant à Les Comm. d'écoles La Prés., (localité) La Présentation, vendu à Irénée Angers pour la somme de \$7,000.00.

Immeuble appartenant à Blanche Benoit (Mme Victor Blanchard), (localité) Cité, vendu à Gilles Gendron pour la somme de \$15,000.00.

Partie de terre appartenant à Marcel Roder (localité) St-Barnabé, vendue à Jean-Luc Fontaine pour la somme de \$8,000.00.

1 emplacement appartenant à Telesphore Goulet (localité) St-Denis-sur-Richelieu, vendu à Bernard Saint-Amour pour la somme de \$800.00.

1 emplacement appartenant à Noël Cordeau (localité) St-Denis-sur-Richelieu, vendu à Jacques R. Lacombe pour la somme de \$1,200.00.

3 terres appartenant à Robert Fontaine (localité) La Présentation, vendues à Réal Fontaine pour la somme de \$17,000.00.

7 terres appartenant à Adrien-Julien Bernard (localité) La Présentation, vendues à Robert Fontaine pour la somme de \$20,000.00.

2 terres appartenant à Sylva Gaucher (localité) Saint-Damase, vendues à Louis Phaneuf pour la somme de \$25,000.00.

1 emplacement appartenant à Nicolas Maréchal (localité) paroisse St-Jude, vendu à Noé Brouillard pour la somme de \$15,100.00.

1 emplacement appartenant à Noël Cordeau (localité) St-Denis-sur-Richelieu, vendu à Lionel Roy pour la somme de \$1,200.00.

1 emplacement appartenant à Roland Salvas (localité) St-Joseph-de-St-Hugues, vendu à Léopold Richer pour la somme de \$9,000.00.

1 emplacement appartenant à Joseph Houde (localité) St-Jude, vendu à Lucien Menard pour la somme de \$6,000.00.

1 terre appartenant à Jean Baulay (localité) Saint-Thomas, vendue à Adélaïde Gauthier pour la somme de \$4,000.00.

1 terre appartenant à Arthur Turcotte (localité) La Présentation, vendue à Gilles Flibotte pour la somme de \$100.00.

1 immeuble appartenant à Joseph Fontaine & Al. (localité) St-Joseph de St-Hugues, vendu à Mobilier Laboratoire Inc., pour la somme de \$10,000.00.

1 lot vacant appartenant à Arthur Perreault (localité) St-Joseph de St-Hya., vendu à Jules Goyette pour la somme de \$1,000.00.

1 lot vacant appartenant à Arthur Perreault (localité) St-Joseph de St-Hya., vendu à Jean-Paul Ledoux pour la somme de \$1,000.00.

## L'Association libérale féminine se montre active et optimiste

"Nous devons nous renseigner par tous les moyens, presse, radio et télévision, pour trouver les arguments nécessaires à la réfutation des prétentions des autres partis politiques. L'optimisme règne dans nos rangs car une simple rétrospective sur les réalisations du gouvernement nous enthousiasme et nous stimule à appuyer le gouvernement démocratique du premier ministre Lesage." C'est ainsi que s'adressait Mme Antonio Perrault, présidente de l'Association libérale féminine du comté de Saint-Hyacinthe, lors de la dernière assemblée générale tenue lundi soir dernier.

M. René Saint-Pierre, ministre des Travaux publics, invite lui aussi, à prendre la parole, ne manqua pas de souligner le dynamisme et la ferveur de l'Association féminine, tout en félicitant les quelque 200 dames réunies à cette occasion, de l'effort et de la collaboration qu'elles ont toujours manifestés en face des problèmes politiques.

### Le R. P. Desrosiers prêchera le triduum des tertiaires

Le Rév. Père Adjuvator Desrosiers, o.f.m., commissaire du Tiers-Ordre, prêchera le triduum des tertiaires franciscains de la paroisse la Cathédrale, à Saint-Hyacinthe. Ce triduum débutera dimanche, 30 septembre, à la cathédrale. Il y aura prédication après chacune des messes dominicales et office religieux à 7h.15 de la soirée.

### Guy Vidal exposera à la Galerie

Le peintre-graveur Guy Vidal, Maskoutain d'origine, exposera ses œuvres à la Galerie Marcel du 4 au 20 octobre, à Saint-Hyacinthe.

Guy Vidal a étudié la peinture et la gravure avec le maître Albert Dumouchel, à l'Institut des arts graphiques et à l'École des beaux-arts.

Un séjour récent aux États-Unis a permis à Guy Vidal de travailler avec le graveur Rudolf Pozzati et le peintre James McGarrell.

Le jeune peintre-graveur originaire de Saint-Hyacinthe, a enseigné à l'université de Bloomington, Indiana.

Guy Vidal a participé à une exposition-concours au musée d'Evansville, où il a obtenu un premier prix, ainsi qu'à d'autres expositions telles que la Biennale du Walker Art Centre, à Minneapolis.

# pour rouler gaiement (À PEU DE FRAIS)



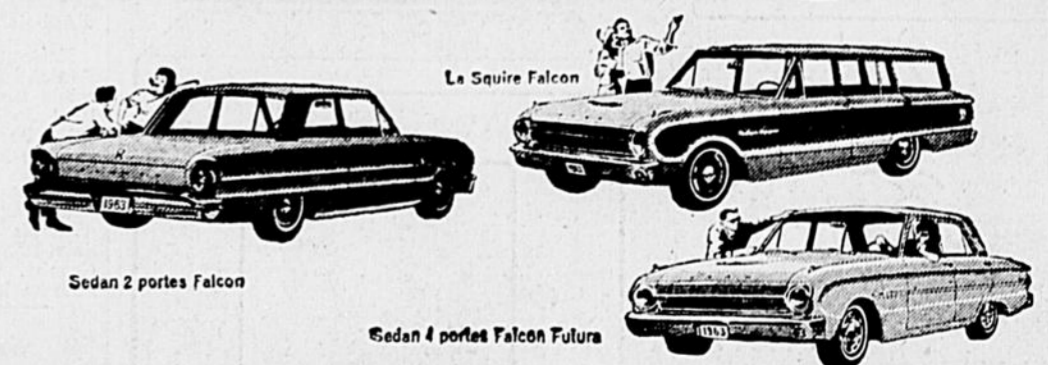
Décapotable sport Falcon Futura—l'une des superbes voitures de fabrication Ford construites au Canada

**Grande nouvelle!** ... Cette année, il y a 15 nouvelles Falcon, dont une décapotable Falcon qui fera sensation. Une ligne de toit d'inspiration Thunderbird, une grille d'un concept entièrement nouveau, des garnitures latérales aux lignes élancées et de luxueux intérieurs accentuent la silhouette célèbre de la Falcon. Soupapes hydrauliques silencieuses, freins à autorégulation assurent agrément, conduite exempte de soucis.

Dans la Falcon Futura, de profonds sièges baquets contribuent au plaisir de rouler en voiture sport. Ils sont galbés, rembourrés mousse et garnis de riche vinyle—et séparés par un spacieux vide-poches formant console.

Les moteurs comprennent le fougueux six-cyl. "144" Falcon et le puissant six-cyl. spécial "170" Falcon. Les Falcon '63 seront plus populaires que jamais... venez en constater les raisons dès maintenant chez le Vendeur Ford.

Certains caractéristiques illustrées ou mentionnées sont disponibles moyennant supplément.



# LA FORD FALCON 1963



YAMASKA AUTOMOBILE INC.

3005, rue Dessales Tél. PR. 4-6491  
St-Hyacinthe

# La Vie Régionale

## Saint-Valérien décide de vendre son réseau électrique à la SCP

Les membres du conseil d'administration de la Co-opérative de Saint-Valérien de Shefford ont accepté à l'unanimité, par voie de résolution, la proposition d'achat du réseau électrique de la Co-opérative que leur avait soumise la compagnie Southern Canada Power.

Cette entente est survenue entre les deux parties au terme de négociations qui ont débuté en mai dernier.

En effet, le 12 mai 1962, à la suite d'une résolution du conseil d'administration de la Co-opérative, les directeurs manifestèrent leur intention de vendre leur réseau et invitèrent la compagnie Southern Canada Power à soumettre une proposition d'achat. Ce qui a été fait.

Voici en bref les conditions et termes de la proposition :

La compagnie Southern Canada Power offre d'acheter le

plus de \$12,000 par année et ce, des la première année.

Dans un dernier attendu de la résolution, le conseil d'administration de la Co-opérative avance l'opinion qu'en raison de tous les avantages offerts sur le plan financier et technique, il est évident que les sociétaires ont tout intérêt à ce que le réseau électrique de la Co-opérative soit exploité à l'avantage par la compagnie Southern Canada Power.

Il reste maintenant au conseil d'administration de la Co-opérative de soumettre leur résolution à l'approbation formelle des sociétaires au cours d'une assemblée générale spéciale convoquée à cette fin et prescrite par la loi.

## M. et Mme Henri Grégoire célèbrent leurs noces d'or

M. et Mme Henri Grégoire (Maria Laperle), de St-Rosalie, ont récemment célébré leur jubilé d'or. Ils sont natis de St-Rosalie et s'épousèrent dans cette même paroisse en 1912. Ils ont eu neuf enfants : MM. Roméo, Joseph et Marcel, de St-Rosalie, et Philippe Grégoire, de St-Hyacinthe-le-Confesseur; Mmes Réal Gaucher (Juliette), de Douville, Gaston Simoneau (Jeannette), de St-Hu-

ghes, Georges Morissette (Jeanette), de St-Hyacinthe-le-Confesseur, Norman Houle (Lilliane), de St-Simon, et Serge Cusson (Lise), de Halifax. Ils ont aussi 16 petits-enfants : Hughette, Réal, Johanne, Carole, Diane, Daniel, Patrick, André, Jannette et Grégoire Grégoire; Louise et Michel Morissette; René et Pierre Houle; Lisa Cusson.

Après la messe de remerciements, 350 parents et amis se réunirent à la salle "Chez Wilfrid". Il y eut présentation d'une gerbe de fleurs par Mlle Diane Grégoire, d'une bourse par M. Daniel Grégoire et lecture d'une adresse par Mlle Hughette Grégoire. Les invités dansèrent au son de la musique de l'orchestre de Gilles St-Amand.

## Rougemont sera doté d'une station de pompes à incendie

ROUEMONT (DNC) — Le village de Rougemont aura son poste de pompes à incendie. La nouvelle a été confirmée par M. Guy Frégeau, jeudi dernier. Cette installation coûtera environ \$25,000 à la paroisse de Rougemont.

On prévoit qu'il en coûtera de \$1,500 à \$2,000 pour échanger le terrain de 24 pieds par 70 pieds dont dispose la municipalité, contre un terrain de 100 pieds par 150 pieds appartenant à M. Alain Chabot. La construction s'élèverait à \$10,000 et l'achat d'un camion et de l'équipement, à \$12,000.

Rougemont possède actuellement 25 pompiers volontaires, mais quand un incendie s'est déclaré, il a toujours fallu demander l'assistance des pompiers de St-Césaire. Trois puits artésiens et une source fourniront l'eau pour approvisionner la pompe. Le nouveau poste s'érigera au milieu de Rougemont.

## SAINT-DAMASE

### L'organisation des Loisirs obtient ses lettres patentes

L'organisation des Loisirs de St-Damase vient d'obtenir ses lettres patentes. Il s'agit des "Loisirs St-Damase Inc." qui ont pour but de promouvoir les loisirs organisés chez les jeunes et leur apportant une aide financière et en instituant des activités de groupe pour garçons et filles.

MM. Rosaire Malo, Raymond Ménard, Guy Gingras se sont unis en corporation, le 19 juin dernier, le gouvernement leur accorda des lettres patentes. Le montant auquel sont limités les biens immobiliers que la corporation peut posséder est de \$15,000. Le siège social est situé à St-Damase.

C'est la Société St-Jean-Baptiste qui débuta le mouvement en fondant des loisirs de groupe pour les fillettes, elle décida ensuite de rallier les jeunes garçons. C'est à la suite de cette décision que l'abbé Pierre-Paul Beaugard conseilla aux promoteurs des loisirs de se grouper en une corporation qui serait soutenue financièrement par les divers mouvements municipaux et scolaires.

## Saint-Damase

Mariages. — Le mariage de Mlle Gilberte Brodeur, fille de M. et Mme Donat Brodeur, à M. Marcel Beaudin, fils de M. et Mme Armand Beaudin, de Waterloo, a été béni samedi, le 22 septembre. A l'issue de la cérémonie, il y eut réception à la salle paroissiale.

Le même jour, a été célébré le mariage de M. Georges Messier, fils de M. et Mme Honoré Messier, de Saint-Pie, à Mlle Estelle Beaugard, fille de M. et Mme Hector Beaugard. M. l'abbé Emilien Ravenelle, curé de Saint-Simon et oncle de la mariée, leur donna la bénédiction nuptiale. Il y eut réception à l'hôtel de Saint-Paul d'Abbotsford.

Naissance: Joseph-Marcel Daniel, baptisé le 23 septembre, est le fils de M. et Mme Jean-Paul Jodoin (Ernestine Roussey). Parrain et marraine, M. et Mme Marcel Darsigny.

Décès: M. Jean-Baptiste Brodeur, âgé de 81 ans, époux d'Imelda Girard, autrefois de Saint-Damase, est décédé à Granby. Il a été inhumé à St-Damase le 22 septembre.

Saint-Denis  
SAINT-DENIS (DNC) — Les membres du conseil municipal de Saint-Denis ont étudié pendant plusieurs mois les possibilités d'améliorer le système d'aqueduc pour la quantité et la qualité d'eau.

Dans un référendum tenu et approuvé le huit septembre, on décida d'ouvrir des soumissions publiques le trois octobre prochain pour l'exécution des travaux qui débiteront probablement au début de novembre.

Le Bowling de Saint-Denis a ouvert ses portes le 15 septembre. Plusieurs ligues sont à se former.

Mlle Scolastique Archambault est de retour d'un voyage de dix jours chez sa soeur de Rawdon.

## SAINTE-MADELEINE

### Jubilé d'or de M. et Mme Bousquet

STE-MADELEINE (DNC) — M. et Mme Joseph Bousquet, de Ste-Madeleine, ont célébré, le 22 septembre, leur cinquantième anniversaire de mariage. M. Bousquet naquit à La Présentation en 1886. Mme Bousquet (Angéline St-Pierre), à St-Thomas-d'Aquin en 1890. C'est dans cette paroisse qu'ils s'épousèrent en 1912. De leur union naquirent dix enfants : MM. Georges, Jean et Julien Bousquet; Mmes Jean-Paul Morin (Rachel), Willie Chenette (Laurette), Renaud Beauchemin (Madeleine), Roger Jodoin (Juliette), Germaine Beauchemin (Anita), André Darsigny (Agathe) et Mlle Lucille Bousquet, de Montréal.

Une messe en l'honneur des jubilaires fut célébrée par M. le curé Armand Desnoyers, le sermon fut prononcé par M. l'abbé Gérard Bousquet, neveu des jubilaires.

Après la cérémonie, quelque deux cents parents et amis se réunirent au Centre Notre-Dame de St-Hyacinthe pour fêter les jubilaires. Mlle Carmen Chenette présenta les vœux au nom de l'assemblée. Mlle Sylvie Beauchemin offrit une gerbe de fleurs à Mme Bousquet et M. Louis Jodoin leur donna une bourse bien garnie.

L'HEURE A ETE CHANGEE POUR DOMINO - 1:30 P.M. A 2:30 P.M. CFTM-TV CANAL 10 A PARTIR DE LUNDI LE 7 SEPTEMBRE

# EPARGNEZ

ET OBTENEZ LES TIMBRES HORIZON GRATUITS EN SURPLUS AU DOMINION

## CENTRE DACHATS ST-HYACINTHE

LES GAGNANTS DOMINO POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 15 SEPTEMBRE 1962

GRAND PRIX DE \$1,000.  
Mme Paul Thivierge,  
7653 - 8e Avenue, Ville St-Michel, Montréal 28, Qué.

GAGNANTES DU PRIX QUOTIDIEN DE \$100.  
Mme Georges Hamelin,  
7241 - 7e Avenue, Ville St-Michel, Montréal 28, Qué.  
Mme Marguerite Boivin,  
11,825, rue Pointcaré, Montréal, Qué.  
Mrs. Eva Payne,  
2173, avenue Marcell, Montréal 28, Qué.  
Mme Irène Gadbois,  
3030 A ouest, rue St-Jacques, Montréal 3, Qué.

EN VEDETTE CETTE SEMAINE

CONFITURES de fraises	"Marquette" Epargnez 10¢	Pot 24 oz	.39
TOMATES de CHOIX	DOMINO Epargnez 16¢	Btes 28 oz	5/1.00
POMMES McIntosh	Fancy no 1 la semaine de la pomme au Dominion	10 lb	.55
APPRET à SALADES	"Miracle Whip" Epargnez 16¢	Pot 32 oz	.59
ORANGES FRAICHES	De l'Afrique du Sud Grosseur 288	Doux.	.29
ROTI de PALETTE	Boeuf de marque rouge ou bleue	LB	.45

**SPECTACLE VENDREDI et SAMEDI EN VEDETTE CETTE SEMAINE**

**GUY ROBICHAUD, M.C.**  
chanteur de grand talent

**CLAUDE BLANCHARD et LEO RIVEST**  
Comédiens fantaisistes

**DENISE LABELLE**  
Chanteuse

**M. "HOT PIANO"**  
Pelly Fellow

**Musique de danse continue**  
avec deux orchestres  
Gerry Collette

**Les Rythmiques**  
5 formidables musiciens

**Buffet Pointe Valaine**  
salle de réception pour mariages, anniversaires, groupement, etc.

**A L'HOTEL**  
Tous les vendredis soir, concours des découvertes de Pointe-Valaine. Le prix montre-bracelet, valeur \$60.00 et autres prix en argent. Bienvenue à tous.

**POINTE VALAINE**  
SAINT-HILAIRE — OTTERBURN PARK  
Rcs.: FO. 7-5555  
M. Hubert OUMET, gérant

**MOFFAT** LE MAXIMUM DE QUALITÉ ET DE VALEUR EN FAIT D'ACCESSOIRES AUTOMATIQUES DE LAVAGE À LA MAISON

**LAVEUSE AUTOMATIQUE 1963 MOFFAT**  
Modèle 231-281 **\$289<sup>00</sup> SEULEMENT**

Grand rendement, améliorations nombreuses et robustesse à toute épreuve. La qualité traditionnelle Moffat qui vous assure service et satisfaction. Élimine tous les inconvénients de la lessive... automatiquement!

**SÉCHEUSE AUTOMATIQUE 1963 MOFFAT**  
Modèle 331-187 **SEULEMENT \$209<sup>00</sup>**

Simplicité et sécurité des opérations pour tous genres de tissus. Bouton de contrôle simple. Fabrication de qualité Moffat qui constitue votre assurance d'un parfait rendement.

**VOYEZ VOTRE MARCHAND FAVORI**

**SOUTHERN CANADA POWER**  
POUR VOS APPAREILS ELECTRIQUES MODERNES

NOUS OFFRONS GARANTIE ET SERVICE SUR TOUT CE QUE NOUS VENDONS

25 TIMBRES HORIZON GRATUITS EN SURPLUS

avec coupon et achat de	Sirop de maïs "Beehive" Bte de 2 lb	35¢
avec coupon et achat de	RIZ DAINTY Servez comme Légumes! Pqt 2 lb	37¢
avec coupon et achat de	JAMBON CUIT "Maple Leaf" Bte de 1 1/2 lb	1.79
avec coupon et achat de	BISCUIT HILLTOP assortis	29¢
avec coupon et achat de	LAIT en POUDRE "Starlac" Pqt 15c de rabais 3 lb	75¢
avec coupon et achat de	Bovril en Sachets Paquet de 12 sachets	39¢
avec coupon et achat de	FEVES BLANCHES Récoltées à la main! Pqt 2 lb	29¢
avec coupon et achat de	GUIMAUVES "Angelus" blanches ou colorées Pqt 16 oz	37¢
avec coupon et achat de	SHORTENING "Snowflake" pqt 4c de rabais 1 lb	2/59
avec coupon et achat de	RAISINS "Wasco" Sulfata Pqt 2 lb	55¢
avec coupon et achat de	FROMAGE en tranches "Domino" Pqt 8 oz	2/58¢
avec coupon et achat de	THE en SACS "Lyon's" Discount Pqt de 100	83¢
avec coupon et achat de	BETTERAVES marinées "Raymond" Pot 24 oz	25¢
avec coupon et achat de	DETERGENT "Mir" Bte 24 oz	89¢
avec coupon et achat de	SEL SIFTO Sel fin Pqt 12 oz	2/27¢
avec coupon et achat de	TAMPONS Nettoyeur "S.O.S." Pqt. de 10	25¢
avec coupon et achat de	ORANGES Fraîches - 2 douzaines ou plus	
avec coupon et achat de	Carottes fraîches Sac de 5 lb ou plus	
avec coupon et achat de	EPINARDS FRAIS 2 sacs de 10 oz ou plus	
avec coupon et achat de	TOMATES 2 pqt cello de 14 oz	
avec coupon et achat de	CITRONS de CHOIX 1 douzaine ou plus	
avec coupon et achat de	Bacon sans couenne "Maple Leaf" Pqt 1 lb	
avec coupon et achat de	WEINERS "Maple Leaf" Pqt. 1 lb	
avec coupon et achat de	SAUCISSES "Canada Packers" Pqt 1 lb	

Prix en vigueur jusqu'à Sam. 29 septembre au DOMINION — DOMINION STORES LIMITED

# La femme ...au foyer, partout

## Nouveaux berceaux

### PROVIDENCE

Joseph-Denis-Emile-Pierre, né le dix septembre et baptisé le 16, est le fils de M. et Mme Denis Mailhot (Solange Goyette). Parrain et marraine: M. et Mme Emile Mailhot, grands-parents de l'enfant.

Joseph-Camille-Gilles, né le 7 et baptisé le 16 septembre, est le fils de M. et Mme Euchariste Thibodeau (Marie-Reine Nadeau). Parrain et marraine: M. et Mme Emilien Roi, oncle et tante du nouveau-né.

### SAINT-SACREMENT

Marie-Anne-Martine, née le 7 septembre et baptisée le 16, est la fille de M. et Mme Jean Moyen (Victoire Lévesque). Parrain et marraine: M. et Mme Charles Moyen, grands-parents de l'enfant.

Joseph-Charles-Sylvain-Bruno, né le neuf septembre et baptisé le 16, est le fils de M. et Mme Valère Therrien. Le parrain et la marraine sont M. et Mme Charles Therrien, grands-parents de l'enfant.

### CHRIST-ROI

Joseph-Jean-Pierre-Yves, né le 15 et baptisé le 23 septembre, est le fils de M. et Mme Jean Blanchard (Lise Bergeron). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Pierre Drolet, oncle et tante de l'enfant.

### SAINT-JOSEPH

Joseph-Gérard-Mario, né le 12 septembre et fils de M. et Mme Pierre Pion (Céline Lambert), a été baptisé le 23 septembre.

Parrain et marraine: M. Gérard Lambert et Mlle Marie-Paule Lambert, oncle et tante du nouveau-né.

Joseph-Paul-Daniel-Mario, né le 15 et baptisé le 23, est le fils de M. et Mme Jean Mondou. (Marie-Paule Jubinville). Parrain et marraine: M. et Mme Paul-Emile Loiselle, oncle et tante de l'enfant.

### NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE

Marie-Odette-Hélène - Annick, née le 10 septembre et baptisée le 22, est la fille de M. et Mme Louis Ladouceur (Hélène Rousseau). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Gilles Rousseau, oncle et tante de l'enfant.

Joseph-Gaetan-Mario, né le 10 et baptisé le 23 septembre, est le fils de M. et Mme Gaetan Lambert (Micheline Frenière). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Roméo Lambert, grands-parents de l'enfant.

Marie-Jeanne-Joëlle, fille de M. et Mme Omer Chenette (Anne-Marie Rouleau), est née le 8 et a été baptisée le 23 septembre. Parrain et marraine: M. Donat Rouleau et Mlle Jeanne Rouleau, oncle et tante du nouveau-né.

### SAINT-SACREMENT

Joseph-Gaston-Simon-D a v i d, est le fils de M. et Mme Marcel Ménard (Jeanne Vadeboncoeur). Né le 12, il a été baptisé le 23 septembre. Le parrain et la marraine sont M. et Mme Alfredina Ménard, grands-parents de l'enfant.

(Suite à la page 12)



## Un costume de chef indien à peu de frais

Le petit qui joue au chef indien peut certainement être très dur pour ses vêtements lorsqu'il fait la guerre aux "cowboys" du voisinage!

Une mère pratique et populaire est celle qui apporte sa contribution au budget familial, tout en ajoutant un climat d'aventure aux heures de divertissement de l'enfant; ceci, en convertissant un vieux pantalon en un costume digne du chef indien le plus fier.

Pour accomplir ce tour de magie domestique, les spécialistes du cercle de couture local suggèrent de faire une frange en feutre et de coudre celle-ci le long des coutures extérieures du pantalon, ainsi qu'à une simple veste de feutre... ce qui produira le boléro approprié.

La frange se fait facilement en taillant des bandes de feutre de deux pouces de largeur. Le boléro peut être taillé en suivant un patron de papier, ou d'après une des chemises de fiston. La frange est appliquée sur les bords extérieurs du boléro. Pour créer les fausses poches, des bandes de frange plus larges sont taillées et cousues sur un côté du devant du corsage.

Pour faire des brassards dont l'aspect sera fier, d'étranges bandes de feutre peuvent être garnies de piqures décoratives, sur une machine à coudre telle que

## Cliniques de l'Unité sanitaire

Le directeur de l'Unité sanitaire de Saint-Hyacinthe-Rouville, le Dr Marc Bergeron, a communiqué son programme de cliniques d'immunisation pour la première semaine d'octobre.

Le lundi, 1er octobre, il y aura clinique à Otterburn Park, de 2h. à 3h.30 de l'après-midi. Une clinique sera tenue à Marieville à la même heure, mais le mardi, 2 octobre.

L'Unité sanitaire tiendra une clinique dans la paroisse Notre-Dame, à Saint-Hyacinthe, le 3 octobre, de 2h. à 3h.30 de l'après-midi.

Enfin, il y aura clinique le jeudi, 4 octobre, dans la paroisse Saint-Sacrement, à Saint-Hyacinthe, de 2h. à 3h.30 de l'après-midi.

## Au service de votre bonheur

Dites adieu à la boisson

L'usage de l'alcool est réservé à ceux et celles qui peuvent en boire sans se livrer au moindre abus. Donc ceux qui ont la plus petite tendance à l'excès doivent avoir le bon esprit de s'éloigner de la bouteille. C'est au moment où ils constatent qu'ils ne peuvent pas échapper à l'abus, que les buveurs doivent comprendre qu'ils ne sont pas de taille à faire usage des boissons alcoolisées, car si le moindre usage se traduit par l'abus, il vaut infiniment mieux qu'ils se rendent compte que l'alcool n'est pas fait pour eux.

C'est une affaire d'éducation, à l'école, au collège, au couvent et à la maison, les éducateurs et les parents devraient s'appliquer à signaler aux jeunes les dangers de l'abus. Les garçons et les filles qui ne se sentent pas le courage de résister à l'abus ne feraient pas une mauvaise affaire, s'ils prennent l'engagement de ne plus boire. Les Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc leur offrent un refuge salutaire. Quand on ne sait pas boire sans abuser, quand on ne se sent pas la force de résister aux excès, il importe de s'enrôler dans un cercle d'abstinence totale. C'est au tout début qu'il convient de prévenir la maladie toujours possible de l'alcoolisme. Il est beaucoup plus facile de prévenir cette maladie que de la guérir quand elle a duré cinq ans, dix ans, quinze ans et plus!

En conséquence, quand on est jeune et qu'on s'aperçoit qu'on a tendance à abuser de la boisson, c'est à ce moment précis qu'on doit avoir assez de volonté et de caractère pour s'éloigner des occasions où l'on ne saura pas résister à l'usage qui va se transformer en abus. C'est une décision plus facile à prendre à ce moment-là que plus tard, lorsqu'on est affecté de cette maladie effroyable qui s'appelle l'alcoolisme chronique. Les cercles d'abstinence totale peuvent alors jouer un rôle de prévention, un rôle utile, bienfaisant, merveilleux.

Certes, tout le monde n'est pas tenu de prendre un engagement d'honneur, mais au nom du gros bon sens, que les intéressés n'hésitent pas à prendre cet engagement, s'ils se rendent compte qu'ils n'ont pas assez de volonté pour résister à l'abus. Tant mieux s'ils ont assez de caractère pour résister à l'abus. Tant mieux s'ils ont assez de caractère pour résister à l'abus. Tant mieux s'ils ont assez de caractère pour résister à l'abus. Tant mieux s'ils ont assez de caractère pour résister à l'abus.

ADRIEN PLOUFFE

## Une descente au fond de l'être

Avez-vous regardé un enfant? Le votre ou celui de la voisine peut-être. N'est-il pas charmant? même si parfois il revient tout sale, tout bessé.

Pourtant il n'a pas de soucis. Il repose sur vous en toute confiance. Alors que vous peinez pour lui, il se promène dans les rêves, il accomplit des exploits hors du temps et vous n'en savez rien.

Et pourtant, il est si bien. Il invente mille choses. Il réfléchit profondément, il en oublie tout.

Qu'elle est loin cette période de notre vie, soupirons-nous. Non pas loin, elle sommeille en nous sous forme de rêves, rêves de changer le monde.

Oh! certes notre enfance a évolué comme tout notre être d'ailleurs mais ces rêves impossibles que nous faisons parfois, ne ressemblent-ils pas aux songes de l'enfant qui s'imagine être le héros qui reforme tout. Nous cherchons des moyens d'améliorer notre existence, notre milieu, nous en trouvons et les appliquons à moitié. Ils réussissent au quart.

L'enfant imagine toujours quelque chose, son esprit tra-

ville continuellement. Aussi est-il l'intellectuel parfait puisqu'il ne pense que ses inventions de son esprit ou tout au moins une activité de son intelligence.

S'il joue avec une toupie, pour nous, assemblage de matériaux quelconques — il la regarde tourner, admire ses prouesses, s'ingénue à lui donner la vitesse et la durée.

Pourtant nous nous intéressons à beaucoup de choses sans nous y arrêter vraiment, sans faire travailler notre esprit. Quelles découvertes formidables pourrions-nous faire en approfondissant un seul détail de notre existence.

Si nous réfléchissons plus sur notre comportement avec les autres, ne trouverions-nous pas des améliorations à effectuer?

Devenir plus réceptives, mesdames, augmenterait sûrement nos chances de bonheur. Un bon récepteur rend la musique plus fidèlement...

## BISCUITERIE JANO ENRG.

1980, rue des Cascades St-Hyacinthe PR. 3-2641 (Face à la Penmans)



ENCORE du NOUVEAU arrivé chez JANO Les fameuses CHIPS DUCHESSE régulière au Bar-B-Cuc, vendue à la livre Extra spécial lb. **.59** Economie de .20

Ouvert dimanche de 10 hres a.m. à 1 hre p.m.

L'endroit idéal pour vos biscuits, pâtisseries, BONBONS, CHOCOLATS, chips, etc.

Cette semaine: biscuit chocolat spécial Dion; Biscuit Graham recouvert de chocolat par 3 livres **.89**

Ces mêmes biscuits chocolat à la caisse .27 la livre GATEAU, MOKA ET FUDGE la douzaine **.49**

Spécial à votre choix: peanuts brunes, blanches ou en écaïlle. Prix spécial 3 lbs **1.00**

20% d'escompte sur toutes les Pâtisseries chaque lundi. Ouvert le jeudi soir jusqu'à 9 heures.

## Un dessert sans calories pour l'Action de grâces

Plus on va, plus on essaie de supprimer dans la cuisine en particulier les calories. Il faudra donc penser aux personnes qui veulent maigrir quand vous recevrez des invités à l'occasion de l'Action de Grâce. Voici la remarquable recette d'un dessert traditionnel d'Action de Grâce, la tarte aux canneberges qui termine merveilleusement bien un repas. C'est une tarte légère qui a bon goût et qui est sucrée avec le Sucaryl, édulcorant non calorique.

### Tartes aux canneberges à basse calorie

- Ingrédients:
- 2 tasses de canneberges crues
  - 1/2 tasse d'eau
  - 2 cuillerées à soupe de solution Sucaryl
  - 3 œufs séparés
  - 1 sachet de gélatine
  - 2 cuillerées à soupe d'eau froide
  - 1 cuillerée à soupe de jus de citron

### Garniture:

- 1 tasse de fromage cottage
- 1 cuillerée à thé de solution Sucaryl
- 1 cuillerée à soupe de jus de citron

Faire cuire les canneberges jusqu'à ce que les peaux éclatent et presser au tamis. Les mélanger avec du Sucaryl et des jaunes d'œufs dans le haut d'un bain-marie. Faire chauffer jusqu'à ce que le mélange durcisse. Amollir la gélatine dans l'eau froide et le jus de citron. Ajouter aux canneberges et agiter jusqu'à dissolution. Retirer du feu et laisser reposer à la température de la pièce. Battre les blancs d'œufs jusqu'à épaissement; mélanger aux canneberges. Verser dans un plat à tarte de 8 pouces qui a été légèrement huilé et garni de chapelure. Laisser reposer. Pour garnir le dessus, mélanger le reste des ingrédients et battre à toute vitesse au mélangeur. Disposer autour du bord de la tarte.

Quantité: 6 portions. Chaque portion contient 99 calories; 12 grammes de protéine; 3,2 grammes de graisse; 3,5 grammes d'hydrate de carbone.

## Participez au grand concours



### ALBANY TETRAULT

marchand de meubles dépositaire Austin

### Manufactures Lasalle

vêtements à prix de rabais pour toute la famille



TIRAGE LE 27 DECEMBRE 1962, A 9 HRES P.M.

Vous pouvez vous procurer gratuitement les formules pour le concours au magasin ALBANY TETRAULT ou aux MANUFACTURES LASALLE

Règle du concours: Répondre à la question suivante POURQUOI ACHETEZ-VOUS AU CENTRE D'ACHAT DOUVILLE!

Le billet tiré au sort et qui portera la réponse la plus intéressante vaudra \$100.00 à la personne dont le nom sera écrit sur le billet.

Si ce billet est accompagné d'une preuve d'achat, cette personne aura droit à une automobile AUSTIN 850 modèle 1963.

Grand concours de \$100 à gagner

## ALBANY TETRAULT

Téls: PR. 4-6280 - 3-9808

**POURQUOI PAS? CAZES & McDUFF**

BLOUSES: manches courtes, trois-quarts et longues, teintes de la saison. — Tailles: 10 à 44.

GANTS: jolis gants d'automne en kid ou chamoulette de nylon, courts et longs. — Noirs, bruns, blancs, etc. — Pointures: 6 à 8.

Sacs à mains: beaux sacs à mains en veau, cuir verni, blain, tapissés, etc. — Toutes pour convenir à votre soutien. — Aussi, bourses du soir.

725, Laframboise (coin Girouard) Tél.: PR. 4-8754  
OUVERT JEUDI SOIR

## Mode d'Automne

Magnifique choix de styles et de couleurs

Talons hauts "Illusion"

Sac à mains faisant ensemble

C'est le meilleur moment pour le meilleur choix

Noir et plus de 6 tons de brun

Exigez vos cartes TELE-POKER C.F.T.M. - Canal 10 Lundi 9 heures p.m.

MAINTENANT DEUX MAGASINS POUR VOUS SERVIR

Adrien Bhenette

Où se bien chausser n'est plus un problème...

1606-5e Rue des Cascades St-Hyacinthe et Centre d'Achats St-Hyacinthe

## Le Paris

2340 AVENUE ST-JOSEPH

Qui était ce mystérieux prisonnier au masque de fer qui mourut dans les prisons secrètes de la Bastille après 37 années?

MICHEL LEMOINE

JANY CLAIR

LA VENGEANCE du MASQUE de FER EN COULEURS

A-T-ON LE DROIT DE TUER PAR AMOUR?

Estella BLAIN Harold KAY Liliane BROUSSE Pierre FROMONT

L'AMOUR

LE MYSTÈRE

L'ANGOISSE

COLÈRE FROIDE

Commencant samedi jusqu'à vendredi inclus

HORAIRE: Samedi, 6 h. 45 - Dimanche, 12 h. 15, continué Sur semaine, 6 h. 30

télévision - radio - spectacles - cinéma -

La semaine à l'écran

Table with 5 columns: CBFT CANAL 2, CBMT CANAL 6, WPTZ CANAL 5, CHLT CANAL 7, CFTM Canal 10. Rows list TV programs for each station from Sept 27 to Oct 3.

Films à l'affiche de la TV

Table listing TV film schedules for Montreal (Canal 2, Canal 10) and Sherbrooke (Canal 7) from Sept 27 to Oct 3.

Advertisement for Canada Radio Service. Includes text: 'Libérez-vous de tous les contretemps...', 'NOUVEAU RADIO TELEPHONE RECEPTEUR TRANSMETTEUR A BAS PRIX PAR hallicrafters', and contact info: '383, SAINTE-ANNE SAINT-HYACINTHE PR. 4-4545'.

Large advertisement for Chrysler Plymouth Valiant 1963. Features images of the car and text: 'GARANTIE 5 ans ou 50,000 milles', 'LA VALIANT 1963 AU STYLE NOUVEAU', 'LA CHRYSLER 1963 AU NOUVEAU STYLE DYNAMIQUE', 'CHRYSLER PLYMOUTH VALIANT EN MONTRE A PARTIR DU 2 OCT.', 'Garage Picard Ltée', '1050 des Cascades ST-HYACINTHE', 'Tél.: PR. 4-4866'.

Advertisement for Gaétan Vermette, a television sales and service technician. Includes contact info: '1100 Ste-Louise La Providence PR. 4-4634 PR. 3-9315'.

# MARIAGES

**Gingras-Morin**  
Samedi, le 8 septembre, en l'église du Christ-Roi, était béni le mariage de M. Pierre Gingras, fils de M. Eugène Gingras, décédé, et Mme Gingras, fille de M. et Mme Albert Morin. A l'issue de la réception au Foyer Coquetel Dupont, les mariés partirent pour les Etats-Unis. A leur retour, ils habiteront Saint-Hyacinthe.

**Jodoin-Boisvert**  
Le 8 septembre, à la cathédrale de Saint-Hyacinthe, était béni le mariage de M. Clément Jodoin, fils de M. Georges Jodoin, décédé, et Mme Jodoin, fille de M. et Mme Evariste Boisvert. A la réception se déroula au Manège militaire de Saint-Hyacinthe. Les nouveaux époux partirent pour le Lac Beauport. Ils habiteront Saint-Hyacinthe.

**Robida-Bureau**  
En l'église du Sacré-Coeur, le 8 septembre, était béni le mariage de M. Yvan Robida, fils de M. et Mme Emilien Robida, à Mlle Jeanne d'Arc Bureau, fille de M. et Mme Ernest Bureau. A l'issue de la cérémonie au Manège militaire, les nouveaux mariés partirent pour le Lac George. Ils habiteront Montréal.

**Savoie-Desrosiers**  
Le 8 septembre, en l'église du Christ-Roi, était béni le mariage de M. Grégoire Savoie, fils de M. et Mme Fridolin Savoie, à Mlle Ghislaine Desrosiers, fille de M. et Mme Lionel Desrosiers. La cérémonie eut lieu au Buffet Maskoutain. Le couple partit pour un voyage au Lac Saint-Jean. Il habitera Saint-Hyacinthe.

**Aubin-Brodeur**  
En l'église de l'Assomption, le 8 septembre, était béni le mariage de M. Normand Aubin, fils de M. et Mme Joseph Aubin, à Mlle Pierrette Brodeur, fille de M. et Mme Lucien Brodeur. La réception eut lieu chez le père du marié. Les nouveaux

mariés partirent pour Niagara Falls. Ils habiteront Saint-Hyacinthe.

**Marionette-Dupont**  
Le mariage de Mlle Suzanne Bureau, fille de M. et Mme Ernest Bureau, à Claude Morissette, fils de M. et Mme Omer Morissette, de Saint-Joseph, a été béni lundi dernier, en l'église de La Providence. A l'issue de la réception donnée au Buffet Maskoutain et à laquelle assistaient quelque 150 convives, les nouveaux mariés partirent en voyage à Niagara Falls. A leur retour, ils habiteront Saint-Joseph.

**Bergeron-Duhamel**  
Samedi dernier, a été béni en l'église Saint-Louis-de-France, à Montréal, le mariage de Mlle Denise Duhamel, fille de M. et Mme Nestor Duhamel, de Montréal, à M. Laurent Bergeron, fils de M. Léo Bergeron, décédé, et de Mme Bergeron. Après la réception donnée en l'Hôtel Ottawa de Saint-Hyacinthe, les nouveaux-mariés sont partis en voyage dans les Laurentides. A leur retour, ils habiteront Montréal.

**Péloquin-Carpenter**  
En l'église Notre-Dame du Rosaire, le 3 septembre dernier, était béni le mariage de M. Roger Péloquin, fils de M. et Mme Joseph Péloquin, à Mlle Noëlla Carpenter, l.l., fille de M. et Mme James Carpenter de Charlesbourg. A l'issue de la réception, au Foyer Coquetel Dupont, les nouveaux mariés partirent pour New-York. Ils habitent maintenant Douville.

**Chapelaine-Phaneuf**  
A la cathédrale de Saint-Hyacinthe, jeudi, le 6 septembre, était béni le mariage de M. Lucien Chapelaine, fils de M. Oscar Chapelaine, décédé, et Mme Chapelaine, à Mlle Marguerite-Marie Phaneuf, fille de M. Telphouse Phaneuf, décédé, et Mme Phaneuf.

**Phaneuf-Duperron**  
A la cathédrale de Saint-Hyacinthe, le 8 septembre, était béni le mariage de M. Stanislas Phaneuf, fils de M. Eldige Phaneuf et Mme Phaneuf, décédés, à Mlle Fleurette Duperron, fille de M. et Mme Omer Duperron, chambault, fille de M. et Mme Godin-Gervais.

**Godin-Gervais**  
Samedi, le 8 septembre, en l'église du Sacré-Coeur, a été béni le mariage de Mlle Renée Godin, fille de M. et Mme Wilfrid Godin, à M. Denis Gervais, fils de M. Gaston Gervais, décédé, et de Mme Gervais. Après la réception à l'Hôtel Ottawa, les nouveaux époux partirent pour New-York. A leur retour, ils habiteront Longueuil.

**Bernier-Lessard**  
E la cathédrale de Saint-Hyacinthe, samedi, le 15 septembre, a été béni le mariage de M. Yves Bernier, fils de M. Roland Bernier, décédé, et Mme Bernier, à Mlle Mireille Lessard, fille de M. et Mme Lorenzo Lessard. Une centaine d'invités dont Me Jacques Lafontaine, se réunirent au Foyer Coquetel Dupont. Les nouveaux-époux partirent ensuite pour les Iles Hawaï, à leur retour, ils habiteront Saint-Hyacinthe.

**Moreau-Chabot**  
Le même jour, à l'église Saint-Sacrement, a été béni le mariage de M. Gilles Moreau, fils de M. et Mme Narcisse Moreau, à Mlle Réjeanne Chabot, fille de M. et Mme Olivier Chabot. Une centaine de parents et d'amis se réunirent ensuite au Buffet Maskoutain. Les nouveaux mariés partirent pour le Nouveau-Brunswick. Ils habiteront Saint-Hyacinthe.

**Archambault-Gaudreault**  
En l'église de la Providence, le 15 septembre, a été béni le mariage de M. Fernand Archambault, fils de M. et Mme Rheaume Archambault, à Mlle Hélène Gaudreault, fille de M. et Mme Wilfrid A. Gaudreault. A l'issue de la cérémonie, les invités se réunirent au Buffet Maskoutain. Les époux partirent pour Québec. A leur retour, ils habiteront Saint-Hyacinthe.

**Lanoie-Raiche**  
En l'église de la Providence, le 22 septembre, a été béni le mariage de M. Alphonse-Marie Lanoie, fils de M. et Mme Dorila Lanoie, à Mlle Solange Raiche, fille de M. et Mme Achille Raiche. Il y eut réception au Buffet Maskoutain, puis les nouveaux époux se rendirent dans le Nord. A leur retour, ils habiteront St-Hughes.



## Le cristal...une touche d'élégance

### Les fiançailles: avant propos de mariage

Les cours de préparation au mariage sont commencés depuis deux semaines déjà. M. l'abbé Saint-Onge, invité à la première causerie, a traité des fiançailles.

Les fiançailles représentent une promesse d'un don dans le cœur pour être total au jour du mariage. C'est aussi le début d'une vie nouvelle puisque le garçon va bientôt devenir un homme et la fille une femme. Le mariage qui va transformer ces deux êtres est un appel voulu de Dieu dans le but de la procréation.

Les fiançailles sont le temps décisif où deux êtres s'approfondissent et apprennent à se connaître et discutent de leurs problèmes de vie courante dans le but de confronter leurs opinions et de réaliser un mariage plus uni. Les fiancés doivent se rencontrer en toute franchise et sincérité, sur tous les sujets susceptibles de les rendre plus conscients l'un de l'autre.

La seconde causerie donnée par Mgr Denis Robitaille avait pour but d'expliquer aux fiancés le pourquoi des lois de l'Eglise avant le mariage.

L'Eglise, pour protéger les époux, a institué certaines formalités à observer avant la célébration nuptiale. Tel est l'enquête pré-nuptiale qui n'est pas un service d'espionnage mais une façon de s'assurer que les fiancés sont au courant des droits et obligations du mariage. Elle vérifie aussi s'il n'y a pas d'empêchements qui pourraient jeter les époux dans le malheur après le mariage.

Ce sont les époux qui sont les ministres de ce sacrement même si on exige la présence du prêtre et de deux témoins. Toutes ces prescriptions ont pour but de préserver la santé morale et physique des enfants qui naîtront de l'union future des jeunes gens.

### Saint-Charles

**Naissances:** Marie - Victoire - Veronique, baptisée le neuf septembre, est la fille de M. et Mme Paul-Emile Lusignan, Parrain et marraine: M. et Mme Gustave Jodoin, porteuse, Mlle Cecile Lusignan, soeur de l'enfant.

**Joseph - Gérard - Etienne,** baptisé le même jour, est le fils de M. et Mme Lucien Palardy, Parrain et marraine: M. et Mme Gérard Casavant, oncle et tante.

## Un cours pour fiancés débute le 30 courant

Une nouvelle série de cours de préparation au mariage débutera le dimanche, 30 courant, au sous-sol de l'église de la paroisse Christ-Roi, à Saint-Hyacinthe.

Les couples qui désirent préparer leur mariage sérieusement, sont invités à suivre ces cours. On y parlera de tout ce qui peut intéresser les fiancés, à savoir, amour, contrat de mariage, budget, anatomie, etc.

Ces cours seront donnés par des conférenciers compétents. Pour s'inscrire à ces cours, on peut téléphoner à PR 3-2992 après 6 h. de l'après-midi et le samedi toute la journée, ou en se rendant directement au sous-sol de l'église Christ-Roi, le 30 septembre, à 7 h. 15 de la soirée.

### Rougemont

**Naissances:** Joseph-Louis-Daniel, fils de M. et Mme Henri Charron (Bella Gaboury), Parrain et marraine: M. Louis-Emile Charron et Mlle Francine Charron, cousin et soeur du nouveau-né. Porteuse: Mme Louis-Emile Charron, mère du bébé.

M. et Mme Gilles Paquette (Rita Larose) ont donné naissance à une fille baptisée Marie-Judith-Renée, Parrain et marraine: M. et Mme Gaëtan Blanchard, oncle et tante du nouveau-né. Porteuse: Mme Gilles Paquette, mère du nouveau bébé.

**Sainte-Rosalie**  
Décès: Mlle Fleurette Lépine est décédée à l'âge de 41 ans. Elle était la fille de M. et Mme Lépine de Sainte-Rosalie. Les funérailles et l'inhumation eurent lieu à Sainte-Rosalie.

**St-Jean-Baptiste**  
Naissance: Joseph - Maurice - André est le fils de M. et Mme Jean-Paul Ratte (Dolorès Tremblay). Parrain et marraine: M. et Mme Maurice Ratte, oncle et tante de l'enfant.

## Faites comme tant d'autres personnes qui ont CONSOLIDÉ LEUR BUDGET

L'an dernier, des centaines de milliers de prêts HFC ont été accordés à des familles canadiennes ayant le souci de l'économie. Dans certains cas, cet argent était destiné à payer des factures ou à régler des comptes de médecin et de dentiste. Dans d'autres cas, il servit à payer des vacances ou des transformations à la maison. Toutes ces familles ont emprunté avec confiance, sachant qu'elles pouvaient compter sur le service attentif et compréhensif de HFC. Pourquoi ne pas passer, vous aussi, au bureau HFC de votre voisinage? Sachez que vous y trouverez un maximum de discrétion.

Montant du prêt	Plans de remboursement mensuel			
	12 mois	24 mois	36 mois	48 mois
\$100	\$ 8.12	\$ 4.16	\$ 3.46	\$ 2.88
250	15.29	7.64	6.34	5.34
500	24.27	12.34	10.34	8.64
1000	38.69	19.69	16.69	14.00
1500	48.13	24.13	20.13	17.00
2000	58.11	28.11	24.11	20.34

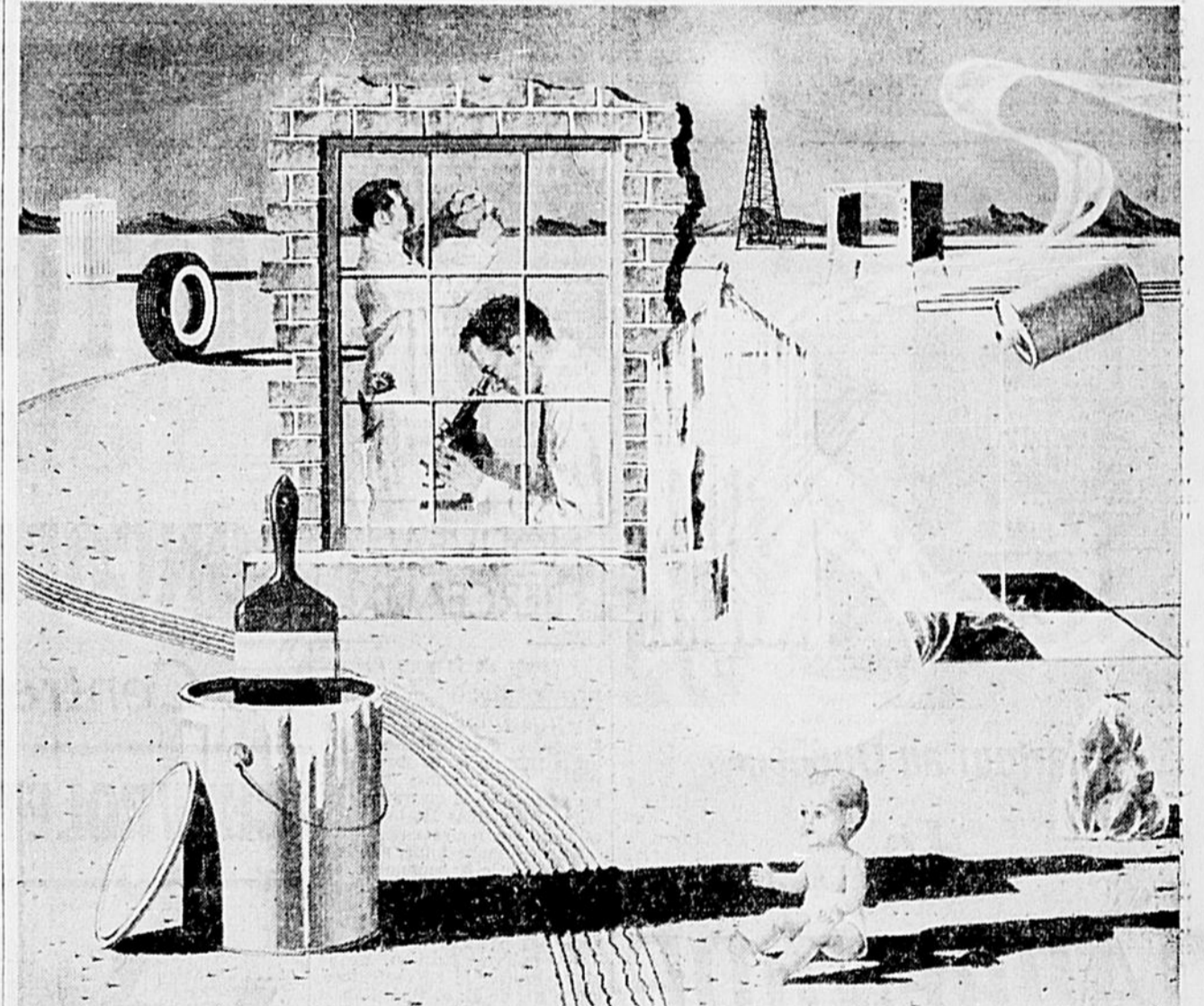
Il existe aussi plusieurs autres montants et modes de remboursement.

**HFC HOUSEHOLD FINANCE**  
Corporation of Canada  
Monsieur Guy Drouin, gérant  
1811, rue Cascades Téléphone PR 4-6405  
ST-HYACINTHE

## 90% des travaux de recherche de toute l'industrie pétrolière au Canada sont faits par l'Imperial Oil

Dans les laboratoires de l'Imperial Oil à Sarnia, Ontario, plus de 200 hommes de science et techniciens s'appliquent à perfectionner les produits pétroliers actuels et à mettre au point des produits nouveaux. Leurs recherches portent sur de nombreux domaines... depuis les gazolines jusqu'aux détergers ménagers. A Calgary, dans les laboratoires de l'Imperial Oil, 130 autres savants et techniciens cherchent des moyens de découvrir et d'extraire plus de pétrole brut et de gaz naturel. L'Imperial Oil effectue plus de travaux de recherche que toutes les autres entreprises pétrolières canadiennes réunies.

QUI S'Y CONNAÎT EXIGE IMPERIAL **ESSO**



Où que vous tourniez les yeux aujourd'hui, vous voyez partout des objets tirés du pétrole. Les produits chimiques dérivés du pétrole sont à l'origine de centaines d'articles qui vont du jouet en plastique au pneu d'automobile. A l'Imperial Oil, les chimistes et les techniciens de la recherche travaillent sans relâche à la mise au point de nouveaux produits chimiques qui faciliteront ou agrémenteront la vie des Canadiens.

**SI VOUS VOULEZ MAIGRIR FAITES COMME MOI!**

J'avais plusieurs livres de graisse de trop qui m'alourdissaient et me rendaient la vie impossible. Mes propres amis m'évitaient. J'ai tout essayé. Finalement, j'ai fait appel au Professeur **BEN WEIDER**. Il m'a indiqué sa fameuse **MÉTHODE NATURELLE** que j'ai suivie chez moi à la maison. Quelques minutes chaque jour et les nombreuses livres de trop sont disparus. J'ai retrouvé la silhouette que vous voyez. Je suis svelte, alerte, je me sens rajeunie et... mes amis trouvent ma compagnie très agréable. Bref, étant devenue populaire je suis heureuse.

**FAITES-EN AUTANT... SUIVEZ LA MÉTHODE WEIDER GRATUIT!**

Si vous voulez perdre ou gagner du poids, modeler votre poitrine, amincir votre taille et vos hanches, assouplir vos bras, muscler élégamment vos jambes, etc., le Professeur **BEN WEIDER** vous enverra sur demande son cours complet de culture physique que vous pouvez suivre en privé, chez vous à la maison. Envoyez cette annonce avec votre nom et adresse et 25¢ pour frais d'envoi. Vous recevrez **GRATIS** le cours WEIDER pour DAMES ainsi que deux revues de beauté plus circulaires et renseignements. C'est une valeur de \$3.00 qui vous sera postée sans frais et sans obligation. Vous n'aurez qu'à gagner, donc postez de suite à

**INSTITUT WEIDER**  
2875, Bates Rd Dépt  
Montréal, P.Q. W-20

MESSIEURS, ATTENTION! Si vous voulez être forts, musclés, admirés... si vous souhaitez améliorer votre apparence, votre physique et votre santé, postez-nous cette annonce avec 25 cents pour frais d'envoi. Indiquez: **POUR HOMMES ou ENFANTS**. Avec notre cours de culture physique **GRATUIT**, vous recevrez des circulaires et magazines dont: "Santé et Force" et "Beauté et Santé", etc. Vous vous félicitez de l'avoir demandé.

**Dow**

**FAIT RESSORTIR TOUTES LES QUALITÉS DE LA BIÈRE...**

**GRÂCE À SON MÉLANGE D'ORGES SÉLECTIONNÉES**

**SEULE DOW EST CLIMATISÉE**

Nous certifions que la bière DOW est "CLIMATISÉE" selon un procédé exclusif durant toutes les étapes de sa fabrication. Ce procédé est soumis à une vérification constante assurée ainsi à la bière DOW une qualité uniforme.

*Riverdale, P.Q.*  
Dr. R. H. Wallace  
Directeur du contrôle de la qualité

**PARTICIPONS à l'épanouissement des talents locaux**  
souscrivons au

**PRET D'HONNEUR**  
Saint-Jean-Baptiste du Diocèse de Saint-Hyacinthe

OBJECTIF : \$ 35,000

Réservez un accueil chaleureux aux sollicitateurs bénévoles qui frapperont à notre porte tôt dans la soirée, lundi le 1er octobre.

**Le prêt d'honneur**

# La Vie Régionale

**A MARIEVILLE**  
**J.-A. Bellavance** responsable de la campagne de Caritas  
 La prochaine campagne de Caritas diocésaine aura lieu le 11 novembre prochain et M. J.-A. Bellavance, agent-distributeur de Saint-Césaire, assumera la présidence de toute la région de Marieville.  
 Cette région comprend trois arrondissements divisés en neuf paroisses: Saint-Mathias, Richemont, Sainte-Angele, Marieville, Saint-Césaire, Ste-Madeleine et Saint-Damase.  
 M. J.-A. Bellavance est membre de la Chambre de Commerce de Saint-Césaire, de l'Ordre des Chevaliers de Colomb, de la Ligue du Sacré-Coeur, de la Société Saint-Jean-Baptiste et de l'équipe des anciens du séminaire de Chambly.  
 M. Bellavance dirigera, orientera et surveillera la campagne dans toutes les paroisses de la région de Marieville.

**R. P. M. Chicoine** est parti en mission  
 SAINTE-ROSALIE (DNC) — Dimanche, le 16 septembre, a eu lieu à l'église de Sainte-Rosalie, le baisement des pieds. R. P. Chicoine, o.m.i. Ce missionnaire est le fils de M. et Mme Gérard Chicoine; le lendemain il est parti en mission Basutoland.  
 A l'occasion de son départ, une soirée s'est déroulée au club. Il y eut des prix de

présence. Les personnes chanceuses sont Mmes Jocelyne Desautels, Camélin Girard, Martial Chicoine, Paul-Emile Lusier et Albert Maheu.  
 Le R. P. Chicoine, remercia toutes les personnes présentes de leur générosité, il laissa aussi son adresse aux personnes intéressées à communiquer avec lui. P. Maurice Chicoine, Mazonod, Via Maseru, Basutoland.

**Sainte-Madeleine**  
 STE-MADELEINE (DNC) — Le 30 septembre prochain débutera la retraite paroissiale de Sainte-Madeleine. Le prédicateur invité est le R. P. Raymond-Marie Bédard, O.P., de Québec. Voici le programme de la semaine:  
**Dimanche**, sermon d'ouverture à toutes les messes; à 4 h. 30, sermon pour les jeunes gens, traitant des fréquentations; à 7 h. 30, sermon pour les personnes mariées, traitant des relations et devoirs des époux;  
**Tous les soirs**, à 7 h. 30, sermon pour tous les paroissiens. La clôture se fera samedi, le 6 octobre, par une messe à 9 h. 30.  
 L'ouverture des Quarante-Heures de Ste-Madeleine aura lieu vendredi, le 5 octobre, et se clôturera dimanche. Tous les paroissiens sont invités à suivre les exercices religieux.  
**Déplacements**: M. et Mme Edouard Guertin ont reçu la visite de M. et Mme Raoul Arpin de Saint-Denis ainsi que leurs enfants.  
 M. et Mme P. Gendron et leur fille, M. et Mme Achille Gingras, Mlle Angéline Normandin, M. et Mme Ernest Leduc se sont rendus chez M. et Mme Charles Leduc.

**ACTON VALE**  
**M. A. Brouillette** président Caritas pour la région  
 M. Armand Brouillette, marchand d'Acton Vale, assume la fonction de président régional de la 7e campagne de charité de Caritas diocésaine Saint-Hyacinthe pour la région d'Acton Vale.  
 M. Brouillette est appuyé par trois présidents d'arrondissement qui sont MM. Emile Cordeau, de Saint-Pie, Georges-A. Deslandes, N.P., d'Acton Vale, et René Gosselin, de Sainte-Cécile-de-Milton.  
 Les paroisses qui forment cette région sont Saint-Pie-de-Bazot, Upton, Saint-Paul-d'Abbotsford, Saint-Dominique, Acton Vale, Roxton Falls, Saint-Liboire, Sainte-Cécile-de-Milton, Saint-Valérien et Saint-Joachim.  
 La sollicitation générale commencera le 4 novembre prochain.

**Décès de M. Fréchette** ancien maire d'Upton  
 M. Alphonse Fréchette, ex-maire de Saint-Ephrem d'Upton, est décédé à l'âge de 83 ans, à son domicile à Upton. Né à St-Germain de Grantham, M. Fréchette s'était installé à Saint-Ephrem en 1894.  
 Il fut maire de cette paroisse de 1921 à 1955, soit pendant 34 ans; il occupa aussi les postes de président de la Commission scolaire de 1926 à 1946, de préfet du comté de Bagot de 1945 à 1951. Il fut également marguillier et directeur de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'endroit.  
 Marié en premières noces avec Anna Lefevre, décédée, dont il eut une fille, Gabrielle (Sr. Ste-Monique du Sauveur, p.m.), il épousa ensuite Florida Lefevre qui lui donna une fille, Juliette (Mme Gabriel Rajotte).  
 En plus de son épouse et de sa fille, il laisse dans le deuil Mmes Joseph Major et Henri Lapièrre, M. Henri Lapièrre et trois petits-enfants, Lapièrre, Denis et Laurence Rajotte.  
 Ses funérailles, sous la direction de la Maison Marcel Boisvert, ont eu lieu mercredi le 19 septembre à l'église paroissiale de Saint-Ephrem. Il fut inhumé au cimetière local.



M. et Mme Henri Grégoire (Maria Laperle) de Sainte-Rosalie, ont fêté récemment leurs nocés d'or en compagnie d'une foule d'invités venus expressément pour la circonstance. On aperçoit ici le couple jubilaire coupant le gâteau traditionnel.

**Saint-Pie**  
 SAINTE-PIE (DNC) Naissances: Maire-Laurette-Carole, née le 15 septembre et baptisée le 16, est la fille de M. et Mme Alcide Bousquet (Réjeanne Tétrault). Parrain et marraine: M. et Mme Jean-Claude Tétrault, oncle et tante de l'enfant.  
 Marie-France-Sylvie-Linda, née le 16 septembre et baptisée le 16, est la fille de M. et Mme Raymond Morin (Yvette Bélanger). Parrain et marraine: M. et Mme Jean-Denis Morin, oncle et tante de l'enfant.  
 Marie-Linda - Manon - Chantal, née le sept et baptisée le 16 septembre, est la fille de M. et Mme Armand Palardy (Thérèse Morin). Parrain et marraine: M. et Mme Armand Rioux, oncle et tante du nouveau-né.  
 Joseph - Pierre - Patrick, né le 18 et baptisé le 22 septembre, est le fils de M. et Mme Réal Lacasse (Lise Gaucher). Parrain et marraine: M. et Mme Wildor Gaucher, grands-parents de l'enfant.  
 Joseph - Normand - Gérard - Christian, né le 13 et baptisé le 23 septembre, est le fils de M. et Mme Normand Jacques (Claudette Dorval). Parrain et marraine: M. et Mme Gérard Saint-Jacques, grands-parents de l'enfant.

Marie-France-Nancy, née le 13 et baptisée le 23, est la fille de M. et Mme André Hébert (Noëlle Laflamme). Parrain et marraine: M. et Mme Lionel Laflamme, grands-parents de l'enfant.  
 Joseph-Alain-Yvan, né le 19 et baptisé le 23 septembre, est le fils de M. et Mme Léopold Beaugregard (Jeannette Leroux). Parrain et marraine: M. et Mme Armand Foisy, oncle et tante de l'enfant.

**Acton Vale**  
 ACTON-VALE (DNC) Mariages: Samedi, le 15 septembre, en l'église Saint-Lucien, a été béni le mariage de M. Réal Martel, fils de feu Louis Martel et Mme Lionel Coderre, à Mlle Jeanne d'Arc Lampron. La réception se tint à la salle du Taft, à Drummondville.  
 Le même jour, a été béni l'union de Mlle Marjolaine Roy, fille de M. et Mme Joseph-Marc Roy, à M. André Tessier, fils de M. et Mme Louis-Philippe Tessier, en l'église Saint-André. Après la cérémonie, il y eut réception au Manoir d'Acton.  
 En l'église Saint-André, M. Raymond Pigeon, fils de M. et Mme Emile Pigeon, a épousé Mlle Claudette Mongeau, fille de M. et Mme Laurent Mongeau. La réception eut lieu à la salle Continentale.

**SAINT-CESAIRE**  
**Parade de mode des Filles d'Isabelle**  
 ST-CESAIRE (DNC) — La parade de mode organisée par les Filles d'Isabelle de St-Césaire a connu un vif succès. Quelque 300 personnes se sont rendues à la salle Horizon pour assister à cette représentation. La maison Laflamme Fourrure de Granby, deux étols de fourrure à Mmes Conrad Parent et Rosaire Massé. Mme Massé gagna en plus un ensemble en lainage, don de Mlle Gingras, propriétaire du Royaume des Enfants. Mlle Chaput se mérita un parapluie de l'Echo de la mode. Le salon Gabriel de France donna un chapeau et M. Hervé Gaulin, bijoutier, un collier.

**NOUVEAUX BERCEAUX**  
 (Suite de la page 9)  
 PROVIDENCE  
 Marie-Odette-Sophie, née le 2 septembre et baptisée le 20, est la fille de M. et Mme Jean-Pierre Brière (Julie Morier). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Jules Morier, oncle et tante du nouveau-né.  
 Marie-Suzanne-Anne, née le 2 et baptisée le 20 septembre, est la fille de M. et Mme Jean-Pierre Brière. Parrain et marraine: M. et Mme Gaston Dore, amis des parents.  
 Joseph-Yves-Christian, né le 15 et baptisé le 22 septembre, est le fils de M. et Mme Robert Robidoux (Monique Lapièrre). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Rolland Lapièrre, oncle et tante de l'enfant.  
 Joseph-Rosaire-Guy-André, né le 14 et baptisé le 23 septembre, est le fils de M. et Mme Guy Tessier (Rita Flibotte). Parrain et marraine: M. et Mme Rosaire Chouinard, oncle et tante de l'enfant.  
 Marie-Sonya-Lucie, née le 11 et baptisée le 23 septembre, est la fille de M. et Mme Roland Charpentier (Irèna Desrochers). Parrain et marraine: M. et Mme Paul-Emile Desrochers, grands-parents de l'enfant.  
 Joseph-Alphonse-Alain, né le 17 septembre et baptisé le 23, est le fils de M. Lindor Brodeur et de Mme Brodeur (Pierrette Gendron). Parrain et marraine: M. et Mme Alphonse Brodeur, grands-parents de l'enfant.  
 Joseph-Gaston-Mario, né le 19 et baptisé le 23 septembre, est le fils de M. et Mme Gaston Couture (Noëlle Proulx). Parrain et marraine: M. et Mme Phidèle Couture, grands-parents de l'enfant.  
 Joseph-Mario-Sylvain, né le 13 et baptisé le 23 septembre, est le fils de M. et Mme Gilles Gauthier (France Garand). Parrain et marraine: M. et Mme Aristide Gauthier, grands-parents de l'enfant.  
 Marie-Lynda-France, née le 17 septembre et baptisée le 23, est la fille de M. et Mme Roland Dion (Clarie Garrot). Parrain et marraine: M. et Mme Jacques Rochon, oncle et tante du nouveau-né.

## MARIAGES

(Suite de la page 11)  
**Bourgon-Beaudoin**  
 Le 22 septembre, en l'église de La Providence, a été béni le mariage de M. Pierre Bourgon, fils de M. et Mme Lorenzo Bourgon, à Mlle Claudette Beaudoin, fille de M. et Mme Clovis Beaudoin.  
**Cournoyer-Brouillard**  
 Le 15 septembre, en l'église de l'Assomption a été béni le mariage de M. Yvon Cournoyer, fils de M. et Mme Joseph Cournoyer de Saint-Robert, à Mlle Marie-Thérèse Brouillard, fille de M. et Mme Paul Brouillard. 350 invités fêtèrent les nouveaux époux à la salle Chez Jacques, à la Présentation. Ces derniers partirent ensuite pour un voyage dans le Nord. A leur retour, ils habiteront Saint-Robert.  
**Vallières-Sejer**  
 Le mariage de M. Jacques Vallières, fils de M. et Mme Omner Vallière de Sherbrooke, à Mlle Lise Sejer, fille de M. et Mme Alpha Sejer, a été béni le 15 septembre en l'église de l'Assomption.  
**Gadbois-Lagacé**  
 Le même jour, à La Cathédrale, fut béni l'union de M. Denis Gadbois, fils de M. et Mme Ovide Gadbois, à Mlle Jeanne-Luce Lagacé, fille de M. et Mme Jean-Paul Lagacé.  
**Verret-Brouillard**  
 Le 22 septembre, à La Cathédrale, a été béni le mariage de M. Paul Verret, fils de M. et Mme Ernest Verret, décédés, à Mlle Laurette Brouillard, fille de M. et Mme Brouillard, décédés.

**Beaudry-Houde**  
 Le mariage de M. André Beaudry, fils de M. et Mme Elzear Beaudry, à Mlle Pierrette Houde, fille de M. et Mme William Houde, a été béni le 22 septembre, à l'église du Christ-Roi. Après la réception au Buffet Maskoutain, les époux partirent pour le lac George. A leur retour, ils habiteront St-Joseph.

**Saint-Germain-Lemelin**  
 En l'église Notre-Dame du Rosaire, le 15 septembre, a été béni le mariage de M. Jacques Saint-Germain, fils de M. et Mme Roch Saint-Germain de Trois-Rivières, à Mlle Gaétane Lemelin, fille de M. et Mme Alyra Lemelin.

**Fontaine-Côté**  
 Le 1er septembre, en l'église du Très-Saint-Sacrement, a été béni le mariage de Mlle Francine Côté, fille de M. Roland Côté et de Mme Côté, décédée, à M. Claude Fontaine, fils de M. et Mme Omner Fontaine. A l'issue de la réception donnée au Foyer Coquetel Dupont, les époux partirent dans les Laurentides. Ils habiteront Drummondville.

**ANTONIO BRETON, o.d.**  
 Optométriste  
**Examen de la vue**  
 Heures de bureau:  
 Lundi au jeudi 9 1/2 h. a.m. à 5 1/2 h. p.m.  
 Vendredi 9 1/2 h. a.m. à 5 1/4 h. p.m.  
 Vendredi soir 6 1/2 h. p.m. à 9 1/2 h. p.m.  
 Samedi 9 1/2 h. a.m. à Midi  
 Fermé le midi de 11 1/4 h. a.m. à midi et demi  
 1530, rue des Cascades PR. 4-6898  
 Saint-Hyacinthe



Partout au Québec:  
**La LAURENTIDE**  
 ...et son sourire!  
 Servez-vous donc la bière douce à saveur "Chante-claire"  
 LA BRASSERIE MOLSON DU QUÉBEC LIMITÉE

**MOTORAMA 1963**  
 Présenté par  
**CONCORDE AUTOMOBILE LITÉE**  
 au Centre d'Achats Ste-Rosalie  
**CHEVROLET — CORVAIR — ENVOY**  
 LES 27, 28, 29 SEPTEMBRE  
 Jeudi soir, vendredi et samedi  
 CHEVROLET  
 GM GENERAL MOTORS PRODUCTS

M. J.-O. BOULANGER, VAINQUEUR

# FRANC SUCCES DU TOURNOI "par 3" DE SAINTE-ROSALIE

M. J.-O. Boulanger se classe premier après deux trous supplémentaires avec M. C. Rousseau qui avait établi le même pointage de 63. A. Dandenaull gagne le trophée dans le B et Mlle Louise Rousseau se hisse première chez les femmes avec un total de 77.

Plus de 100 personnes ont assisté dimanche dernier à un tournoi unique en son genre, l'omnium "par 3" joué sur le Domaine du Golf à Sainte-Rosalie. Depuis déjà trois semaines les golfeurs pratiquaient en vue de se qualifier pour la grande finale. Chez les hommes, 88 s'étaient enregistrés et chez les femmes, 14 avaient tenté leur chance. De ceux-ci, les 40 premiers ont été choisis pour participer à cette épreuve; les 20 premiers qualifiés classe A et les 20 autres classe B. Toutes les femmes prirent part à ce tournoi qui débuta par une ronde de neuf trous joués par quatre invités d'honneur, M. Gendron, maire de Sainte-Rosalie, MM. F. Pothier, représentant Molson, Jean Giroux, professeur au club de golf de Sainte-Hyacinthe Ltee et Gaston Lévesque, commentateur sportif à CKRS.

Dans la classe A, M. J.-O. Boulanger eut à disputer le premier championnat du Domaine du Golf avec M. G. Rousseau qui réussissait le même pointage de 63. Au premier, tous les deux terminèrent avec 10 normales alors qu'au deuxième le champion faisait une autre normale 3 contre son adversaire, un 5, pour se voir couronner champion de ce club à sa première saison d'existence. En plus du trophée MOLSON et d'une réplique offerte par le Domaine du Golf, J.-O. Boulanger recevait une bourse en argent. Le deuxième, G. Rousseau, acceptait également une bourse, avec un 64, se méritait deux magnifiques lampes, don de G. Larivière, meubles. Le quatrième, Armand Caron, suivait de près avec 65 et devenait le récipiendaire d'un très beau chapeau de golf, d'un style original.

La classe B couronnait comme champion, A. Dandenaull qui parcourait les 18 trous en 67 coups; il reçut le trophée MOLSON, une réplique et une bourse identique à celle de la classe A.

En deuxième position trois concurrents présentèrent une même fiche de 68 et on dut jouer deux trous supplémentaires pour classer ces trois golfeurs: Claude Jodoin gagna au premier trou et se vit offrir une bourse en argent, R. Plané, deuxième au deuxième trou pour mériter un bon pour huile de chauffage, gracieuseté de Marcel Roy Esso. Le quatrième, J.-Claude Marquis, reçut un bon de nettoyage Maska et une paire de bas, don de Léo Trudel. Chez les femmes, la ronde fut des plus intéressantes et Louise Rousseau fut couronnée la championne avec une fiche de 40-37, soit 77, pour recevoir le trophée du Courrier de Sainte-Hyacinthe et une bourse du Clairon de Sainte-Hyacinthe; la deuxième position fut étreinte au sort, lequel favorisa Mlle Jeannine Guévin, un pointage de 42-36 et recevait six paires de bas nylon de Raoul Gaudet et une bourse en argent; Mlle Michèle Gosselin, qui présentait une fiche de 38-40, acceptait un bon d'achat, don de Chez Grégoire et une bourse en argent.

Dimanche prochain, un tournoi "two-ball mixed" est à s'organiser et les entrées seront acceptées jusqu'à 10 heures, cette même journée. Les membres du Comité du tournoi, MM. André et Yves Dumont, MM. André et Martiel N. Theroux, remercient ces golfeurs qui ont rendu ce premier tournoi et en ont fait un succès.

## Mme A. Allard gagne le tournoi de Miss pétanque, dimanche

Samedi dernier, au terrain de pétanque de l'O.T.J. Saint-Joseph avait lieu le deuxième tournoi annuel de pétanque afin de déterminer un maître pétanqueur et une Miss pétanque 1962. Malgré la température glaciale, 22 concurrents se livrèrent une lutte acharnée. Les quatre premiers, MM. Raoul Maynard, Jacques Maynard, Antonio Deslège et M. Ray Lafrençois se classèrent pour la finale où R. Lafrance vainquit difficilement son habile adversaire R. Maynard. Il se vit décerner le trophée Leduc et une intéressante bourse.

Chez les femmes, Mme A. Allard dut détailler avec Mme Marcel Berger pour enfin gagner le trophée R. Brouillard de même qu'une bourse. La direction de cet événement désire remercier tous les participants qui ont bravé les intempéries pour terminer en beauté cette saison de pétanque.

A Sainte-Rosalie

# Mlle H. CORBEIL et M. O. BOULANGER vainqueurs du tournoi "Two Ball - Mixed"

L'initiative prise par MM. André et Yves Dumont de doter Sainte-Rosalie et la région de Saint-Hyacinthe d'un terrain de golf à normales "3" est couronnée de succès par le nombre de personnes qui s'intéressent à ce genre de golf et par les tournois qui s'organisent. La semaine dernière, on y couronnait trois champions, M. O. Boulanger dans la classe "A", M. Dandenaull dans la classe "B" et Mlle Louise Rousseau chez les femmes. Plus de 90 golfeurs avaient pris part à cette compétition.

Dimanche dernier avait lieu le premier tournoi "Two Ball - Mixed" dans lequel un homme et une femme font équipe et ne joue qu'avec une balle, alternativement. Cinquante-six personnes ont pris part à cette compétition qui s'est terminée par la distribution des trophées et des prix. Chose particulière, chaque participant devait apporter un prix ne dépassant pas un dollar et pouvait choisir le genre de cadeau que son imagination lui suggérait. La distribution se fit dans un esprit de camaraderie qui prouve une fois de plus que l'esprit sportif règne en maître à Sainte-Hyacinthe.

Les vainqueurs sont à féliciter grandement car ils ont réussi un total de 75 brut. Ce sont Mlle Huguette Corbeil et M. Oliva Boulanger. Ils se méritent le trophée Molson, à dé fendre, et une réplique de même qu'un cadeau personnel. En deuxième, Mlle Monique Guévin et M. Claude Jodoin ont pris la vedette avec un 78. La troisième place va à Mme Jean Gaudet et son mari avec 79 suivis de près par Mme Made-

leine Theroux et Martial N. Theroux, 80. En cinquième place, ex-aequo, Mme René Hamel et M. René Hamel. Mlle Jeannine Guévin et M. Roger Plané, un total de 81. Les suivants sont comme suit: Mlle Louise Petit, Yves Banville 82; Mlle Pauline Bilodeau, J.-Claude Banville 83; Madame et monsieur Romeo Fontaine 86; Madame et M. Marcel Vigeant 87; Mme & M. Roger Desroches 87; Mlle Joceline Hamel M. Serge Cloutier 90; Madame Gilles Gauthier 91; Mlle Madeleine Petit M. Jacques Gauthier 91; Mlle Rita Gosselin Mlle Marielle Gosselin 93; Mme & M. Armand Trudeau 93; Mme & M. André Chicoine 93; Mme & M. André Dumont 93; Mme & M. Marc Dumont 94; Mme & M. Germain Dubois 94; Mme & M. Roger Dumont 95; Mme & M. Yves Dumont 96; Mme & M. Lucien Lefebvre 98; Mme & M. Fernand Pothier 99; Mlle Denise Dumont Mlle Lucille Dumont 104; Mlle Marie Labrecque Marcel McDermott 106.

## Le Club Maska se prépare à "l'opération maskinongé"

L'enthousiasme règne au milieu du Club de chasse et pêche Maska Inc. et depuis la semaine dernière on ne parle que de l'événement qui durera deux jours, soit samedi et dimanche. En effet les directeurs se rendront à la Présentation, au lac de M. Sévigny, et se mettront à l'action dès samedi matin. M. Riendeau, qui fournit les pompes pour vider le lac, a déjà collaboré au passage de ces lourdes machines qui devront emprunter un chemin à travers le bois pour aller commencer le travail qui se terminera par le transport des maskinongés et l'ensemencement dans la rivière Yamaska.

Les directeurs sont des plus dévoués et plusieurs d'entre eux passeront la nuit complète à se reléguer pour surveiller le travail des pompes qui vidront le lac pour permettre d'attraper les

## L'équipe Choquette gagne les honneurs à la Pétanque

La ligue de pétanque de l'O.T.J. La Providence a terminé sa saison régulière et la Bijouterie Choquette dirigée par le capitaine Yvon Chabot assisté de Mme Paul Blain et de Jacques Arcand s'est classée première suivie de près cependant par l'équipe Imprimerie La Providence, pilotée par Claude Hayes et comprenant Mme M. Loranger et Jean-Paul Homer.

3. W. Gauthier, épicière (D. Dion, cap.); 4. J.-P. Berger, restaurant (M. Berger, cap.); 5. Station de Service Sonoco (R. Dion, cap.); 6. Pharmacie La Providence (F. Barselou, cap.); 7. M. Guertin, chaussures (H. Campbell); 8. A. Tétrault, meubles (A. Allard); 9. P.P. Electric Eng. (R. Maynard); 10. Trans-Canada Shoe (M. Sanigorski); 11. E. Lalonde & Fils, bouchers (R. Filion); 12. P. Picard, bicycles (P. Blain); 13. Liqueur Cott (G. Lemieux); 14. G. Leduc, épicière (G. Leduc); 15. Jean Nettoyeur (A. Allard); 16. R. Péloquin, garage (Ess); 17. Audet; 17. Quincaille Hamel (J. Laliberte); 18. R. La-rox, boucher (G. Jodoin). O.T.J. Saint-Joseph (Ligue Dow)

Le Garage Fugère se surpasse en remportant une éclatante victoire sur le restaurant Chez Pit pour s'emparer de la première position avec seulement quatre semaines avant la fin de la saison pour le trophée DOW. Le classement est le suivant: 1. Garage Fugère; 2. Restaurant Chez Pit; 3. Marche Côté; 4. Epicerie Bourdais; 5. Trans Canada Shoe Ltd. 6. Epicerie Marchesseault; 7. J.-C. Courchesne, huile; 8. Entreprise Saint-Joseph; 9. Garage Thuot; 10. Leduc Nettoyeur; 11. Salon Francais; 12. Saint-Joseph Auto Body. Yamaska.

## Le club Christ-Roi lance un défi à la Ligue Bonne-Entente

Les dirigeants de la Ligue de balle-molle Commerciale, sous la présidence de Claude Guertin, sont prêts à rencontrer le club qui remportera le championnat dans la Ligue Bonne-Entente. On prévoit une série de trois de cinq qui sera jouée très probablement sur le terrain du Christ-Roi, à cause de la qualité de l'éclairage. On sait que l'équipe Christ-Roi est sortie vainqueur dans la Ligue Commerciale. Le lanceur Sylvio St-Amand, un des plus importants responsables de la victoire finale, s'entraîne tous les jours, et s'il est en grande forme, l'on prédit un victoire aux porte-couleurs du C.-Roi.

Le publiciste de la Ligue Commerciale, Marcel Lachapelle, tient à avertir tous les joueurs du circuit Guertin qu'ils sont invités à une soirée mixte à l'entrepôt Molson, à

Leclerc fut le plus en évidence pour la Laiterie Maskoutaine.

**Rapport détaillé**  
GERALD CHOINIERE (3) — Handicap 375 - Marcel Viens 379 - Georges Scott 319 - Romeo Aichu 401 - Richard Levasseur 497 - Gerald Choinière 429. Total: 2400.

GERMAIN LARIVIERE (1) — Handicap 375 - René Desmarais 432 - Albert Bilodeau 329 - Claude St-Germain 462 - Léo Gazielle 381 - Rolland Mongeau 420. Total: 2309.

TI PÈRE BAR B.Q. (3) — Handicap 306 - Marcel Leclerc 379 - Gérard Beaudoin 501 - Guy Dansereau 499 - Richard Blain 473 - Léo Paul Morin 547. Total: 2705.

LAITERIE MASKOUTAINE (1) — Handicap 354 - Claude Laflaur 443 - Paul-Emile Laramee 433 - Raymond Goyette 386 - Real Leclerc 552 - Yves Blanchard 418. Total: 2248.

**Vous êtes cordialement invités à la présentation des nouveaux modèles F O R D 1963**  
GALAXIE - GALAXIE 500 - FAIRLANE - FAIRLANE 500 - FALCON - CORTINA - CAMIONS  
FORD POIDS LEGERS, LOURDS, EXTRA-LOURDS AINSI QUE LA POPULAIRE ECONOLINE

**VENDREDI LE 28 SEPTEMBRE 1962 ET LES JOURS SUIVANTS**

**YAMASKA AUTOMOBILE Inc.**

3005, Dessaulles

SAINT-HYACINTHE

Tél.: PR. 4-6491

# LES CARRIÈRES DE ST-DOMINIQUE LTÉE

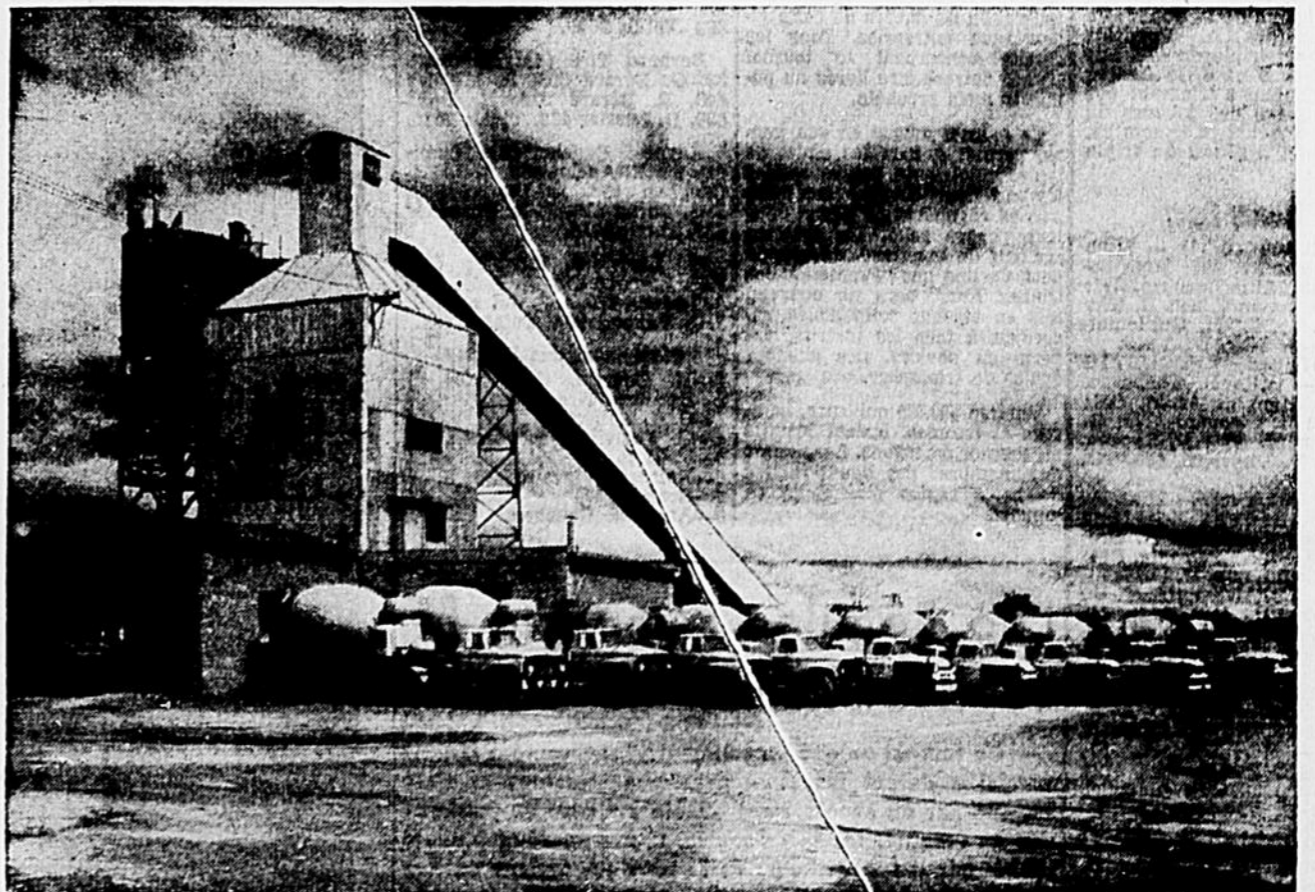
Une organisation locale, ayant plus de 20 ans d'expérience dans la fabrication du

## BÉTON "READY-MIX"

et qui a grandi avec les besoins de la Région Maskoutaine



Le malaxeur de demain... à votre service aujourd'hui



La plus grosse organisation de la Rive-Sud. (9 malaxeurs de 5 à 10 verges)

# LES CARRIÈRES DE ST-DOMINIQUE Ltée

Tél.: PR 3-2591

CTÉ. BAGOT, P. Q.

pour les clients de Montréal UN. 1-5144

# QUILLES

## Ligue Plaza

J.-P. Berger en vedette avec 578 et M. Tanguay se distingue avec un simple de 234.

**BIJOUTERIE A. LEDOUX (0)** — P. Guérin, 437; D. Lussier, 473; J.-G. Renaud, 434; G. Choimière, 447; J. Filpo, 404. TOTAL: 2.245.  
**M. GUERTIN, CHAUSSURES (4)** — J.-P. Berger, 578; M. Tanguay, 549; A. Brodeur, 546; C. Desmarais, 465; J. Ducharme, 394. TOTAL: 2.531.  
**HANDY ANDY ASS. (3)** — D. Houle, 563; J. Dion, 512; C.-E. Messier, 500; B. Morin, 481; O. Goulet, 431. TOTAL: 2.467.  
**BERG'S LTD. (1)** — R. Charpentier, 515; R. Dubuc, 505; Y. Rho, 431; L. Gazeille, 475; Y. Leclerc, 476. TOTAL: 2.452.

## Ligue Dow

**ÉPICERIE VINCENT (1)** — G. Gendreau, 569; J. Angers, 455; R. Dubuc, 438; G. Halley, 421; Dummy, 360. TOTAL: 2.243.  
**C. J. POLICE (3)** — J. Verrette, 548; B. Millotte, 475; R. Boucher, 469; A. Brodeur, 472; F. Gladu, 438. TOTAL: 2.402.  
**G. LARIVIERE, MEUBLES (2)** — A. Halley, 512; J.-G. Renaud, 492; J.-P. Laroche, 474; J.-P. Gélinas, 418; A. Ledoux, 369. TOTAL: 2.265.  
**BERNARD TIRE (2)** — G. Berard, 531; R. Berard, 444; D. Lussier, 412; R. Dubé, 401; R. Drapeau, 317; Dummy, 120. TOTAL: 2.225.  
**F.T.B.C. (0)** — J. Ducharme, 476; M. Despres, 464; J.-P. Berger, 458; D. Houle, 433; J.-A. Laperle, 322. TOTAL: 2.153.  
**M. GUERTIN, CHAUSSURES (4)** — C. Frappier, 519; E. Ferlatte, 496; G. Arpin, 406; F. Marquis, 457; Dummy, 360. TOTAL: 2.332.  
**GRAND HOTEL (3)** — M. Tanguay, 490; L. Gazeille, 495; R. Richer, 399; R. Drapeau, 374; Dummy, 360. TOTAL: 2.118.  
**AUGER & GAUCHER (1)** — P.-E. Durocher, 440; J.-C. McCaughan, 427; L. Dumas, 400; R. Auchu, 372. TOTAL: 2.018.

## Ligue du Dimanche

**CHEF BAR-B-Q (0)** — Mme M. Sévigny, 226; Mme D. Lincourt, 374; H. Charbonneau, 323; Y. Palardy, 454; J.-A. Laperle, 442; P.-E. St-Onge, 407. TOTAL: 2.226.  
**SEVEN UP (4)** — Mlle H. Pelletier, 309; Mme F. Beauchamp, 352; H. Morin, 369; R. Brodeur, 396; G. Beauchamp, 355; N. Aucoin, 648. TOTAL: 2.489.  
**SEVIGNY, APPATS PÊCHE (2)** — Mme C. Gosselin, 340; Mme F. Sautoire, 373; E. Viens, 340; R. Gosselin, 325; R. Godbout, 387; L. Sévigny, 465. TOTAL: 2.230.  
**M. SYLVESTRE (2)** — Mme J.-A. Laperle, 318; Mlle L. Cordeau, 335; J. Desrosiers, 365; J.-P. Côté, 353; R. Lapointe, 519; G. Gladu, 396. TOTAL: 2.305.

## Class "A" - Labatt

À l'ouverture de la ligue, la Bijouterie Tanguay a blanchi le G. Larivière au compte de 4 à 0. B. Morin roula un simple de 257 et un triple de 638. Dans la seconde rencontre, le Restaurant Fleche d'Or a subi un revers de 3 à 1 aux mains de la Bijouterie St-Hyacinthe. A. Poudrier roulait un triple de 478. Sur les allées 5 et 6, le Centre de la Couleur a triomphé par blanchissage des joueurs du Centre d'Achat St-Hyacinthe. O. Goulet a réussi un triple de 532.

## Mixte Dow

**P.P. ELECTRIC (1)** — Mme Guillemette, 228; Mme Solly, 331; Mlle Beaupré, 241; Y. St-Amant, 369; B. Thibeault, 248; H. Guillemette, 428. TOTAL: 1.845.  
**BIJOUTERIE CHOQUETTE (3)** — Mlle B. Theberge, 311; Mme S. Arpin, 241; Mme G. Girouard, 279; G. Girouard, 372; R. Lapres, 322; R. Larivière, 450. TOTAL: 2.075.  
**PEPSICOLA (3)** — Mme A. Choinière, 222; Mme Proulx, 290; Mlle H. Brodeur, 342; M. Proulx, 214; M. Arpin, 381; M. Cordeau, 267. TOTAL: 1.816.  
**NETTOYEUR REJEAN (1)** — Mme Johnson, 290; Mlle McTeas, 261; Mme Lambert, 256; M. Lemaire, 314; M. Baron, 289; R. Beauregard, 307. TOTAL: 1.717.  
**AUTOBUS ARCHAMBEAULT (2)** — M. Drapeau, 161; Mlle F. Plante, 148; Mlle L. Drapeau, 201; J. Leduc, 208; D. Faucher, 253; M. C. Abana, 389. TOTAL: 1.363.  
**VACHON (1)** — Mme H. Plante, 129; H. Plante, 254; Mme L. L'Italien, 188; Mme J. Lavoie, 231; S. Lavoie, 258. TOTAL: 1.475.

## Ligue Sunoco

Levelco Electric défait Dum Spring, 4 à 0; N. Theberge se distingue avec un simple de 208 et un triple de 540. Mme J.-G. Cusson: 126-284. Quality Auto blanchit Jules Lapres, 4 à 0; G. Archambeault est en vedette avec un simple de 156 et un triple de 428. Mme A. Solly: 159-348. R. Ledoux, nettoyeur, cause une défaite de 4 à 0 à Pharmacie Doré; G. Gazeille remportait avec un simple de 201 et un triple de 482. Mme Cusson: 110-265.



La reprise des activités du club Rangers de Saint-Hyacinthe sera marquée par l'enrâinement de quelque 50 joueurs, dimanche après-midi. On aperçoit ici, le pilote Oscar Aubucon et le gérant-général, M. Yvan Prud'Homme qui assistent à la signature du contrat de la meilleure recrue de l'année dernière, Jean-Louis Goyette.

## Dans la Ligue Bonne-Entente

# Le club du Foyer Dupont égalise les chances dans la série finale

Paul Amann, artilleur insurpassable du Foyer Dupont, n'ajoute que deux coups sûrs et mène son club à une victoire de 13 à 1 contre les Hires qui menait 1 à 0 dans la finale de la ligue Bonne-Entente.

Lors de cette deuxième partie de la finale, le Foyer Dupont n'a fait qu'une bouchée du Hires qui cependant avait battu ses adversaires par 4 à 3 même si le lanceur Amann avait réus-

si un nombre record d'hommes retirés au bâton de 10. Les porte-couleurs du Foyer Dupont ont parié à leur meilleur alors que E. St-Amant frappait trois coups sûrs et que D. Fortin, P. Amann et R. Beauregard y allaient de deux chacun pour en arriver au pointage imposant de 13 à 1.

Les perdants, qui ne comptaient que deux coups sûrs, enregistrèrent leur seul point sur deux erreurs de l'arrêt-court du Dupont alors qu'eux-mêmes se limitaient à une seule erreur. C'est donc dire que malgré la différence frappante du compte total, la partie en fut une des plus intéressantes d'autant plus que près de deux cents personnes assistaient à cette fin de saison sur le terrain éclairé du Christ-Roi.

Les prochaines parties auront lieu sur le même terrain et se jouent le lundi et le mercredi lorsque la température le permet. La direction du circuit Landry espère que ces parties de fin de saison plairont au sportifs maskoutains et qu'ils pourront se mesurer aux champions de la ligue Commerciale qui terminait sa finale il y a un peu plus d'une semaine.

# Trois triples de plus de 600 dans la Ligue Dow "A"

P. E. Durocher réussit son premier 600 cette année en abattant 627 quilles dont un simple de 237; il est suivi de près par J.-G. Baron qui fait des simples de 198-202-219 pour un magnifique triple de 619. J.-G. Renaud ne s'en laisse pas imposer et n'eût été sa dernière partie il aurait très probable-

ment réussi plus de 700; voici ses parties 223-260-121 pour un total de 604. Son simple de 260 est le deuxième plus haut à Saint-Hyacinthe cette année, le premier ayant été parfait par P. Guérin, soit 268 pour un total de 720 dans la Ligue de la Cité qui évolue sur les allées de la salle de quilles Philharmonique. Les résultats de la troisième partie de la cédule sont les suivants:

## Le tournoi mixte Carling sera de nouveau réédité

Pour donner suite à la saison de quilles de l'an dernier, l'un des plus importants événements en ce domaine, "Le tournoi mixte provincial de petite quilles Carling" reprendra bientôt ses activités. C'est ce que nous apprenons officiellement cette semaine le commanditaire de cet important événement sportif.

**Épicierie Vincent (4):** Handicap 35, J. Angers 543, G. Hallé 310, M. Jolin 540, G. Gendreau 492, R. Dubuc 376. Total: 2457.

**Grand Hôtel (0):** Handicap 40, L. Gazeille 419, Rol. Drapeau 440, R. Richer 449, Y. Paré 440, M. Tanguay 462. Total: 2330.

**F. T. B. C. (4):** Handicap 57, D. Houle 436, J. Ducharme 503, J.-A. Laperle 429, M. Despres 493, J.-P. Berger 488. Total: 2520.

**C. J. Police (4):** Handicap 43, B. Milette 405, J. Verrette 406, F. Gladu 367, A. Brodeur 447, Dummy 360. Total 2114.

**M. Guertin, chaussures (0):** Handicap 23, G. Arpin 384, E. Ferlatte 303, F. Marquis 527, M. N. Théroux 437, Dummy 360. Total: 2080.

**Bernard Tire (4):** Handicap 33, G. Berard 508, P. Messier 443, R. Berard 515, R. Dubé 520, D. Lussier 429. Total: 2514.

**Auger & Gaucher (3):** Handicap 68, R. Auchu 465, J.-C. McCaughan 468, L. Dumas 333, J.-G. Baron 619, P.-E. Durocher 627. Total: 2716.

**G. Larivière meubles (1):** J.-P. Laroche 478, A. Hallé 440, A. Ledoux 379, J.-P. Gélinas 420, J.-G. Renaud 604. Total: 2468.

**Classement des équipes**  
 1—M. Guertin, chaussures 7  
 2—Bernard Tire 6  
 3—C. J. Police 6  
 4—G. Larivière, meubles 6  
 5—F. T. B. C. 6  
 6—Épicierie Vincent 6  
 7—Grand Hôtel 5  
 8—Auger & Gaucher 5

# Léo Beaulac remporte le trophée Molson au croquet

Ce tournoi unique en son genre fut disputé à Drummondville durant les deux dernières semaines et s'est terminé par un succès remarquable pour un as maskoutain au croquet, M. Léo Beaulac. Quarante-deux joueurs choisis parmi les meilleurs de la province étaient en lice et à la fin des premières éliminatoires dix maîtres du croquet prenaient la dernière étape dont Léo Beaulac de Saint-Hyacinthe.

La finale se passa entre un jeune joueur de Drummondville, M. L. Léveillé, et le représentant maskoutain. Ce fut de deux dans trois détermina le vainqueur et ce fut Léo Beaulac, dans deux gains consécutifs, qui reprenait le trophée MOLSON rapporté en 1957 alors que cet omnium existait pour la première fois. Un très grand nombre de Chevaliers de Colomb et de supporters de notre ville avait accompagné Léo Beaulac qui récompensa par sa victoire les efforts de ses supporters qui s'étaient déplacés pour assister et aller encourager ce champion qui se mesurait aux autres de la province de Québec.

## Ligue Classe B.

**St-Hyacinthe Express (2)**  
 C. Girouard, 437; R. Girouard, 413; M. Bélanger, 350; J. Pelletier, 390; H. Richer, 452; Total: 2042.  
 Denis Fryer (2)  
 A. Ledoux, 339; L. Geofroy, 438; A. Provost, 494; J.L. Malo, 371; L. Bibeau, 397; Total: 2039.

**Hébert, Dactylographe (3)**  
 G. Clark, 515; J.P. Mercier, 375; L. Morin, 466; Dummy, 202; G. Hébert, 111; Total: 2179.  
**Laroche Electric (1)**  
 J. Verrette, 622; R.J. Desroches, 360; H. Charbonneau, 350; M. Villeneuve, 391; A. Lussier, 422; Total: 2145.

Examen de la vue Verres de contact  
**Lucien Martel o.d.**  
 Optométriste  
 435, Hôtel-Dieu — PR. 4-5622  
 Saint-Hyacinthe

**BRIGITTE BARDOT**  
**JEAN GABIN EDWIGE FEUILLERE**  
**NICOLE BERGER**  
**En cas de MALHEUR**  
**DEBUTANT Samedi 29 sept.**  
**AVENTURE DE CAPE ET D'ÉPÉE!**  
**JEAN MARAIS**  
**Le CAPITAINE FRACASSE en couleurs**  
**COMMENÇANT MERCREDI LE 30 OCTOBRE ★ POUR 3 JOURS**  
**D'UNE SURPRENANTE INTENSITÉ DRAMATIQUE!!!**  
**"DANS LA GUEULE DU LOUP"**  
 FELIX MARTEN — MAGALI NOEL — PIERRE MONDY  
**2ème GRAND FILM EN PRIMEUR**  
**LE CAMP DE LA VIOLENCE**  
 un fait vécu qui souleva l'indignation populaire  
**MASKA SAINT-HYACINTHE**

# ALLEZ LES VOIR!

## les nouveaux camions Chevrolet 1963

...VAINQUEURS DES PISTES DE LA BASSE CALIFORNIE, LE PLUS DUR TERRAIN D'ESSAI QUI SOIT, OÙ A TRIOMPHÉ LA VALEUR DE LEURS NOUVEAUX MOTEURS, SUSPENSIONS ET CHÂSSIS!



La nature a façonné un terrain d'essai pour les camions, que l'homme ne saurait jamais imiter! C'est la péninsule appelée aujourd'hui Basse Californie, au Mexique. Sa piste de 1,000 milles défie toute description.  
 La caravane Chevrolet comprenait un Carryall; un pick-up d'une demi-tonne, avec nouveau six cylindres de 230 p.c.u.; un pick-up de ¾ de tonne avec nouveau six cylindres\* de 292 p.c.u.; un camion poids moyen avec fourgon réfrigéré; un camion-citerne poids moyen et un tandem poids lourd.  
 Rocs, ornières dures comme pierre heurtent les camions, les martèlent et les secouent de bout en bout. Les véhicules menacent de s'enliser dans le sable. La poussière les étouffe, le soleil les brûle. Les cours d'eau les trempent au passage... La température atteint jusqu'à 122°F. au Lac Sec.  
 La caravane des Chevrolet a mis 17 jours à parcourir les 1,066 milles du voyage. Aucun n'abandonna par suite de panne. Chaque étape se terminait comme prévu.  
 Des camions qui résistent à ce genre de torture peuvent évidemment accomplir les plus durs travaux. Allez voir ces prodiges d'endurance, les camions Chevrolet 1963, avec tous leurs perfectionnements, chez votre concessionnaire Chevrolet.  
 \*Moyennant supplément.

**CHEVROLET**  
**LA QUALITÉ COÛTE MOINS CHER!**  
 Une valeur General Motors

**Concorde Automobile Ltée**  
 100, rue Concorde SAINT-HYACINTHE Tél.: PR. 4-5336

**P. GUEVIN ET J.-G. RENAUD EN VELETTE DANS LA LIGUE PLAZA**

Les deux premiers triples de 600 et plus dans la ligue de quilles Plaza Maskoutaine Inc. viennent d'être réussis par deux de nos excellents quilleurs, P. Guévin, avec 638, et un simple de 245, et J.-G. Renaud, avec 617 et un simple de 229. Ce dernier s'est classé à l'Heure des quilles à la télévision, pour les émissions de 1962-63.

Cette ligue débute sa saison comme elle avait fini la précédente puisqu'à la troisième rencontre onze quilleurs ont fait un total de 500 et plus, et huit ont dépassé le cap du 200. Le président de la ligue, M. Yvon Rho, et le président de la Plaza Maskoutaine Inc., M. Raymond Joly, se disent des plus satisfaits du comportement de la ligue et espèrent que cette année encore ces quilleurs de classe A sauront faire ressortir la valeur de ce sport à Saint-Hyacinthe. Les dernières ren-

contres donnent les résultats suivants:  
 Bijouterie A. Ledoux (2): hdep 1. D. Lussier, 416; J. Filpo, 386; M. Beauchemin, 432; P. Guérin, 638; J.-G. Renaud, 617. Total: 2491.  
 Berg's Ltd. (2): R. Charpentier, 511; Y. Rho, 517; L. Leclerc, 497; M. N. Theroux, 418; R. Dubuc, 528; total: 2471.  
 Handy Andy Assoc. (1): J. Dion, 424; D. Houle, 382; C.-E. Messier, 525; O. Goulet, 565; B. Morin, 127; P.-E. Durocher, 352. Total: 2420.  
 M. Guertin, chaus. (3): C. Desmarais, 518; J. Ducharme, 502; M. Tanguay, 569; J. P. Berger, 505; A. Brodeur, 448; total: 2540.  
 Classement des équipes:  
 M. Guertin, chaus. .... 10  
 Bijouterie A. Ledoux ..... 5  
 Handy Andy ..... 5  
 Berg's Ltd. .... 4

**Les Rangers de Saint-Hyacinthe débiteront l'entraînement dimanche**

**Plus de 50 joueurs se rapporteront au coach**

C'est sous la direction de leur nouvel instructeur, le sportif Oscar Aubuchon, que les Rangers de Saint-Hyacinthe ouvriront leur camp d'entraînement pour la saison prochaine. Environ 50 jeunes joueurs de hockey doivent participer aux premières pratiques du club, dimanche après-midi, à compter d'une heure à l'aréna local.

L'instructeur Aubuchon tentera de former une équipe représentative pour la cité maskoutaine, dans la Ligue Provinciale Junior. Il aura à sa disposition huit joueurs de l'équipe de la saison dernière. De ce nombre, Robert Pageau et Jean-Louis Goyette, la meilleure recrue des Rangers l'an dernier avec 20 buts et 22 assistances, ont signé leur engagement pour l'édition 1962-63 des Rangers.

Le gerant général de l'équipe, M. Yvan Prud'homme, a fait du beau travail au cours de l'été du côté recrutement. Il a visité quelques villes de la province pour inviter quelques joueurs qui lui avaient été recommandés au camp d'entraînement des Rangers. Il est content que quelques-uns de ces joueurs pourront se tailler une place sur l'équipe. Il faut mentionner aussi que plusieurs jeunes de St-Hyacinthe et de la région auront le même privilège. Quelques jeunes recrues qui faisaient partie des clubs-fermes des Rangers de la Ligue Junior "B" seront certainement appelés à combler les vides.

L'instructeur Oscar Aubuchon donnera à chacun l'occasion de faire ses preuves puisque les Rangers pratiqueront tous les soirs à compter de dimanche. Pour ce dernier jour, il y aura pratique l'après-midi et le soir. Les Rangers de Saint-Hyacinthe seront un club-ferme du club Montréal-Olympique de la Ligue Provinciale de l'Est. Une entente a été conclue entre les autorités de cette équipe et le gerant général, M. Prud'homme. Les joueurs des Rangers demeureront la propriété exclusive du club local. A la demande du club de la métropole, quelques joueurs pourront évoluer pour le Montréal-Olympique durant la saison, mais seulement lorsque ces joueurs seront libres de leurs engagements avec le club local.

La Ligue Provinciale Junior inaugurerà sa saison dimanche.

Le 14 octobre, les parties suivantes étant à l'affiche:  
 Citadelle Québec vs Mt-Nord; Shawigan vs Victoriaville; St-Hyacinthe vs Trois-Rivières.  
 Le club local jouera sa première joute à St-Hyacinthe mercredi, le 17 octobre. Les Canadiens de Montréal-Nord seront les visiteurs.

Les hommes d'Oscar Aubuchon joueront quelques joutes d'exhibition d'ici là. Jusqu'ici, ils auront à suivre le programme suivant:  
 Le 7 oct.: Montréal-Olympique à St-Hyacinthe;  
 Le 9 oct.: Rangers au Centre Paul-Sauvé contre le National de la Ligue Métropolitaine;  
 Le 10 oct.: National à St-Hyacinthe;  
 Le 11 oct.: St-Hyacinthe vs le Verdun de la Ligue Métropolitaine.

Les amateurs de hockey ont l'occasion, cette année, de se procurer des billets de saison et ainsi avoir leurs sièges réservés. Il n'y en a que 300 et les amateurs de hockey sont invités à communiquer avec Oscar Aubuchon tel. PR. 4-5866, pour s'en procurer. Les clubs de la Ligue Provinciale Junior disputeront 50 parties comme la saison dernière. C'est donc dire que les Rangers joueront 25 parties locales. Le prix d'un billet de saison est de \$25. Tous ceux qui ont à cœur d'aider la cause des Rangers devraient s'en procurer le plus tôt possible.

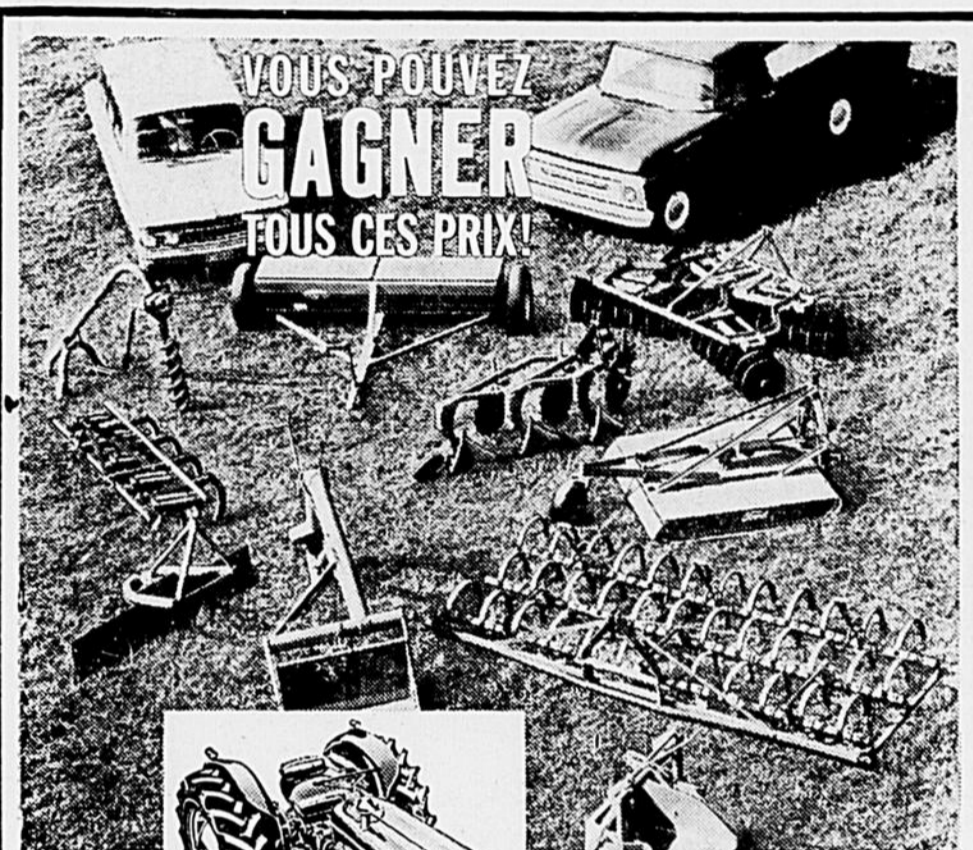
Les sportifs ont une autre occasion d'appuyer la cause des Rangers puisque des cartes de membre, au prix de \$2, leur sont de nouveau offertes cette année. Elle permettent de participer aux tirages de 6 prix de \$15 et aussi à six tirages de 3 séries de 2 billets pour les joutes Canadian-Rangers de New-York au Forum. Ces tirages seront faits chaque mois, d'octobre à mars inclusivement.  
 M. Leo Bibeau, bien connu à St-Hyacinthe, s'occupe de la vente de ces cartes de membre et on peut le rencontrer à l'O.T.J. du Christ-Roi. La direction des Rangers le remercie de ce geste sportif.  
 Il serait peut-être bon de rappeler qu'un nouvel exécutif du club a été formé il y a quelques semaines et qui se compose de: MM. Jean-Marie Lorange, président, L.-P. Gaucher, 1er vice-

président, Paul Picard, 2e vice-président, Claude Savary, 3e vice-président, Claude Guertin, trésorier, Maurice Auger, secrétaire, Michel Dumaine, aviseur legal, Yvon Prud'homme, gerant général, Oscar Aubuchon, instructeur, Gaetan Levesque, publiciste.

La nouvelle direction a tenu déjà plusieurs assemblées dans le but de ne rien négliger pour que nos Rangers connaissent une saison qui les fera figurer parmi les meilleurs clubs du Circuit Provincial Junior.

**Ligue des Secrétaires**

La Ligue des secrétaires a repris la saison nouvelle du bon pied et, cette année, elle joue au Centre de Quilles le mardi soir.  
 Immeuble Tanguay (2)  
 Roger Girouard, 345; Ginette Riendreau, 268; Louise Allaire, 327; Pauline Michon, 146; Dummy, 282 Total: 1368.  
 Adrien Chenette (2)  
 Michel Beauregard, 281; Denise Lemay, 331; Hélène Noury, 324; Lise Phaneuf, 230; Monique Gâtien, 237; Total: 1403.  
 Paul Saint-Onge (3)  
 Normand Phaneuf, 311; Lise Michon, 291; Lise Lemonde, 256; Rejane Boucher, 298; Yolande Bellavance, 349; Total: 1503.  
 Salon Rita Fleuriste (1)  
 Roger Michon, 313; Ginette Lussier, 312; Denise Chenette, 226; Rachel Girouard, 245; Denise Roy, 309; Total: 1405.



**VOUS POUVEZ GAGNER TOUS CES PRIX!**

UN NOUVEAU TRACTEUR SUPER DEXTRA ainsi que tous ces merveilleux instruments Ford: un pick-up Ford Styleside 1963, une wagonnette Comet 1963, un outil à creuser les trous de pieux, une épanouse de chaux et d'engrais, un cultivateur, une herse à disques Flexo-Hitch, une charrette trisoc, une faucheuse rotative, une lame tout-usage, une chargeuse, une herse à dents, une pelle arrière.

**GRATIS** PROCUREZ-VOUS LES FORMULES D'INSCRIPTION DES MAINTENANT A NOS BUREAUX

**AUBIN & SAINT-PIERRE INC.**  
 Jean Rathé, gerant  
 VENUE ET REPARATION  
 3015, Dessaulles — PR. 3-9786  
 SAINT-HYACINTHE

**QUILLES Ligue du Coin**

**CAFE CHEZ L'BLOND (4)** — R. Demers, 319; Y. Dion, 395; R. Marchesseault, 343; A. Chagnon, 363; L. Marchesseault, 453. TOTAL: 1.873.  
**SOCIÉTÉ DES ARTISANS (0)** — J.-P. Guillemette, 392; R. Camirand, 333; O. Marquis, 323; M. Lachapelle, 383; A. Marquis, 397. TOTAL: 1.828.  
**G. BRABANT (4)** — R. Marquis, 356; R. Tremblay, 309; G. Mathieu, 297; R. Bélanger, 308; J.-C. Marquis, 542. TOTAL: 1.863.  
**M. GUERTIN (0)** — A. Chagnon, 306; R. Cordeau, 279; A. Marchesseault, 403; L. Gazielle, 260; J. Vadeboncoeur, 379. TOTAL: 1.579.

**PRENEZ LE TEMPS DE VIVRE...**



**PRENEZ UNE KINGS BEER**  
 LA PREMIÈRE... LA MEILLEURE... DEPUIS TOUJOURS

**ST-PIE... SPECIAUX D'AUTOMNE**

**VENEZ — VOYEZ — ACHETEZ**

**LA GRANDE ILE DE SAINT-PIE A VENDRE:** 900 pieds de long par 150 de large, endroit idéal pour domaine, pour plage publique et restaurant; pendant l'hiver deux glissoires peuvent être construites pour trains sauvages. Autour de l'île cabanes de pêche sur la glace. Electricité et eau courante à proximité.

**UN CHALET NEUF CONSTRUIT POUR HIVER ET ETE**  
 Finissage extérieure bois rond, intérieur bois naturel, eau de l'aqueduc de Saint-Pie, chauffage Electro Heat, quatre thermostats individuels, douche, deux chambres doubles, cuisinette, grand living-room, vue sur la montagne, terrain finissant sur la rivière pour pêche, hiver et été. Aucun problème de circulation en tout temps de l'année. Situation: haut de la rivière, côté sud à quatre milles de Saint-Pie.

**CAMP DE CHASSE ET DE PECHE**  
 sur le Lac Major, 28 milles de tour, au nord de Fermeneuve, truites grises, dorés, brochets du nord, chevreuils, perdrix, quelques originaux. Chalets de bois ronds très confortables pour six personnes. Sept milles de Fermeneuve. Chemin de montagne carrossable par auto. Seulement une dizaine de chalets sur 28 milles de tour. Gibier et poisson à profusion.

**NE MANQUEZ PAS DE VENIR VISITER** Les chalets préfabriqués en démonstration à Saint-Pie, haut de la rivière, côté sud à 4 milles de Saint-Pie.

**MAISONS:** chalets préfabriqués à vendre, approuvés par la Centrale d'Hypothèques. Nous assemblons un chalet préfabriqué de quatre appartements dans un maximum de dix heures. Si désiré, nous acceptons des paiements mensuels, accommodant toutes les bourses. Ces maisons et chalets préfabriqués peuvent vous être offerts en style moderne ou rustique. S.V.P. téléphonez-nous pour dépliant et photos, nous en avons pour tous les goûts.

**LES MAISONS ET CHALETS PRÉFABRIQUÉS**

**30 TERRAINS A VENDRE**  
 Plusieurs sur les bords des rivières Yamaska, Noire et Mawcook.

Pour INFORMATIONS:  
 Gérant du district: **M. Denis Roy, Saint-Pie.** PR. 2-2272 souvent le soir et fin de semaine Granby: FR. 8-6818  
 Gérant de Saint-Hyacinthe: **M. Gérard Beaulieu.** PR. 4-7962  
 Gérant de Granby: **M. Thomas Brown.** FR. 8-6818

A noter prix réduits pour septembre et octobre, 3 chalets meublés à louer à la journée, fin de semaine, à la semaine ou fin de saison. Chauffage électrique automatique, eau de puits artésiens, douche, télévision, téléphone, chaloûpe, pêche, mi-chemin entre Granby et Saint-Hyacinthe. S'adresser le soir: Tél. Granby FR. 8-6818 et le jour, Saint-Pie PR. 2-2272.

# Procès-verbal

## CANADA Province de Québec Cité de Saint-Hyacinthe

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de la cité de Saint-Hyacinthe tenue le dix-huit septembre mil neuf cent soixante-deux, à huit heures et trente du soir, à laquelle sont présents : Son Honneur le maire Jacques Lafontaine et Messieurs les échevins Roland Daudelin, Uldéric Pion, Paul-Emile Gaucher, Antonio Moreau, Marcel Gosselin, Antonio Perrault, Louis-Paul Bergeron et Denis Saint-Martin, formant quorum sous la présidence du maire.

Sur la proposition de l'échevin Daudelin, appuyé par l'échevin Pion, il est résolu unanimement que le procès-verbal de la séance régulière du 4 septembre, dont tous les membres du conseil ont reçu copie, soit considéré comme lu et approuvé.

Ledit procès-verbal est en conséquence ratifié et signé par le maire et le greffier de la cité.

Les documents dont l'énumération suit sont produits au conseil, pour dépôt aux archives de la municipalité :

Rapport sur l'état du budget des divers services municipaux au 31 août ;

Rapport préparé par monsieur Robert Hamel, directeur adjoint des services extérieurs, sur les permis de construction, modification et réparation de maisons d'habitation et autres bâtiments émis durant le mois d'août ;

Rapport des activités du service de la police pour le mois d'août ;

Rapport du mois d'août sur les causes nées devant la Cour municipale et les amendes imposées par cette Cour ainsi que rapport, pour la même période, des cautionnements perçus au poste de police pour diverses infractions au règlement de la circulation et autres règlements municipaux ;

Rapport des activités du service des incendies au cours du mois d'août ;

Rapport de l'inspecteur sanitaire municipal sur ses visites, durant le mois d'août, dans les abattoirs, états de boucher et restaurants ;

Rapport d'examen médical de Mlle Claire Bergeron, récemment prise au service de la cité ;

Lettre de remerciements du moniteur et de la monitrice en chef de l'Oeuvre des terrains de jeux et loisirs de Saint-Hyacinthe Inc., pour l'assistance apportée par la cité à l'organisation des loisirs des jeunes durant les vacances d'été ;

Copie d'une résolution du conseil de la Corporation municipale du Canton de St-Vallier de Milton à l'appui d'une demande du conseil municipal du

Village La Providence ayant trait à l'installation, par le Ministère provincial de la voirie, de lumières de circulation à l'intersection des routes numéros 9 et 32, à proximité de l'entrée est du pont Bouchard ;

Lettre de l'honorable Lucien Cléche, C.R., ministre des affaires municipales, relativement à la demande de subvention au montant de \$3,105.01 payée par les gouvernements du Canada et de la province de Québec pour travaux exécutés par la cité en vertu du programme d'encouragement des travaux d'hiver dans les municipalités (1961-62).

Il est proposé par l'échevin Gaucher, appuyé par l'échevin Daudelin, et résolu unanimement que le greffier soit autorisé à apporter au rôle d'évaluation en vigueur les corrections requises par suite des mutations de propriétés relevées au bureau d'enregistrement et dûment certifiées par le registraire.

Une requête de M. Bruno Bellemare, demandant à la cité d'acheter la conduite d'eau installée à ses frais lors de la construction de sa demeure, rue Laframboise, est rejetée à l'unanimité du conseil.

Le conseil laisse sur la table, pour considération ultérieure, une requête du Club de croquet des marchands sollicitant l'usage d'un nouveau terrain, au Parc Laframboise ou ailleurs, pour l'installation de son jeu.

Il est proposé par l'échevin Gaucher, appuyé par l'échevin Bergeron, et résolu unanimement que le salaire de M. Eugène Léveillé, préposé à l'entretien du poste de police et des bureaux de l'hôtel de ville, soit porté à \$60.00 par semaine.

Une lettre de M. Jean Ste-Marie, directeur du service de la police, informant le conseil que M. Guy Descôteaux, engagé comme "cadet" policier-pompier à la séance du 4 septembre, a été reconnu en parfaite santé à la suite de l'examen médical qu'il a subi et sera disponible pour commencer son travail le 24 septembre, est produite et lue.

Attendu que le directeur du service de police, M. Jean Ste-Marie, dans une lettre datée du 14 septembre 1962, fait savoir au conseil qu'après enquête il ne peut accepter M. Jean-Guy Charbonneau comme "cadet" policier-pompier ;

Il est proposé par l'échevin Gosselin, appuyé par l'échevin Moreau, et résolu unanimement que la résolution adoptée par le conseil à sa séance du 4 septembre 1962, concernant l'engagement de MM. Jean-Guy Charbonneau et Guy Descôteaux comme "cadets" policiers-pompier, soit amendée en y retran-

chant le nom de Jean-Guy Charbonneau et que cette résolution soit en conséquence modifiée pour se lire comme si elle ne comportait que l'engagement de Guy Descôteaux.

Communication est donnée d'une lettre du Conseil central des syndicats nationaux catholiques de Saint-Hyacinthe disant que cet organisme serait très intéressé à connaître les raisons officielles du refus du directeur de police d'accepter M. Jean-Guy Charbonneau comme "cadet" policier-pompier. Son Honneur le maire exprime l'opinion unanime du conseil au sujet de cette demande en soulignant que la réponse lui est toute trouvée dans la lettre du directeur de police, M. Jean Ste-Marie, et le greffier est chargé d'adresser copie de cette dernière au Conseil central.

Le conseil prend connaissance d'un rapport soumis par M. Jean Ste-Marie, assistant-directeur du service des incendies, au sujet du secours fourni au Village Ste-Rosalie, le 6 septembre, lors d'un incendie survenu au Garage Chicoine Inc. Après considération, il est proposé par l'échevin Gosselin, appuyé par l'échevin Saint-Martin, et résolu unanimement qu'une charge au montant de \$657.00, telle qu'établie par M. Philippe Fournier, trésorier, soit faite à la Corporation municipale du Village Ste-Rosalie conformément aux prescriptions du règlement numéro 661, et amendements, concernant les secours contre l'incendie fournis à l'extérieur de la cité.

Il est proposé par l'échevin Daudelin, appuyé par l'échevin Saint-Martin, et résolu unanimement qu'un montant de \$229.50, payable à même les deniers prévus au budget de l'année courante pour l'entretien des parcs et terrains de jeux, soit voté en faveur de l'Oeuvre des terrains de jeux Cathédrale-Patro en remboursement du coût d'éclairage de la cour de jeux du patronage St-Vincent de Paul, pour la période du 4 septembre 1961 au 1er juillet 1962, et que la cité rembourse à cet O.T.J. la dépense d'électricité qui sera effectuée aux mêmes fins à l'avenir et ce, durant bon vouloir du conseil.

L'attention du conseil se porte sur une requête de l'Oeuvre des terrains de jeux de la Paroisse Assomption de Notre-Dame Inc., sollicitant la remise de l'octroi de \$15,000.00 qui lui a déjà été voté comme contribution à la construction d'une piscine et demandant que lui soit vendu le terrain qu'elle utilise afin de pouvoir emprunter un montant de \$10,000.00, en hypothéquant ses biens, pour terminer les travaux de la piscine.

En réponse à la première demande, Son Honneur le maire souligne que l'octroi de \$15,000.00, ci-dessus mentionné, est inscrit à la liste des comptes que le conseil sera appelé à approuver au cours de la présente séance et qu'un chèque pour ce montant devrait être émis mercredi ou jeudi de cette semaine.

Relativement à la seconde demande, le maire suggère au conseil que la cité, au lieu de vendre son terrain à l'OTJ Assomption, garantisse l'emprunt que cet organisme désire contracter, que cet emprunt soit effectué à une banque, à la Caisse populaire, d'une compagnie ou d'un particulier. Cette garantie serait cependant à la condition que l'OTJ Assomption se conforme à ses obligations comme s'il s'agissait du remboursement d'une hypothèque et dans le cas où elle ne rencontrerait pas ses échéances annuelles en capital et intérêts, la cité en retiendrait le montant sur l'octroi annuel qu'elle lui verse. Il ajoute que l'emprunt à contracter devrait être pour le terme le plus long et au taux d'intérêt le plus bas possible, afin de réduire les échéances annuelles au minimum.

Cette suggestion recevant l'assentiment unanime du conseil et rencontrant également les vues du président de l'OTJ Assomption présent à la séance, ce dernier est prié de faire les démarches nécessaires au sujet de l'emprunt précité et d'en communiquer les conditions au conseil. Cette question est ensuite laissée en suspenso pour considération à une séance ultérieure lorsque seront connus les renseignements requis par le conseil.

Il est proposé par l'échevin Gaucher, appuyé par l'échevin Moreau, et résolu unanimement que la patinoire de l'Arena soit mise à la disposition de la Ligue de hockey Maskoutaine pour la tenue de ses activités durant la saison 1962-63, aux mêmes jours, heures et conditions que l'an dernier.

Il est proposé par l'échevin Bergeron, appuyé par l'échevin Gosselin, et résolu unanimement que le nom de "2ème ave VANIER (Georges-Philias)" soit donné à la rue désignée sous le numéro 1087-9 du cadastre de la Paroisse Notre-Dame de Saint-Hyacinthe, en l'honneur de Son Excellence le Gouverneur général du Canada.

Lecture est donnée d'une lettre du Syndicat national catholique des métiers de la construction, inc., demandant à la cité d'engager un inspecteur en construction dans le plus bref délai possible. Après considération, il est proposé par l'échevin Bergeron, appuyé par l'échevin Perrault, et résolu unanimement que la cité retienne les services d'un jeune ingénieur civil en vue d'assister le directeur des services extérieurs, M. Gaëtan Bruneau, dans ses diverses tâches, ainsi que son adjoint, M. Robert Hamel, dans ses responsabilités ayant trait à la construction, et que M. Bruneau soit chargé de trouver un candidat à cette fonction pour ensuite en soumettre le nom à l'approbation du conseil.

L'échevin Gaucher propose, appuyé par l'échevin Saint-Martin, et il est résolu unanimement que la soumission de César Vermorel, horloger-éleveur, pour la plantation de tulipes dans les parterres, ronds et plates-bandes de la cité, soit

acceptée aux prix détaillés dans son offre, comme suit : Fourniture d'environ 8,000 tulipes à \$0.08; Plantation : \$2.00 l'heure pour un total d'environ \$225.00; Entretien : environ \$45. Une offre de Béton Moderne Limitée, concernant la vente de béton préparé à la cité, est produite et laissée sur la table pour dépôt aux archives.

Il est proposé par l'échevin Moreau, appuyé par l'échevin Gosselin, et résolu unanimement que soit approuvé le site de la rue portant le numéro 1092-41 du cadastre de la paroisse Notre-Dame de Saint-Hyacinthe, ou continuation de la rue Boutillier, le tout tel qu'apparaissant à un plan de subdivision d'une partie de la propriété de Eugène Côté Limitée sur le lot 1072 du cadastre de la Paroisse Notre-Dame de Saint-Hyacinthe, préparé par M. Grégoire Girard, a.g., le 31 août 1962.

L'échevin Moreau donne avis qu'à la prochaine séance régulière ou spéciale, il proposera un montant de \$1,000.00, conformément à une estimation du directeur des services extérieurs, M. Gaëtan Bruneau, et à prendre au fonds de roulement de la cité, soit voté et mis à la disposition du département de la voirie pour la construction d'un trottoir en béton de ciment, genre boulevard, de 4 pieds de largeur, 355 pieds de longueur de 6 pouces d'épaisseur, sur le côté ouest de l'avenue Vanier, entre Cartier et Turcot.

Selon l'avis qu'il en a donné à la séance précédente, l'échevin Moreau propose, appuyé par l'échevin Saint-Martin, et il est résolu unanimement qu'un montant de \$1,100.00, à prendre au fonds de roulement de la cité, soit voté et mis à la disposition du département de la voirie pour la construction d'un trottoir en béton de ciment, genre boulevard, de 4 pieds de lar-

geur, 487 pieds de longueur et 6 pouces d'épaisseur, sur le côté nord de la rue Ledoux, entre Rigaud et Triquet.

Selon l'avis qu'il en a donné à la séance précédente, l'échevin Bergeron propose, appuyé par l'échevin Saint-Martin, qu'une lettre soit adressée au propriétaire du site de roulement de la cité, soit voté et mis à la disposition du département de la voirie pour le gravillage de la rue Turcot sur une largeur de 40 pieds et une longueur de 300 pieds, soit l'avenue Vanier en allant vers l'ouest.

L'échevin Perrault donne avis qu'à la prochaine séance régulière ou spéciale, il proposera l'adoption du règlement suivant :

Règlement amendant le règlement de la circulation No. 535 relativement à la priorité de passage des véhicules au rond-point des rues Ste-Anne et Sicotte.

Son Honneur le maire mentionne la réception d'une lettre de Son Excellence le Gouverneur général du Canada, le Très Honorable Georges P. Vanier, remerciant le conseil municipal et la population de Saint-Hyacinthe des attentions dont il a été l'objet, ainsi que Madame Vanier, à l'occasion de leur visite dans la cité, lettre qu'il produira à la prochaine séance.

L'échevin Daudelin propose, appuyé par l'échevin Perrault, et il est résolu unanimement que des félicitations et remerciements soient votés à l'adresse de M. Robert Hamel, directeur adjoint des services extérieurs, pour son magnifique travail dans la préparation du programme de la récente visite à Saint-Hyacinthe de Leurs Excellences le Gouverneur général du Canada et Madame Vanier.

Une discussion s'engage entre les échevins Bergeron et Moreau au sujet du salon de coiffure Mongeau, installé et opérant en contravention du règlement no. 575 régissant la construction et le zonage, rue Nelson, et les motions suivantes sont soumises au conseil :

Il est proposé par l'échevin Bergeron, appuyé par l'échevin Saint-Martin, qu'une lettre soit adressée au propriétaire du salon de coiffure Mongeau, installe dans une zone strictement domiciliaire au numéro 2085 de la rue Nelson, à l'effet de le mettre en demeure de cesser ses opérations et de fermer ses portes immédiatement.

En contre-proposition, il est proposé par l'échevin Moreau, appuyé par l'échevin Gaucher, que la cité attende avant de prendre quelque action que ce soit au sujet du salon de coiffure Mongeau opérant dans une zone domiciliaire au numéro 2085 de la rue Nelson, que le plan directeur d'urbanisme soit terminé.

La contre-proposition étant mise aux voix, le conseil se partage comme suit : POUR : les échevins Daudelin, Gaucher et Moreau ; CONTRE : les échevins Pion, Gosselin, Perrault, Bergeron et Saint-Martin.

La proposition principale étant ensuite mise aux voix, le conseil se partage avec le même vote renversé.

Ainsi la motion principale est adoptée et il est résolu en conséquence.

Attendu qu'à la demande de Son Honneur le maire la Commission scolaire de la cité de Saint-Hyacinthe, par résolution adoptée à son assemblée générale tenue le 9 janvier 1962, a consenti à la cité l'usage de la cour de l'École Prince pour le stationnement des automobiles, aux jours et heures où les élèves ne fréquentent pas cette école ;

Attendu que ce consentement a été donné aux conditions, pour la cité, d'effectuer à ses frais les aménagements nécessaires pour l'entrée et la sortie des automobiles et de se rendre responsable de tous dommages pouvant survenir à la clôture et au pavage d'asphalte de la cour de cette école ;

Attendu que M. l'abbé Etienne Cordeau, cure de la paroisse du Christ-Roi, a fait demande au maire, cette semaine, que cette cour d'école soit utilisée le plus tôt possible pour le stationnement hors-rue afin de faciliter le stationnement des automobiles aux heures des messes, le dimanche ;

Il est proposé par l'échevin Daudelin, appuyé par l'échevin Perrault, et résolu unanimement :

1. Que la cité accepte les conditions formulées par la Commission scolaire de la cité de Saint-Hyacinthe relativement à l'utilisation de la cour de l'École Prince pour fin de stationnement hors-rue ;

2. Que le directeur des services extérieurs, M. Gaëtan Bruneau, soit chargé de faire l'inspection de cette cour et voir à ce que les aménagements requis y soient exécutés ;

3. Que la cité retienne les services d'un surveillant pour assurer la protection de la clôture et du pavage de la cour de l'École Prince, aux heures où elle servira de terrain de stationnement à l'usage de tous les automobilistes de la cité et ce, particulièrement le vendredi soir ;

4. Que la collaboration du cure de la paroisse du Christ-Roi soit sollicitée aux fins d'assurer les services de l'un de ses paroissiens pour exercer cette même surveillance aux heures des messes les dimanches et jours de fête religieuse ainsi qu'en

tout autre temps où la cour de l'École Prince servira de stationnement à l'occasion d'organisations paroissiales.

L'échevin Daudelin donne avis qu'à la prochaine séance régulière ou spéciale, il proposera qu'un montant de \$1,200, payable à même les deniers prévus pour l'entretien des patinoires au budget de l'année courante, soit voté et mis à la disposition du Département des parcs et terrains de jeux pour l'installation d'un système d'éclairage à la patinoire de l'École St-Dominique.

L'échevin Bergeron propose, appuyé par l'échevin Daudelin, et il est résolu unanimement que le directeur des services extérieurs, M. Gaëtan Bruneau, soit autorisé à demander des soumissions à tous les entrepreneurs en plomberie de la cité qui font le commerce de fournitures pour la vente et l'installation d'une fourniture de marque Volcano, à l'Arena, selon les spécifications qui seront préparées par M. Bruneau.

Sur la proposition de l'échevin Gaucher, appuyé par l'échevin Perrault, il est résolu unanimement que la liste des comptes des services municipaux, se totalisant à \$109,911.02, et celle des eaux et électricité, au montant de \$11,830.78, préparées par le trésorier, M. Philippe Fournier, et recommandées par la Commission des Finances, soient approuvées et que le paiement de ces comptes soit ordonné.

Et la séance est levée.

COPIE CONFORME : J.-P. BRAULT, greffier de la Cité de St-Hyacinthe.

COPIE CONFORME : J.-P. BRAULT, greffier de la Cité de St-Hyacinthe.

COPIE CONFORME : J.-P. BRAULT, greffier de la Cité de St-Hyacinthe.

COPIE CONFORME : J.-P. BRAULT, greffier de la Cité de St-Hyacinthe.

COPIE CONFORME : J.-P. BRAULT, greffier de la Cité de St-Hyacinthe.

COPIE CONFORME : J.-P. BRAULT, greffier de la Cité de St-Hyacinthe.

COPIE CONFORME : J.-P. BRAULT, greffier de la Cité de St-Hyacinthe.

COPIE CONFORME : J.-P. BRAULT, greffier de la Cité de St-Hyacinthe.

COPIE CONFORME : J.-P. BRAULT, greffier de la Cité de St-Hyacinthe.

COPIE CONFORME : J.-P. BRAULT, greffier de la Cité de St-Hyacinthe.

COPIE CONFORME : J.-P. BRAULT, greffier de la Cité de St-Hyacinthe.

COPIE CONFORME : J.-P. BRAULT, greffier de la Cité de St-Hyacinthe.

COPIE CONFORME : J.-P. BRAULT, greffier de la Cité de St-Hyacinthe.

COPIE CONFORME : J.-P. BRAULT, greffier de la Cité de St-Hyacinthe.

COPIE CONFORME : J.-P. BRAULT, greffier de la Cité de St-Hyacinthe.

COPIE CONFORME : J.-P. BRAULT, greffier de la Cité de St-Hyacinthe.

COPIE CONFORME : J.-P. BRAULT, greffier de la Cité de St-Hyacinthe.

COPIE CONFORME : J.-P. BRAULT, greffier de la Cité de St-Hyacinthe.

COPIE CONFORME : J.-P. BRAULT, greffier de la Cité de St-Hyacinthe.

COPIE CONFORME : J.-P. BRAULT, greffier de la Cité de St-Hyacinthe.

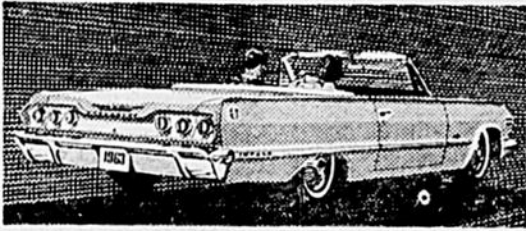
COPIE CONFORME : J.-P. BRAULT, greffier de la Cité de St-Hyacinthe.

COPIE CONFORME : J.-P. BRAULT, greffier de la Cité de St-Hyacinthe.

COPIE CONFORME : J.-P. BRAULT, greffier de la Cité de St-Hyacinthe.

COPIE CONFORME : J.-P. BRAULT, greffier de la Cité de St-Hyacinthe.

COPIE CONFORME : J.-P. BRAULT, greffier de la Cité de St-Hyacinthe.



Décapotable Impala Chevrolet



Station-wagon Bel Air Chevrolet



Sedan 2 portes Biscayne Chevrolet

## EN MONTRE LE 28 SEPTEMBRE



# LA CHEVROLET 63... C'EST MAGNIFIQUE!

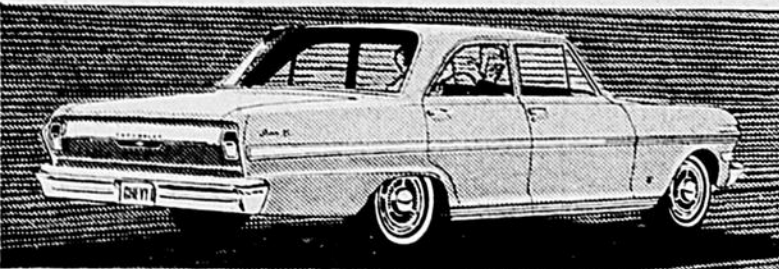
Sedan sport Impala Chevrolet

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

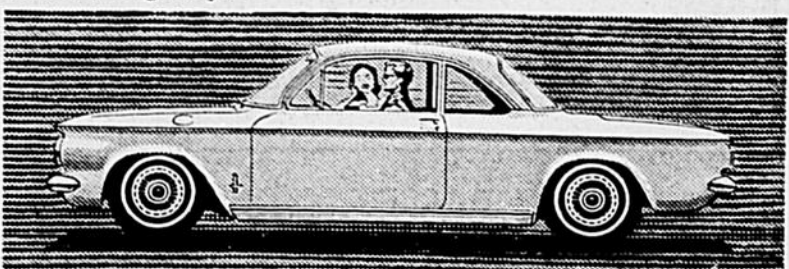
De l'avant aux lignes sobres à l'arrière dessiné avec chic, la Chevrolet 63 a vraiment grande allure : silhouette nette et dépourvue, intérieurs d'un luxe séduisant, roulement parfaitement doux et silencieux, conception d'avant-garde. Et sous ses dehors attrayants, la Chevrolet 63 offre les plus récents perfectionnements : freins autorégulateurs, verrouillage de sécurité des portes, génératrice Delcotron ménageant la batterie, système d'échappement de longue durée, lubrification du châssis tous les six mois ou après 6,000 milles,

profilés de seuil à ventilation continue et garde-boue intérieurs qui protègent contre la corrosion. Mais il y a encore plus : un tout nouveau moteur standard Six au fonctionnement doux et des moteurs V-8 plus fougueux que jamais, le choix de 13 modèles et une longue liste d'accessoires et d'équipements sur demande.

La Chevrolet remportera beaucoup de succès cette année. Pourquoi attendre? Allez examiner la Chevrolet 63... elle est magnifique!



Sedan Nova 400 Chevy II



Coupé Club Monza Corvair

La Chevy II est devenue célèbre en un an seulement. Pour sa deuxième année, la Chevy II a encore été améliorée car elle allie la facilité d'entretien de la grosse Chevrolet à ses avantages propres : facilité de stationnement n'importe où, place pour toute la famille, énergie et économie, sans parler de toute la série des auxiliaires mécaniques, montés sur demande. Allez examiner la nouvelle Chevy II. Vous direz : "C'est magnifique!"

Caractéristiques, teintes, intérieurs nouveaux et séduisants soulignent le style toujours si "personnel" de la Corvair 63. Freins autorégulateurs, suspension avant améliorée et système d'échappement de durée prolongée s'ajoutent aux avantages mécaniques déjà si remarquables de la Corvair. Pour garantir tout le plaisir de conduire, faites l'essai d'une Corvair 63... Rouler en Corvair, c'est magnifique!

Prenez à l'essai chez nous gratuitement.

ALLEZ VOIR L'EXPOSITION CHEVROLET BINEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHEVROLET

C-163MF



# Concorde Automobile Ltée

100, rue Concorde

SAINT-HYACINTHE

Tél.: PR. 4-5336

## Avis de décès

### M. Julien Vary

M. Julien Vary est décédé à la Métairie Saint-Joseph, le 7 septembre, à l'âge de 47 ans. Les funérailles eurent lieu sous la direction de la maison Ubald Lalime, lundi, le dix septembre à l'église du Précieux-Sang.

### M. Maxime Laflamme

UPTON (DNC) — M. Maxime Laflamme est décédé subitement à l'hôpital Saint-Charles, le 7 septembre à l'âge de 62 ans. Le défunt était célibataire et demeurait à l'hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe. Il laisse dans le deuil trois frères : M. l'abbé Léonard Laflamme, procureur au Grand Séminaire, MM. Eliot et Ephrem Laflamme d'Upton ; et quatre sœurs : S. Hélène Laflamme des sœurs de la Charité de Saint-Hyacinthe, Mme Antoinette Laflamme de Granby, Mme Larocque de Sherbrooke et Mme Casavant de Trois-Rivières.

Les funérailles eurent lieu à l'église d'Upton, le 10 septembre, sous la direction des salons Ubald Lalime de l'endroit.

### Mme Ernest Lemoine

Le 9 septembre, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme Ernest Lemoine, née Marie Proulx. La défunte habitait au 1140, rue St-Pierre, à la Providence. Lui survivent deux fils et deux filles. Ce sont MM. Gaston et Maurice Lemoine de St-Hyacinthe et Milles Hortense et Cécile de cette ville. Les funérailles eurent lieu à l'église de la Providence, mercredi, le douze septembre sous la direction des salons Ubald Lalime de l'endroit.

### Mme Gédéon Goudreau

Mme veuve Gédéon Goudreau, née Valérie Marc-Aurèle, de 790 Crozier à la Providence, est décédée le neuf septembre, à l'âge de 86 ans. Elle laisse dans le deuil cinq fils et cinq filles : MM. Adrien, Romeo, Elphège, Jules et Rosario ; Mmes Donat Deslandes (Yvonne), Aldéa Dagonais (Thérèse), et Joseph Grégoire (Claire) ; Milles Rose et Cécile Goudreau.

Les funérailles, sous la direction des salons Mongeau, eurent lieu jeudi, le dix septembre, à l'église de la Providence. Le Libéra et l'inhumation ont eu lieu à Saint-Dominique.

### M. CAMILLE LEMONDE

M. Camille Lemonde, de Ste-Rosalie, est décédé à l'âge de 71 ans, le 12 septembre. Le défunt laisse dans le deuil : deux fils (MM. Gérard et Marcel Lemonde, de St-Simon) et trois filles (Mmes Léonard Jodoin (Cécile), Georges-Aimé Poulin (Thérèse), également de St-Simon, et Mlle Juliette Lemonde, de Ste-Rosalie. Lui survivent aussi : un frère (M. Stanislas Lemonde) et une sœur (Mlle Miralda Lemonde). Les funérailles, sous la direction des salons Mongeau, ont eu lieu à l'église de Ste-Rosalie. La dépouille mortelle fut inhumée au cimetière de St-Simon.

### M. LOUIS-FRÉDÉRIC DESPARS

Le 14 septembre, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Louis-Frédéric Despars, du 142, Ste-Marie. Le défunt ne laisse qu'une sœur, Mme Alberto Brodeur (Edne), de Montréal. Les funérailles eurent lieu samedi, le 15 septembre, à l'église du Christ-Roi, sous la direction de la maison Mongeau.

### M. Gaston Miller

M. Gaston Miller, de l'Hôtel-Dieu, est décédé le 22 septembre à l'âge de 70 ans.

Les funérailles, sous la direction de la maison Mongeau, eurent lieu lundi le 24 septembre à la cathédrale.

### Mme Marc-Aurèle Carignan

A l'âge de 90 ans, est décédée Mme Marc-Aurèle Carignan, le 14 septembre. Le service a eu lieu le 17 septembre à Saint-Pie.

### Mme Gédéon Girouard

Le 20 septembre, à l'âge de 48 ans, est décédée Mme Gédéon Girouard, née Orienne Langelier. La défunte laisse son époux M. Gédéon Girouard, quatre fils MM. Jean-Louis, Jean-Claude, André et Réal Girouard et deux filles Mme René Moreau (Anita) et Mlle Diane Girouard.

Lui survivent un frère M. Fernand Langelier, et deux sœurs Mmes Robert Savaria et Conrad Laplante. Les funérailles, sous la direction de la maison Mongeau, eurent lieu lundi, le 24 septembre, à l'église de Saint-Barnabé.

### M. Michel Daigneault

M. Michel Daigneault, fils de M. et Mme Réal Daigneault (Agathe Saint-Pierre) est décédé à l'âge de sept mois, le 21 septembre.

### M. Isidore Lemoine

A l'âge de 68, M. Isidore Lemoine, du 8520, rue Jolicoeur est décédé le 23 septembre. Il laisse dans le deuil son épouse, née Regina Guilbault, et trois enfants, M. Lionel Lemoine et Mme Victor Plante (Aurèle) de Montréal et Mme Stangley Moran (Rose-Hélène) de Pierrefond. Il laisse aussi une sœur Mme Henri Demers (Donalda) des Etats-Unis.

Les funérailles, sous la direction de la maison Lalime, eurent lieu mercredi le 26 septembre, à l'église de l'Assomption.

### M. Nestor Lefèvre

M. Nestor Lefèvre, du 290 boul. Laurier à Sainte-Rosalie, est décédé le 22 septembre à l'âge de 58 ans. Lui survivent son épouse, sept fils et une fille : MM. Gilles, Luc, Carol, André, Raymond, Bernard et Donald et Mlle Joan Lefèvre.

Il laisse aussi sa mère, deux frères et deux sœurs MM. Albert et Raoul Lefèvre, Mmes Arthur Bélanger, Louis Calmati. Les obsèques